



3 1761 04282 3179













699

21

I

LES DÉFORMATIONS

DE

LA LANGUE FRANÇAISE

## DU MÊME AUTEUR

---

### LE ROMANTISME DES CLASSIQUES :

I. CORNEILLE, ROTROU, MOLIÈRE . . . . .	1 vol
II. RACINE. . . . .	2 —
III. LA ROCHEFOUCAULD, PASCAL, BOSSUET. . . . .	1 —
IV. BOILEAU, CHARLES PERRAULT. . . . .	1 —
V. LE THÉÂTRE DE VOLTAIRE. . . . .	1 —

---

LAMARTINE. . . . .	2 —
ÉTUDES SUR ARISTOPHANE. . . . .	1 —
LES COURTISANES GRECQUES ; LES POÉSIES DE SAPHO (Extrait de la <i>Revue des Deux Mondes</i> ). . . . .	1 —
ESSAI DE CRITIQUE NATURELLE, OU OBSERVA- TIONS PHYSIOLOGIQUES SUR LES ÉCRIVAINS ET LES ARTISTES. . . . .	1 —
LA VIE DES COMÉDIENS (Romans, Comédies, Satires ; — Biographies, Mémoires, Anecdotes) . . . . .	1 —
HISTOIRE DE LA CONVERSATION. . . . .	1 —
CAUSERIES DE QUINZAINE (du <i>Journal des Débats</i> ). . . . .	1 —
A BATONS ROMPUS (du <i>Journal des Débats</i> ). . . . .	1 —
A PIED ET EN WAGON (du <i>Journal des Débats</i> . . . . .	1 —
CHRISTOPHE COLOMB ET VASCO DE GAMA (du <i>Journal des Débats</i> ). . . . .	1 —
LE PEUPLE ET LA BOURGEOISIE. . . . .	1 —
BENJAMIN FRANKLIN . . . . .	1 —

---

### PETITES ANTHOLOGIES :

LE MAL ET LE BIEN QU'ON A DIT DES FEMMES. . . . .	1 —
LE MAL ET LE BIEN QU'ON A DIT DE L'AMOUR. . . . .	1 —
LE MAL ET LE BIEN QU'ON A DIT DES ENFANTS . . . . .	1 —

---

LES CONFÉRENCES EN BELGIQUE ET EN FRANCE. . . . .	1 br.
---	-------

---

14648

LES DÉFORMATIONS

DE

LA LANGUE FRANÇAISE

PAR

ÉMILE DESCHANEL

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

DEUXIÈME ÉDITION



580 66  
6 | 10 | 0

PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

3, RUE AUBER, 3

—  
1898

---

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays,  
y compris la Suède, la Norvège et la Hollande.

---

PC

2073

DA

1898

LES DÉFORMATIONS  
DE  
LA LANGUE FRANÇAISE







On aime en France la casuistique du langage.

SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*.



## LES DÉFORMATIONS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les transformations incessantes sont la vie même du langage. Tant qu'une langue est vivante, elle représente à chaque instant les idées, les sentiments, les instincts, les tendances du peuple qui la parle.

Mais, si elle se modifie sans cesse, ce n'est pas toujours en bien. Comme c'est tout le monde qui fait le langage, il y a dans cette fabrication non contrôlée bien des hasards.

La langue française, si belle, va se corrompant.

Dès le siècle même où elle atteignait à sa

maturité et à son plus haut point de perfection, elle ne laissait pas de subir déjà quelques altérations causées par l'inadvertance. Même dans la force de la jeunesse, il est rare qu'on soit toujours en pleine santé. Mais, à présent que l'âge mûr est dépassé, nous sommes dans la crise redoutable.

« Les langues, disait Lamennais il y a un demi-siècle, ont, comme la société, leurs maladies, et quelquefois mortelles. Lorsqu'elles se corrompent, nul signe plus certain de la corruption intellectuelle et de celle des âmes. » Il ajoutait, non sans hyperbole : « On ne sait presque plus le français, on ne l'écrit plus, on ne le parle plus. Si la décadence continue, cette belle langue deviendra une espèce de jargon à peine intelligible. »

Il y a une vingtaine d'années, Edmond Scherer, notant nombre d'incorrections ou de graves négligences échappées à des écri-

vains habituellement sûrs de leur plume, signalait aussi « la déformation de la langue française ». — Le mal, depuis, n'a fait que croître.

De savants philologues acceptent tout, sans protester. Ils sont comme les naturalistes, aux yeux de qui les produits hybrides ont leur intérêt aussi bien que les formations régulières. Ou bien, de même que certaines plaies, atroces pour le patient, ne manquent pas d'attirer pour le chirurgien, certains cas de difformité linguistique, monstrueux aux yeux des profanes, n'émeuvent pas autrement ces savants maîtres. La curiosité du linguiste, d'autant plus aiguë, n'est pas loin de consoler les regrets du philologue.

Horace, cet homme de goût, reconnaît pour souverain maître l'usage :

... *Si volet usus,*  
*Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.*

Et, tout comme lui, Vaugelas. Mais celui-ci,

avec un sentiment plus précis, ajoute qu'il ne faut pas demander trop de raison à l'usage. « L'usage fait beaucoup de choses *par raison*, beaucoup *sans raison*, et beaucoup *contre raison*. »

Littré, à son tour : « L'usage est de grande autorité, et avec raison ; car, en somme, il obéit à la tradition ; et la tradition est fort respectable, conservant avec fidélité les principes mêmes et les grandes lignes de la langue. Mais il n'a pas conscience de l'office qu'il remplit ; et il est très susceptible de céder à de mauvaises suggestions, et très capable de mettre son sceau, un sceau qu'ensuite il n'est plus possible de rompre, à ces fâcheuses déviations. »

Donc, si l'on est bien forcé de subir l'usage, on n'est pas obligé de l'approuver toujours.

Littré, longtemps avant de songer à son

Dictionnaire, avait commencé par éditer les textes des médecins grecs, et par là était devenu quelque peu médecin lui-même. Lorsqu'il entreprit ensuite sa grande œuvre de linguistique, il ne put manquer d'observer que le langage aussi avait ses « maladies ». Et, après avoir accompli son principal ouvrage, il y fit un post-scriptum sur la *pathologie des mots*, sur les altérations et déformations qu'ils subissent. Il relève et rassemble curieusement les « lésions de certains mots dans le cours de l'usage ».

« Comme un médecin, dit-il, qui a eu une pratique de beaucoup d'années et de beaucoup de clients, parcourant à la fin de sa carrière le journal qu'il en a tenu, en tire quelques cas qui lui semblent instructifs, de même j'ai ouvert mon journal, c'est-à-dire mon *Dictionnaire*, et j'y ai choisi une série d'anomalies qui, lorsque je le composais, m'avaient frappé et souvent embarrassé. »

Il glane donc cent et quelques mots des plus curieux, quelques-uns par leur « monstruosité » linguistique ; d'autres jolis, quoique mal bâtis, ayant la beauté du diable, « ingénieux, subtils, pleins d'imprévu ». Le peuple, tout en allant à l'aveuglette, n'est pas toujours maladroit ; et il procrée souvent de bons bâtards très forts, tandis que maintes fois les savants engendrent des mots réguliers, légitimes, nés en justes noces, qui n'en sont pas plus viables pour cela.

Eh bien, ce catalogue pourrait être complété par un certain nombre d'exemples de même sorte ou analogues, qu'il a laissés de côté, ou qui se sont produits depuis : car il y a des moments dans la vie des peuples où l'on voit pulluler plus de mots que d'idées, où ces mots, formés à la hâte, sont souvent mal faits, et où les anciens vocables changent de sens subitement, sans qu'on sache pourquoi.



M. Bréal, dans son beau livre sur *la Séman-  
tique*<sup>1</sup>, salue avec reconnaissance les anciens  
grands lettrés français, bons esprits, nulle-  
ment pédants, « la plupart gens du monde,  
qu'un goût naturel avait conduits à s'oc-  
cuper des problèmes ou difficultés de la  
langue française... Élaguer les expressions  
impropres ou mal venues, faire la guerre  
aux doubles emplois, écarter tout ce qui est  
obscur, inutile, bas, trivial, telle est l'en-  
treprise à laquelle ils se vouèrent avec beau-  
coup d'abnégation et de persévérance. »

Ne pourrait-on aujourd'hui essayer de  
continuer leur œuvre, même sans espoir  
d'être écouté ? Pourquoi ne pas défendre, à  
notre tour, la bonne langue française,  
honneur de nos pères ?

1. *Essai de Sémantique (science des significations)*. Paris,  
Hachette, 1897, page 298.



Nous allons donner quelques exemples de ces déformations du langage :

1° Changements de signification (*sémantique*);

2° Changements de prononciation et de forme (*phonétique et morphologie*);

3° Changements de construction et de tours (*syntaxe*);

4° Changements de genre, de nombre, etc.

5° Création de mots mal venus ou inutiles.

# I

## Changements de signification

Ordinairement les mots changent de signification peu à peu et par degrés. Ainsi le mot « partir », en français, comme en latin *partiri*, signifie d'abord « partager ». — « Nous *partons* le fruit de notre chasse avec nos chiens », dit Montaigne. — Et La Fontaine :

... Ces gens gais et joyeux

Sont sur le point de *partir* leur chevance (*leur bien*).

« Avoir maille à *partir* », avoir à partager

une toute petite monnaie (impossible à partager), avoir des difficultés avec quelqu'un. — Molière, *l'Étourdi*, acte I, scène IX :

Et l'on nous voit sans cesse avoir *maille à partir*.

Tel est le premier sens de *partir* : diviser en *parts*. Puis, deuxième sens, séparer. Dans le poème de *Roncevaux* :

La main lui fut du corps *partie*.

c'est-à-dire, *séparée* du corps. De ces deux premiers sens, subsistent encore les composés *répartir*, *départir* : « faire le *départ* des bons et des mauvais », c'est-à-dire *séparer* les uns des autres ; — *impartir*, souvent employé par Gambetta, mais qui ne se trouve ni dans le Dictionnaire de l'Académie ni dans celui de Littré ; — enfin, avec le pronom réfléchi, *se partir*, se séparer, s'éloigner ; ainsi, dans Froissart : « A ces paroles, messire Gautier *se partit du roi*, et retourna jusques à Calais » ; et dans Rabelais,

*Pantagruel*, II, v : « *Se partit* dudit lieu » (s'en sépara, s'en éloigna).

Voilà comment des deux premiers sens on passe au troisième, qui est demeuré seul en usage : *partir* (même sans pronom personnel), s'en aller. Car, pour s'en aller, on se *sépare*. Exemple ce passage de la traduction française du roman grec de l'évêque Héliodore, *Théagène et Chariclée*, que Racine adolescent aimait tant à lire : « Elle m'embrassa étroitement... Mais, quand elle vit que je lui résistais, elle *se départit de moi*, soupirant amèrement. » C'est-à-dire se sépara de moi (et s'en alla). Les deux sens se trouvent ici réunis ; et il est facile de saisir comment ensuite on a passé de l'un à l'autre.

De même dans la chanson d'Henri IV à la belle Gabrielle, en la quittant :

Charmante Gabrielle !  
Percé de mille dards,  
Quand la gloire m'appelle  
Sous les drapeaux de Mars,

Cruelle *départie* !  
 Malheureux jour !  
 Que ne suis-je sans vie,  
 Ou sans amour ?

Ici encore « *départie* » veut dire à la fois « séparation » et « départ ».

Autre exemple de changement de sens par degrés : le mot « *mouchoir* ». Le premier sens est : objet avec lequel on se mouche. 2° Le hasard de nos habitudes veut que cet objet soit une pièce carrée d'étoffe, soie, fil, coton, etc. De là, par oubli de la destination et par considération unique de la nature et de la forme de l'objet, le mot « *mouchoir* » s'applique à des pièces d'étoffe de même genre : « se mettre un *mouchoir* autour du cou ». 3° Le mouchoir que les femmes se mettent autour du cou retombe en pointe triangulaire sur leurs épaules : considération d'un nouveau caractère ; de là le sens que le mot prend dans la langue de la marine :

*mouchoir*, pièce de bois triangulaire. Ainsi le mot perd son sens primitif, pour désigner un nouvel objet ; puis, le nom passe du deuxième objet à un troisième à l'aide d'un caractère nouveau, qui s'oublie à son tour, et ainsi de suite <sup>1</sup>.

« *Éclat* » signifiait à l'origine et signifie toujours « fragment qui saute d'un objet qu'on brise, qu'on fend ». Au xv<sup>e</sup> siècle, il a pris le sens de « bruit soudain qui frappe l'oreille ». Et le xvii<sup>e</sup> y a ajouté celui de « lumière vive qui frappe les yeux » <sup>2</sup>.



Voilà des changements de sens par degrés. Voici autre chose. Il y a des mots qui changent de signification, non par degrés, mais tout d'un coup, on ne sait pourquoi.

1. Arsène Darmesteter, *la Vie des Mots*.

2. *Ibid.*

Que voulait dire le mot *mièvre* dans la bonne et vraie langue française? Il voulait dire (je cite Littré) : « Qui a de la vivacité, mêlée de quelque malice, surtout en parlant des enfants ». Lorsque, dans le *Malade imaginaire*, M. Diafoirus le père fait l'éloge de son fils (un bon lourdaud) : « Quand il était petit, dit-il, il n'a jamais été ce qu'on appelle *mièvre et éveillé*... On eut toutes les peines du monde à lui apprendre à lire; et il avait neuf ans qu'il ne connaissait pas encore ses lettres... » Voilà la vraie signification du mot. — De même, dans une comédie de Dancourt, *le Prix de l'Arquebuse* : « Toi qui es la fille du pays la plus enjouée, la plus gaillarde, la plus *mièvre*... » — Le substantif *mièvrerie* participait naturellement du même sens; c'était la qualité d'un enfant *éveillé, espiègle* : « un enfant *d'une mièvrerie amusante* ». — On disait aussi *mièvreté*. Voltaire (lettre à d'Argental, 23 mai 1767) : « Un de ces infor-



tunés jeunes gens, qui méritait d'être mis six mois à Saint-Lazare, a été condamné au plus terrible supplice pour une *mièvrété* » (une gaminerie).

Eh bien, comment se fait-il que, de nos jours, depuis environ soixante ans, *mièvré* ait pris tout à coup le sens de *maniéré* ; et, de même, *mièvrerie* celui de *mignardise* et *afféterie* ? Balzac est, je crois, un des premiers qui l'ait employé dans ce sens, que rien ne justifie. Mais à présent le pli est pris et ne pourra plus s'effacer. Tel écrivain de nos jours oppose, comme chose toute naturelle, *mièvrerie* à *virilité*.



Pareillement, le mot *émérite* voulait dire, comme en latin *emeritus*, un soldat ou un fonctionnaire qui a fait son temps et qui a pris sa retraite. Il ne voulait pas dire autre chose. Balzac encore, dans sa jeunesse,

s'imagina, apparemment en lisant sur la première page d'une grammaire : « Lhomond, professeur émérite », que cela voulait dire : « professeur *de mérite*, professeur expert ». Et l'on commença, après lui, à employer le mot dans le sens de « très habile ». Mais, pour ceux qui savaient le français, cela produisait des effets bizarres. Ainsi on lisait qu'un cambrioleur *émérite* avait été arrêté au moment où il pillait un appartement. — Mais il n'était donc pas à la retraite, puisqu'on l'avait surpris encore en *exercice* ? — Ou bien on lisait que le plus beau des théâtres venait d'engager, pour la plus grande joie des amateurs de ballets, deux ballerines *émérites*, — c'est-à-dire, en français, deux danseuses *retraitées*, deux vieilles danseuses *honoraires*... Quelle attraction ! — Néanmoins ce sens imprévu et injustifiable finit par passer en usage. Des académiciens l'emploient.



Aux environs de 1830, j'ignore quel rapin de la jeune école romantique, attrapant au hasard de sa mémoire le mot *truculent* (en latin, *truculentus*, cruel), lui donna, en l'appliquant à la couleur, la signification de *riche et plantureuse*. Et les autres le répétèrent, par je ne sais quelle vague raison d'onomatopée, l'harmonie ayant apparemment un sens par elle-même, sans rapport avec l'étymologie. — Et c'est peut-être aussi là l'explication unique de la transformation du sens de *mièvre*, qui par son harmonie semble mignard.

Quelque autre artiste, à qui la forme du mot « poncis » n'aurait pas dû être inconnue, se mit à le prononcer *poncif*. Et ses camarades firent comme lui. Cette forme altérée prévalut. Même le substantif devint adjectif au besoin et prit un féminin : *poncive*.

« Une manière *poncive* » c'est-à-dire banale, sans originalité, surmoulant les formules connues et usées.



Une bévue étrange est d'employer l'adverbe *compendieusement*, — lequel veut dire « en abrégé », — dans le sens de « prolixement ». Cela tient à une excellente plaisanterie de la comédie des *Plaideurs*, qu'on a mal comprise. Le juge Perrin Dandin rappelle au fait un avocat prolix et l'invite à abréger. L'avocat déférent ralentit sa palabre et dit pesamment :

... Puis donc qu'on nous permet de prendre  
Haleine, et que l'on nous défend de nous étendre,  
Je vais, sans rien omettre et sans prévariquer,  
*Compendieusement* énoncer, expliquer,  
Exposer à vos yeux l'idée universelle  
De ma cause, et des faits renfermés en icelle.

DANDIN

Il aurait plus tôt fait de dire tout vingt fois  
Que de l'abréger une.

*Compendieusement* signifie donc « en abrégé », du latin *compendium*, « précis, résumé ». Le comique est d'avoir trouvé, pour signifier *en abrégé*, un mot si long, si lourd, qu'il semblait plutôt vouloir dire le contraire ; si bien que les gens étourdis s'y sont mépris et emploient ce mot dans le sens de « *en détail, longuement, minutieusement* ». Quel triomphe pour la plaisanterie de Racine !



D'autres distraits confondent « naguère » avec « jadis ». *Jadis*, c'est *jam diu*, « il y a déjà longtemps ». « N'a guères », comme l'écrivait encore en trois mots Montaigne, c'est « il n'y a guère », il y a peu de temps. Aussi quel effet singulier quand nous rencontrons des phrases comme celle-ci : « *Naguère Léonidas aux Thermopyles...* » Ou quand, à propos des coutumes antiques, on dit : « *Les coutumes d'antan* », ce qui signifie

les coutumes « de l'an passé » (*ante annum*). François Villon se demande où sont les « Dames du temps jadis » :

Mais où sont les neiges d'antan ?

c'est-à-dire : « Mais où sont les neiges de l'an dernier ? »



Autrefois, comme malédiction suprême, on souhaitait à un ennemi « male mort », c'est-à-dire mauvaise mort, mort sans confession et absolution; par suite, damnation éternelle. Les mœurs ayant changé et s'étant adoucies, ce souhait cruel est devenu moins fréquent; la locution a eu moins d'occasions d'être employée; le sens alors s'en est perdu, et, au lieu de « male mort », quelques-uns se sont mis à dire *mal de mort*, qui ne signifie pas grand'chose. « Male mort » était comme « male peste », « male chance », « male

branche », « male maison » ; et, au masculin, bon gré, *mal* gré ; bon an, *mal* an. C'était, au masculin et au féminin, la traduction du latin *malus*, *mala*, — neutre *malum*. — Le dernier mot du *Pater noster* n'est pas un neutre, mais un masculin : *Libera nos a malo* ne signifie pas « Délivrez-nous du mal », mais « Délivrez-nous du Malin, du Tentateur, du Mauvais esprit ».

La rue nommée à présent « mondétour » s'appelait de son vrai nom « maudétour », c'est-à-dire « mauvais détour », parce qu'elle faisait un coude, où l'on vous égorgeait. Ce *mau* n'était autre que *mal* au masculin ou au neutre, comme dans « mauconseil », « maudire », « maugréer », « Maufait » (nom du Diable pendant tout le moyen âge).

Saint-Simon (t. XXXIII, in-12, p. 95) parle de « la male peur » du duc du Maine, au moment où on l'arrêta ainsi que sa femme, comme ayant conspiré tous deux avec l'ambassadeur d'Espagne, Cellamare, pour

Philippe V, contre le Régent<sup>1</sup>. — Ce mot « male peur » (*male paour*) se trouve à chaque instant dans Rabelais, à propos de Panurge.



Tous les jours, on lit dans quelque journal : « Nous garantissons la *véracité* du fait ». Pourquoi pas tout simplement « la vérité » ? *Verax* signifie en latin « aimant à dire la vérité » ; c'est donc quelque chose de plus que *veridicus*, « véridique », qui signifie seulement « disant la vérité ». L'un et l'autre, en tout cas, quoique différents de degré, ne conviennent qu'aux personnes ; appliqués aux choses, ils sont impropres tous deux : on peut et doit donc dire « la vérité d'un fait », mais non pas « la *véracité* d'un fait ». Un fait est ou n'est pas ; voilà tout. Dites,

1. Dans l'édition de 1847, on a imprimé « la *mâl* peur » (avec un accent circonflexe), ce qui fait un plaisant contre-bon-sens.



si vous voulez, qu'il est vrai ou faux ; en aucun cas il ne saurait être « véridique », encore bien moins « vérace ». Cela s'imprime cependant chaque jour, par besoin d'innover peu ou prou, à tort et à travers.

\* \* \*

Depuis une douzaine d'années, le mot *néfaste* est à la mode et tend à remplacer le mot *funeste* ; ils ne sont cependant pas synonymes. L'un hérite déjà de l'autre à tel point qu'on commence à lui donner un régime : j'ai entendu, au mois d'octobre 1888, un chef de groupe parlementaire stigmatiser « une politique *néfaste au pays* ». C'est la première fois que cette construction apparaissait ; elle a fait fortune depuis lors. — Je m'imagine que, dans cette confusion de *néfaste* avec *funeste*, il y a peut-être un phénomène de métathèse inconsciente, à peu près comme dans la substitution de *s'affirmer* à *s'affermir*.

« Le succès de cette pièce *s'affirme* », dit-on à présent ; il y a une trentaine d'années et auparavant on disait « *s'affermit* ». Au reste, ces deux mots ont la même étymologie, et sont les doublets l'un de l'autre. On change les formes pour réveiller l'attention.



Quelques personnes ont peur du mot « infecter » et le remplacent invariablement par « infester ». Le sens n'est pourtant pas le même. « Infester » signifie « ravager », faire œuvre d'ennemi, *infestus*. « Infecter », *inficere*, signifie « imprégner de choses horribles, empoisonner, souiller ». Corneille, dans *Médée*, acte III, scène II :

... Cette robe empestée,  
Que de tant de poisons vous avez infectée.

Voltaire, *OEdipe*, acte I, scène III :

Le meurtrier du roi respire en ces États  
Et de son souffle impur infecte vos climats.

La méprise peut venir de ce que parfois l'une des deux idées est voisine de l'autre dans telle conjoncture donnée. Il peut se faire qu'un pays soit *infecté* de la peste, et par conséquent *infesté* par elle. Voltaire, dans *Mérope*, acte II, scène première, a dit et a eu droit de dire, au figuré :

De crimes, de brigands, ces bords sont infectés.

c'est-à-dire qu'ils en sont *souillés*. Ils peuvent en être par conséquent ravagés aussi, « infestés »; mais ce détail du fait matériel implicite est dominé par l'expression du fait moral, la souillure.

\*  
\* \* \*

On confond « idiotisme » avec « idiotie ». Le curieux est qu'on s'autorise pour cela d'une phrase de Voltaire se moquant de ceux qui font cette confusion et disant : « Il pense que l'*idiotisme* est l'état d'un idiot,

comme le pédantisme est l'état d'un pédant ». — Un « idiotisme », au vrai, signifie une locution ou une construction *particulière*, propre à une langue, à une nation (du grec ἰδιος, particulier<sup>1</sup>).

Lorsqu'on discutait à Versailles la loi de la *collation* des grades, un député à la tribune proposa les diverses règles à suivre pour les « collationner » (voulant dire « conférer »), au mieux des intérêts de tous.

On confond « cours » avec « leçon ». Un cours est un ensemble de leçons sur un sujet défini ; une « leçon » n'est pas un « cours ».

Quelqu'un émet le vœu que l'on construise à Paris « une salle de conférences *potable* » !... *Potable* signifie « bon à boire ».

Autrefois on disait : « Un vote important ». Ensuite on a dit : « Un vote capital ». Ces jours-ci, j'ai lu quelque part : « Le vote d'hier n'était pas un vote *primordial* ».

1. Chez les Grecs, *idiot* s'oppose à *public*, et désigne « un particulier ».

Pour dire qu'une revue paraîtra de quinzaine en quinzaine, on forge sans réflexion l'épithète « *bimensuelle*, » qui signifie mot à mot « deux fois mensuelle », ou paraissant tous les deux mois, au lieu de « deux fois dans un mois » ; de même que « bisannuel » signifie « revenant tous les deux ans ». Il eût été plus simple de dire « revue de quinzaine », si l'on ne voulait pas mettre « semi-mensuelle ».

Jules Janin, un des premiers, je crois, a fait la confusion de « aussi » et « aussi bien », que plusieurs ont répétée depuis. L'un signifie « c'est pourquoi » ; l'autre signifie « d'ailleurs ».

« Grâce à » est employé, chaque jour, à contre-sens, dans des phrases comme celles-ci : « *Grâce à la mauvaise eau qu'on boit dans cet endroit, la fièvre typhoïde y est fréquente* ». — « *Grâce au vent du nord-est qui soufflait avec violence, l'incendie se pro-*

pageait rapidement. » Voilà d'heureuses « grâces » ! — Cela peut aller de pair avec « jouir d'une mauvaise santé » et « posséder une mauvaise réputation ».

« *Trêve* » et « *sans trêve* » s'emploient non moins inconsidérément à chaque minute. Que l'on écrive « faire trêve à la discussion » ou quelque autre chose analogue, cela se comprend ; mais qu'un écrivain très classique ait pu laisser échapper de sa plume « faire trêve à l'admiration », comme si l'admiration était quelque chose de pénible, cette métaphore est à rebours ; — aussi bien que celle-ci : « le comble de l'affaissement » et autres pareilles, fréquentes dans Stendhal. Ce mot « comble » faisait partie de la monnaie courante de l'époque. Hugo lui-même ne laisse-t-il pas échapper cette phrase : « *La pulvérisation des idées était, en lui, à son comble* ». (*L'homme qui rit*, t. IV, page 135).

Depuis le second Empire, un grand nom-

bre de personnes ont remplacé « aussitôt » par « immédiatement », pris, en ce sens, de l'anglais *immediately*, mais qui en français signifie « sans intermédiaire ». Ainsi, dans La Bruyère : « Entreprendre de soulager, *ou* immédiatement et par ses secours, *ou* du moins *par sa médiation* ». — Depuis le dernier règne aussi, le mot « *excessivement* » est employé par beaucoup de gens d'une manière étrange, comme équivalent du superlatif, et synonyme d'« extrêmement ». Cela produit parfois des phrases bizarres : « Il est *excessivement modéré* », « *excessivement convenable* », « *excessivement juste* ».



Tantôt donc le mot change de signification tout à coup et sans raison ; tantôt c'est par nuances raisonnables que le sens va s'étendant de proche en proche. Ceci alors n'est plus déformation, mais transformation.

Voici, par exemple, le mot *bureau*. C'est,

1° une grosse étoffe de laine bourrue (comme *bure*, même sens ; lequel *bure* vient sans doute de *bourre*). Boileau, dans sa première Satire, parle d'un poète indigent

Et qui n'étant vêtu que de simple *bureau*,  
 Passe l'été sans linge et l'hiver sans manteau.

2° *Bureau* est une table couverte d'une étoffe de cette sorte, pour écrire dessus. —  
 3° *Bureau* est l'endroit où travaillent ceux qui écrivent, les employés d'une administration. — 4° Les personnes elles-mêmes de cette administration. « Prendre l'air du bureau, s'informer de l'état d'une affaire. » —  
 5° La réunion du président, des vice-présidents et secrétaires d'une assemblée. —  
 6° Divers organes publics : bureau de finances. « Payer à bureau ouvert. » Bureau de tabac. Bureau de postes. Bureau des hypothèques. Bureau des Longitudes. Bureau de nourrices. Bureaux arabes, etc.

\*  
\* \*

X L'histoire du mot « *dais* » est curieuse.



— Au moyen-âge, le mot s'écrivait *deis*, et le sens primitif était « table à manger en forme de rond », *discus*, disque. Citant la phrase de Mathieu Paris : *Priore prandente ad magnam mensam quam deis vocamus*, « Le prieur mange à une grande table qu'on nomme *deis* », Littré ajoute : « Comme la place où l'on posait le *deis* (la table ronde) était élevée quand il s'agissait de grands personnages, *deis* a pris (secondement) le sens d'*estrade* ». Ainsi, dans l'histoire du Théâtre Français d'autrefois, l'auteur, décrivant « la salle des machines » au palais des Tuileries : « On monte ensuite, dit-il, *sur* un haut dais préparé pour les places des personnes royales ». Ensuite, l'estrade étant abritée ordinairement par une tenture au-dessus, on en est venu troisièmement au dernier sens, le seul usité de nos jours : « ouvrage dans la forme des anciens ciels-de-lit, et qui sert de couronnement à un autel, à un

trône. Poétiquement, « sous le dais » ou « sur le trône » sont des phrases équivalentes. Ainsi Boileau, faisant l'éloge de la Satire, elle seule, dit-il,

Elle seule, bravant l'orgueil et l'injustice,  
Va *jusque sous le dais* faire pâlir le vice.

Le dais portatif, dans les processions, est ce qui abrite le saint-sacrement et le prêtre qui le porte; ou ce qui, dans les cérémonies d'autrefois, abritait les rois et princes faisant leur entrée solennelle.

Le dais est l'emblème de la souveraineté : dans l'interrègne de deux papes, c'est le sacré-collège des Cardinaux qui est souverain : alors « chaque stalle du Conclave est surmontée d'un dais; soixante-dix stalles, soixante-dix dais, soixante-dix parts ou plutôt soixante-dix éléments de la souveraineté, en attendant qu'un pape soit élu, que tous les dais s'abattent, sauf un seul, et que la souveraineté, au lieu d'être une

en soixante-dix personnes, redevienne une en une seule personne, comme le Saint-Siège est un, comme l'Église est une » <sup>1</sup>.



D'autres fois, la signification du mot va se rétrécissant.

*Laborare*, en latin, avait la signification générale de « travailler » d'une manière quelconque. Il s'est réduit chez nous au travail de la terre, « labourer », le travail par excellence, sans lequel aucun autre ne saurait exister.

Il y avait en latin un substantif *felis* ou *feles*, qui signifiait « la femelle ». Ce nom convenait à la femelle de tous les animaux, au moins de tous les animaux mammifères (de *fela*, « mamelle ». La même racine *fe*,

1. Ch. Benoît, *le Gouvernement de l'Église en 1894*.

« allaiter », a donné *filius*, « fils »). Mais *feles* ou *felis* est arrivé peu à peu à désigner seulement la femelle du chat, et c'est au sens de « chatte » qu'il nous est parvenu.— Quand les Grecs d'aujourd'hui appellent le cheval ἄλογον, cela ne veut pas dire, comme on l'a interprété, que le cheval soit l'animal par excellence; encore moins « qu'il ne lui manque que la parole »; cela signifie seulement que le cavalier, parlant de sa monture, s'est habitué à dire « la bête »<sup>1</sup>.

« Chaque classe de population est tentée d'employer à son usage les termes généraux de la langue; elle les lui restitue ensuite portant la marque de ses idées, de ses occupations particulières. C'est ainsi que le mot *species*, qui veut dire de la façon la plus générale « espèce », a été employé par les droguistes du moyen-âge pour les quatre espèces d'ingrédients dont ils faisaient commerce

1. Bréal, *la Sémantique*, p. 121.

(poivre, girofle, cannelle, muscade); en sorte que, quand le mot est retourné à la langue commune, il était devenu nos *épices*<sup>1</sup>. »

Lorsque les épices, apportées des lointains pays, coûtaient fort cher et étaient fort prisées, le plaideur qui voulait gagner sa cause en faisait des présents au juge. Ces présents, d'abord volontaires, devinrent par la suite une taxe due, s'étant transformés en argent; de sorte que, dans la comédie des *Plaideurs*, la plaisante méprise de Petit-Jean :

Il me redemandait sans cesse ses *épices* ;  
Et j'ai tout bonnement couru dans les offices  
Chercher la boîte au *poivre*...

fait retourner le mot à sa source<sup>2</sup>.

1. Bréal, *la Sémantique*, p. 122.

2. Le bonbon nommé « papillote » est le dernier vestige du *cornet de poivre* offert au juge d'autrefois. — En Belgique, il y a encore les *spiculos*, qui se vendent chez les confiseurs-pâtisseries.



On trouve, dans toutes les professions, des noms concrets devenus abstraits, ou, à l'inverse, des noms abstraits devenus concrets. « Le musicien entend par *ouverture* le morceau d'orchestre qui précède un opéra, le marchand débite les *nouveautés* de la saison, le financier fait rentrer ses *créances*, l'intendant pourvoit aux *subsistances* de l'armée<sup>1</sup>. »

Sous la monarchie absolue, « avoir la plume » signifiait imiter l'écriture du Roi et tenir la correspondance pour lui.

Expressions abrégatives de même sorte, qui s'entendent à demi mot : « Un chrétien *qui pratique*. Un malade qui est *administré*. Une maison *qui liquide*. Une affaire de *mœurs*. L'homme *tertiaire*<sup>2</sup>. »

1. Bréal, *la Sémantique*, p. 152.

2. Id., *Ibid.*

« Article *exclusif* », dans la langue commerciale de nos jours, semble signifier « vendu par notre maison *exclusivement* ».



En passant d'une langue à l'autre, tantôt le sens s'élargit, et, par exemple, *carpentarius*, qui en latin signifiait seulement « un charron » (de *carpentum*, « char »), est devenu en français « un charpentier »; — tantôt il se rétrécit, et *jumentum*, « une bête de somme », n'est plus aujourd'hui qu'une *jument*. Il y a, dans ces transmissions d'une langue à l'autre, de singuliers caprices, des contradictions : le latin *caballus*, qui signifiait à peu près « une rosse », s'est ennobli en devenant « cheval »; et l'allemand *Ross*, qui est « un cheval », s'est dégradé au contraire en devenant « rosse ».

Les mots, comme les gens, ont leurs vicissitudes, leurs fortunes diverses, leurs

déchéances ou leurs promotions. Tandis que les uns descendent, d'autres, de très bas, montent très haut. Ainsi le *comes stabuli*, « comte ou *compagnon* de l'étable », c'est-à-dire « chef de l'écurie », est devenu par degrés « le connétable », le premier personnage du royaume après le Roi. Les « gardiens des chevaux » sont devenus « les maréchaux »<sup>1</sup>.



Il était une fois, comme disent les contes de fées, une jolie nymphe, nommée Syrinx. Poursuivie par un dieu amoureux d'elle, elle en appela un autre à son aide, lequel, pour la sauver, ne trouva autre moyen que de la changer en roseau ; et le roseau se nomma comme elle. — Le premier dieu

1. Arsène Darmesteter, *la Vie des Mots*, page 93 : « *Maréchal*, de l'ancien haut-allemand *Marscalc* : valet (*Scalc*) de cheval (*Mar*). »



alors en coupa des tuyaux, dont il composa une flûte, qui prit son nom à lui, « la flûte de Pan », et qui garda aussi son nom à elle : *syrinx* ou *syringe*. Mais, ô vicissitude affreuse ! lorsque, d'après l'oiseau nommé ibis (selon le récit d'Hérodote), la médecine eut inventé l'instrument de « Monsieur Fleurant », celui avec lequel les garçons apothicaires et les matassins poursuivent « Monsieur de Pourceaugnac », ne voilà-t-il pas qu'on donna à ce tuyau le même nom, *syringe* ou *syringue*, et enfin « seringue », par adoucissement ! — Ainsi les noms eux-mêmes *habent sua fata* ! Celui-là fut donné encore, jadis, aux sépultures des rois d'Égypte, parce que ces tombes étaient creusées dans le roc comme les tuyaux de la flûte de Pan. — Et aujourd'hui enfin, « une seringue » signifie également, en grec, une fistule, et un tunnel.

Le mot εὐνοῦχος, ô vicissitude encore ! a vu sa condition décroître, après qu'elle

avait crû. « *Eunuque* », littéralement « gardien du lit » ou valet de chambre (tel est le sens primitif), était devenu sous le bas-empire moins une fonction réelle qu'un titre honorifique auprès des princes, à peu près comme en France « gentilhomme de la chambre du Roi », sous la monarchie absolue; et puis, il est redescendu après avoir monté, et a pris sa dernière et unique signification désormais dans les harems.



Il y a des mots qui apparaissent sous un faux jour, quand on perd de vue l'étymologie. « Cimetièrre » signifie simplement « dortoir », *κοιμητήριον*, « lieu où l'on dort », de *κοιμάω*, dormir : rien de funèbre dans ce nom.

« Myosotis », pour les âmes poétiques, signifie : « Ne m'oubliez pas », comme pour les Gretchen *Vergiss mein nicht* ; en réalité,

ce nom veut dire « oreille de rat », à cause de la forme de ses feuilles. — Les jeunes filles de nos campagnes appelaient cette jolie petite fleur « Plus je vous vois, plus je vous aime » ; ou bien : « Les yeux de la Sainte-Vierge ».

Les mots qu'on nomme « diminutifs » ne désignent pas toujours des objets plus petits. Il y a, ici encore, bien des hasards. Si une « fourchette » est plus petite qu'une « fourche », la « brochette », (ὀβελίσκος) qu'on a apportée de Louqsor sur la Place de la Concorde, est plus grande qu'une « broche » (ὀβελός).



Puisque les langues sont faites par tout le monde, nécessairement elles contiennent beaucoup d'à-peu-près. L'expression est tantôt trop large, tantôt trop étroite. Aussi

les mots n'expriment-ils pas toujours pour tous la même chose.

« La pensée populaire, qui aime l'image et la sensation, n'a pas toujours des idées nettes et précises; elle confond des choses différentes, en se laissant entraîner par des rapprochements vagues et inexacts...»<sup>1</sup>.

« Ramage » (du latin *ramus*) signifiait d'abord *rameaux*; puis, par idée avoisinante, il est venu à signifier « chant des oiseaux dans la ramée ».



Il ne faut pas seulement considérer les mots un à un, il faut les voir aussi en leurs groupements habituels. Dans les locutions composées de plusieurs vocables accoutumés à être ensemble (c'est une fine remarque de Max Bonnet), « ces mots agissent les uns sur les autres, et prennent

1. Arsène Darmesteter, *la Vie des Mots*.

chacun une partie de la signification de leurs associés ».

Ils accomplissent leurs fonctions en groupe, pourrait-on dire, comme un ministère homogène et solidaire.

Par là, se dégage souvent de la combinaison des mots un sens qu'aucun d'eux n'exprimait, — à peu près comme les couleurs agissent les unes sur les autres par voisinage et par reflet, ou bien par contraste heurté et par dissonance harmonique.

Voilà pour les changements de signification. — Voyons, en second lieu, comment les mots changent de prononciation et de forme.

## II

### Changements de prononciation et de forme

Les changements de prononciation sont imperceptibles, mais incessants. Tous les vingt-cinq ans environ, les étrangers qui reviennent dans un pays s'en aperçoivent. — On peut constater ces changements, non les enrayer.

Nous n'ignorons pas les progrès qui ont été faits depuis une trentaine d'années en tout ce qui touche à l'histoire de la prononciation. Aussi prions-nous le lecteur de considérer ce qui suit comme de simples indications qui ne prétendent point à la rigoureuse précision scientifique.

Aux premiers siècles de la langue française, la voyelle des pronoms possessifs *ma*, *ta*, *sa*, quand elle se trouvait devant un mot commençant par une voyelle ou par une *h* muette, s'élidait, ainsi qu'elle fait encore, en pareil cas, dans l'article *le* ou *la* : *l'affaire*, *l'étude*, *l'image*, *l'omnibus*, *l'usine*, *l'herbe*, etc. On disait donc en élidant : « *m'amie*, *m'amour*, *t'espée*, *s'enfance* » ; dans les épitaphes : « Dieu aye s'âme ! » pour « Dieu ait son âme ! ». A la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, tout en conservant cet usage pour l'article *la*, on l'abandonne incorrectement pour *ma*, *ta*, *sa*, que l'on remplace par les pronoms masculins *mon*, *ton*, *son*, devant les substantifs féminins commençant par une voyelle ; ce que Littré appelle avec raison « un criant solécisme ».

Il n'est resté de l'usage ancien que deux débris : « *m'amour* » et « *m'amie* ». Mais qu'est-il arrivé ? C'est qu'on a d'abord soudé l'un et l'autre, et qu'ensuite on a recoupé le second en deux, mais tout de travers : de

« m'amie » on a fait « ma mie » ; et « une mie », pour signifier une bonne d'enfant. Saint-Simon, parlant de madame de Maintenon et de ses sentiments pour le duc du Maine : « Elle l'aimait, dit-il, plus tendrement qu'aucune *mie* ni qu'aucune nourrice ». — Voltaire seul, en dépit de l'usage vicieux, continue avec raison à écrire : « m'amie », comme dans la vieille chanson : « J'aime mieux m'amie, ô gué ! »

Quant à « m'amour », qui devrait s'écrire aussi avec une apostrophe, une édition de Molière, imprimée cependant chez Firmin Didot, le met en un seul bloc, bien à tort ; c'est au moment où le malade imaginaire dit à sa femme : « Allez *mamour*, et passez chez votre notaire, afin qu'il vous expédie ce que vous savez ».

Et, dans la locution courante « faire des *mamours* », l'apostrophe généralement a sauté aussi, mais à tort.

On disait et on écrivait d'abord en deux



mots « mon sieur » et « ma dame »; les mots se sont soudés si bien, qu'on dit aujourd'hui « cher monsieur » et « chère madame ». Le peuple, en Belgique, a soudé de même « ma » avec « tante »; une petite chanson très gentille dit : « Il m'a emmenée chez sa *matante*<sup>1</sup>. » L'ancien mot français est « *ante* », du latin *amita*, l'accent tonique sur le premier *a*. A ce mot « *ante* » s'était soudé peut-être le pronom possessif *ta*, avec élision, ce qui avait produit « *t'ante* ». Dans cette hypothèse, le mot wallon « *matante* » mettrait un second pronom possessif sur le premier.

L'article, lui aussi, s'est parfois soudé avec le substantif; exemples : « *lierre* », « *loriot* », « *lendemain* ». L'ancienne forme légitime, « *hierre* », du latin *hedera*, se trouve encore dans la bouche des paysans de plusieurs provinces. On disait donc d'abord

1. De même, en patois lillois, on dit : « Notre *monfré* », pour « notre frère ».

régulièrement « hierre » et « l'hierre » ; puis l'article s'est agglutiné ; l'*h* étant tombée, on a eu « lierre », et on a superposé un second article, on a dit et écrit « *le lierre* ». De même « l'oriot » est devenu « *le loriot* ».

On disait premièrement : le jour en demain, « l'en demain » ; puis ces trois mots se sont soudés en un : « *lendemain* » ; et alors on a remis un second article par-dessus le premier : « *le lendemain* ».

Une fortune analogue est échue aux deux petits mots très courts, « hui » et « heur ». Ils tenaient si peu de place qu'ils disparaissaient presque : on a senti instinctivement le besoin de les étoffer. Pour le premier des deux, « hui », qui signifiait « en ce jour », au lieu de continuer à dire « hui » tout seul, on s'est mis à dire « au jour d'hui » ; ensuite ces mots se sont cousus ensemble, comme « l'en demain ». Enfin, dans le peuple, on a renforcé encore

ce quadruple mot, on a dit « au jour d'aujourd'hui » ; cela fait sept mots, pour un de trois lettres. Et Lamartine, jusque dans une ode, celle qui est adressée à lord Byron, a cru pouvoir risquer cette expression populaire :

Et nous n'avons à nous *que le jour d'aujourd'hui !*

Louis XIV, qui n'était pas fort en orthographe, écrivait par deux *o*, « ojordui », — ce qui indique, pour le remarquer en passant, que les diphthongues des deux premières syllabes, *au* et *ou*, se prononçaient alors toutes les deux à peu près comme un *o* bref. (*Au* sonne encore ainsi dans « mauvais » et dans « paupière ».) Et Saint-Marc Girardin, en son adoration du xvii<sup>e</sup> siècle, prononçait de la même manière que le grand roi écrivait : « ojordui ».

Ce mot soudé amène, de nos jours, une forme peu correcte et disgracieuse. Quand on parlait purement, on disait : « jusqu'aujourd'hui », comme Racine dans *Athalie*,

acte II, scène VII : « Le ciel jusqu'aujourd'hui ». A présent, où l'on a l'oreille peu sensible, presque tout le monde dit : « jusqu'à aujourd'hui » ; ce qui de nouveau fait deux articles l'un sur l'autre.

Quant à « heur », contraction du latin *augurium*, « augure », on l'a étoffé, lui aussi ; on a dit : « bon heur ou mal heur » ; puis chaque épithète s'est soudée au substantif : bonheur, malheur. Et « heur » ne s'est plus trouvé que dans l'ancien proverbe : « *Heur* et malheur », et dans l'adjectif « *heureux* ». Mais Corneille l'employait encore très bien tout seul et sans épithète :

Rodrigue, qui l'eût cru... ?

— Chimène, qui l'eût dit... ?

Que notre *heur* fût si proche et si tôt se perdit ?

Par un instinct analogue peut-être, à Paris et même dans toute la France, on prononce : « Je *l* l'aime », « je *l* l'adore », voulant sans doute que ce pronom si court, abrégé encore par l'élision de la voyelle, ne

se perde pas. La preuve c'est que, quand la voyelle n'est pas élidée (par exemple, dans « je le veux », ou « je la tiens »), on ne double pas la consonne, on ne dit point : « Je *l* le veux, je *l* la tiens ».



M. Auguste Brachet a démontré que, selon les lois de la transformation phonétique, *e long* des latins devient ordinairement *oi* en français : *me*, « moi » ; *te*, « toi » ; *se*, « soi » ; *regem*, « roi » ; *legem*, « loi » ; *velum*, « voile » ; *tela*, « toile » ; *sexaginta*, « soixante » qui évidemment se prononçait d'abord « *serante* », et qui aurait dû continuer à être prononcé ainsi.

Du latin *avena* était venu d'abord *avene*, qui allait plus tard devenir *avoine*, mais qui déjà, sans doute, se prononçait ainsi, ou à peu près. J'ai connu encore, dans le haut du faubourg Saint-Jacques, tout à côté du jardin de Chateaubriand, donnant sur le

boulevard d'Enfer, le « *Cul-de-sac Longue-Avène* », aujourd'hui disparu.

Celui qui donnait l'*avoine* aux chevaux du roi s'appelait son *avenier*.

La même diphthongue *oi*, dans le prénom de *François*, a gardé sa prononciation ancienne; elle l'a perdue et changée en *ai* dans le nom de notre nation : *les Français*. Autrefois l'un et l'autre se prononçaient de même, étant le même effectivement. Dans la satire de Boileau, l'un des deux hobereaux, qui se pique de littérature, dit :

A mon gré, le Corneille est joli quelquefois,  
En vérité, pour moi, j'aime le bon français.

La rime indique que l'ancienne prononciation subsistait encore du temps de Louis XIV. De même, dans *les Plaideurs*, quand Chicaneau surprend sa fille lisant un billet, Léandre, pour l'éblouir et le désarmer, lui dit que c'est un exploit d'huissier :

Monsieur, c'est un exploit.  
— Quoi ! c'était un exploit que ma fille lisoit !

dit le vieux plaideur attendri : autre exemple de la prononciation du temps. — Et ceux-ci encore. Philinte répondant au Misanthrope :

Lorsqu'un homme vous vient embrasser avec joie,  
Il faut bien le payer de la même monnaie.

Et dans *le Cid*, acte V, scène II, Rodrigue, enivré d'amour et d'espoir, s'écriant :

Paraissez, Navarrois, Maures et Castillans !...

Ici la prononciation ancienne, plus pleine, plus sonore, plus conforme par conséquent au sentiment du héros, doit être conservée religieusement pour cette occasion unique.

C'était sous les Valois que l'influence italienne, avec Catherine de Médicis, avait commencé d'amollir notre prononciation. Henry Estienne note le fait, dans ses *Dialogues du Nouveau langage françois italianisé, principalement entre les courtisans de ce temps*. Il leur impute la quasi disparition ou la déformation dans notre langue de l'excellente diphthongue *oi*, si pleine et si belle.

« Ne vous souvient-il pas de ceux du même pays qui prononcent *madamiselle*, pour éviter ce mauvais passage qu'il leur faudroit passer en la prononciation de « madamoiselle » ? Quant à *François, Anglois, Escocois, Milanois*, il y a longtemps que plusieurs d'eux ont confessé n'avoir pas la langue bien faite pour les prononcer ; et, suyvants leur langage naturel qui dit *Francésé, Inglésé, Scocésé, Milanésé*, ont été fort joyeux d'être quittes pour dire pareillement en parlant la nostre, *Francès, Anglès, Escocès, Milanès...* Et je sçay bien qu'entre vous courtisans vous trouvez tous ces mots de trop meilleure grâce, pource qu'ils sont plus mignards, et qu'ils ne fault pas que les dames ouvrent tant la bouche, comme aussi elles en font quelque conscience, ou au moins le semblant. Tant y a que, par succession de temps, si on vous veut croire et à vos compagnons, les *François* deviendront totalement *Francès*, les filles et mignons de



cour ne pouvant prononcer *François* avec sa diphthongue majestueuse. »

Quelquefois au xvi<sup>e</sup> siècle, cette diphthongue *oi* se prononçait mollement *oué*. Dans les diverses éditions de Montaigne, on écrit indifféremment *miroir* et *mirouër*. — Jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle, on écrivait, indifféremment aussi, *coiffe* et *coëffe*, *boîte* et *boëte*. Cette dernière forme se trouve encore dans une lettre autographe de Balzac, que je possède. — *Poëte* se prononçait par les uns en deux syllabes, par les autres en trois. — *Moëlle* se prononçait jadis en trois syllabes, témoin ce vers de Rotrou, dans sa tragédie d'*Hercule mourant*, acte IV, scène II :

Ce corps est épuisé de sang et de moëlle.

\*  
\* \* \*

Même après que les esprits amoureux de l'ordre et de la raison eurent beaucoup fait pour régulariser notre idiome et pour fixer la

prononciation, bien des choses encore étaient indécises; et les poètes usaient volontiers de toutes sortes de libertés pour les formes des mots et pour la prosodie. La Fontaine fait rimer « étroite » avec « belette ». Molière écrit indifféremment, selon le besoin du vers et de la rime, « trouve » ou « treuve », « filleule » ou « fillole », — celui-ci plus près de l'étymologie latine, *filiola*.

Dans *Andromaque*, Racine fait rimer « croître » avec « maître » : donc on prononçait « craître », si l'on voulait. Je serais bien tenté de croire que, chez Corneille, dans *Médée* et dans *le Cid*, le mot « pâmoison » se prononçait « pâmaison ». Car, dans *la Chanson de Roland*, on lit :

De pasmeisun guariz, ne revenuz.

\*  
\* \* \*

« Graine » a fait d'abord très régulièrement « grainier »; puis, moins bien, *grenier*;

« égrainer » est devenu *égrener* ; « vilainie », *vilenie* ; « fontaine » a fait premièrement « fontainier », puis *fontenier* ; « payer » a fait « payage », puis *péage*.

On prononçait et on écrivait indifféremment *croyance* ou *créance* ; *seyant* ou *séant*, etc. La prononciation était mal fixée. A vrai dire, elle ne l'est jamais, que d'une manière provisoire.

La « royne », féminin du « roy », chez François Villon, rime avec la « Seine » :

Semblablement où est la *royne*  
 Qui commanda que Buridan  
 Fust jeté en ung sac en *Seine* ?...

\*  
 \* \* \*

L'Académie, dans ses *Observations sur le Cid*, reprochait à Corneille d'avoir compté le mot « meurtrier » pour trois syllabes. Cependant cette prononciation a prévalu ; et l'autre, en deux syllabes, devait être

difficile, quoiqu'elle fût alors usitée : *ouvrier*, *sanglier*, ne comptent que pour deux syllabes dans Molière, dans La Fontaine.

« Paysanne » dans *l'École des Femmes*, compte pour trois syllabes seulement :

Et la bonne *paysanne*, approuvant mon désir...

« Carrefour » pour deux à volonté, que Molière, écrit « carfour » :

Le notaire qui loge au coin de ce *carfour*.

La Fontaine disait, comme il lui plaisait et comme il plaisait à son vers « l'araignée » ou l' « aragne », « la fourmi » ou « la fourmis ».

Tous les poètes jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle, écrivent indifféremment « *or*, *ore*, ou *ores* (ce dernier est resté dans la locution « d'ores et déjà »).

Ils écrivent également *ad libitum* : « *avec*, *avecque*, ou *avecques*; — *guère*, ou *guères*; *naguère* ou *naguères* ».

Et les prosateurs aussi : « *jusque*, ou

*jusques* ». La Bruyère ordinairement met plutôt ce dernier.



De même que l'on avait passé de la prononciation *roine* sonnante comme « roi » à la prononciation *reine*, pareillement dans le verbe *voir* on passa du futur régulier « je voirai », forme constante dans Rabelais, à la prononciation « je vèrai », puis à la fautive orthographe « je verrai », — tandis que le futur demeura régulier dans le composé « je pourvoirai ».

Le verbe « cheoir » faisait à l'indicatif présent « il cheoit » ou « il chet » ; au futur, « il cheoira » ou « cherra ». Dans le conte du *Petit Chaperon rouge*, le loup, à l'intérieur de la cabane, crie à la petite fille qui frappe à la porte : « Tire la bobinette, la chevillette *cherra* ». C'est-à-dire : la chevillette qui sert de verrou *tombera*, et tu pourras entrer.

On prononçait et on écrivait, à volonté, « que je dise » ou « que je *die* » — « je laisserai » ou « je *lairrai* », celui-ci non seulement dans la chanson des petites filles dansant en rond :

La belle que voilà,  
La *lairrons*-nous entrer ?

mais dans le chef-d'œuvre de Corneille (*le Cid*, acte V) :

Et le Ciel, ennuyé d'un supplice si doux,  
Vous *lairra*, par sa mort, Don Sanche pour époux.

Et cent autres libertés pareilles. Le langage du peuple n'était point méprisé. Loin de le fuir, les meilleurs écrivains se plaisaient d'y nager en plein courant. Malherbe se vantait volontiers de prendre des mots et des tours aux crocheteurs du Port-au-Foin. De là l'heureux mélange d'expressions familières qui, chez lui, comme chez Corneille et chez Bossuet, rehausse la majesté du style et donne plus de mordant à la grandeur.



*Envoyer* faisait d'abord, au futur, très régulièrement, *j'envoyerais*. Et cette forme se lit dans nombre de lettres administratives du xvii<sup>e</sup> siècle ; et aussi dans les lettres particulières de Boileau à Racine. Puis, la prononciation se contractant, l'*y* fut remplacé par un *i* : *j'envoierais* ; ensuite, altération analogue à celle qu'avait subie le futur du verbe *voir*, et corruption encore plus forte, on se mit à prononcer *j'enverrais*, et, après l'avoir prononcé, on l'écrivit. Et il y eut un barbarisme de plus, passé dans la langue.

Du latin *ferire*, « frapper » était venu en français « férir », qui, au lieu de se conjuguer « je féris, tu féris, il férit », se conjuguaient « je fiers, tu fiers, il fiert ». De ce dernier vint « fier-à-bras » qui perdit son *t*, parce qu'on ne le prononçait pas.

Tout le monde connaît la charmante histoire que conte là-dessus Jean-Jacques dans ses *Confessions*<sup>1</sup>.

De même, du latin *quaerere*, « chercher », le français avait fait « quérir », qui, au lieu de se conjuguer « je quéris, tu quéris, il quérit », se disait « je quiers, tu quiers, il quiert ». Les composés « acquérir, requérir », suivaient la même conjugaison. L'indicatif présent « j'acquiers », « je requiers », faisait d'abord au futur « j'acquerrai », « je requerrai », qui était régulier. Mais l'*i* fut mangé, à tort : d'où vint la forme irrégulière « j'acquerrai », « je requerrai », qui est également passé en usage.

Aujourd'hui encore « asseoir » ou « assoir » fait « je m'asseois » ou « je m'assois » ou

1. Voir l'Appendice I, à la fin de ce volume.



« je m'assieds »<sup>1</sup>; « ils s'asseoient » ou « s'assoient » ou « s'asseient », « assoyez-vous » ou « asseyez-vous »; « je m'assois » ou « je m'assiérai » ou « je m'asseyerai » (Littré). — Et, le plus étonnant, c'est que d'une part, à la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent, on dise régulièrement « ils s'asseient », et que d'autre part dans le verbe simple, au lieu de « ils seyent », on imprime « ils *siéent* »! — Qu'importe que Massillon ait fait ce barbarisme? Et que Saint-Simon en ait fait un autre, le participe passé « seyé »? Encore eût-il fallu les qualifier tels, tout en étant réduit à les enregistrer.

Dans le troisième volume de la *Correspondance* de Sainte-Beuve, page 184, je rencontre une combinaison hybride : « Ces réserves *sieyent*... »

1. La Bruyère, à la troisième personne de l'indicatif présent, dit : « il s'assit ». Toutes les éditions publiées de son vivant le portent ainsi. C'est dans la peinture du distrait *Ménalque*. Ainsi voilà quatre formes : il s'asseoit, il s'assoit, il s'assied, il s'assit.

Les formes flottaient. Il y avait, pour un seul et même verbe, des conjugaisons doubles, quelquefois triples. On ne savait guère qu'il y eût des conjugaisons. On disait à la fois « courir » et « courre » ; « cueiller » et « cueillir » ; « tressailler » et « tressaillir ». On dit encore « je cueille, je cueillerai, cueille, que je cueille ; je tressaille, je tressaillerai », qui appartiennent à la première conjugaison, infinitif en *er*, tandis que c'est la seconde, en *ir*, qui l'a emporté définitivement pour les autres temps des deux mêmes verbes. On disait, à volonté, *émouvoir* et *émouver*. J'ai entendu encore une brave paysanne, dans une petite charrette normande, dire à son « bourri » en le fouettant : « Vas-tu t'émouver? »<sup>1</sup>.

Sur les quatre conjugaisons françaises, il y en a deux qui sont parfaitement mortes, c'est-à-dire devenues incapables de servir à

1. Voir l'Appendice II, à la fin du volume.

former des verbes nouveaux. Depuis l'origine de la langue, le français n'a pas ajouté un seul verbe en *oir* ou en *re* au très petit nombre de ceux que le latin lui avait légués ; ces deux conjugaisons se sont, pour ainsi dire, desséchées et sont restées stériles<sup>1</sup>.

Sur quatre mille verbes français, trois mille neuf cents sont en *er* et en *ir*, tandis que les autres conjugaisons réunies ne comptent guère plus de quatre-vingts verbes. Nous créons sans cesse de nouveaux verbes, ils sont tous en *er* ou en *ir* : les premiers, nous les formons avec des substantifs ; « fêter », de *fête* ; « ganter », de *gant* ; « larder », de *lard* ; « camper », de *camp* ; les seconds, avec des adjectifs : « maigrir », de *maigre* ; « chérir », de *cher* ; « pâlir », de *pâle*. Ce sont donc là les deux conjugaisons vivantes, puisqu'elles servent encore chaque jour à de nouvelles formations ; les deux autres sont mortes.

1. Cette intéressante remarque est de M. Auguste Brachet.



Le participe passé du verbe *avoir* fut d'abord *évu*, pour *avu*, du latin *habui*, parfait du verbe *habere*, avoir. *Évu* se dit encore dans le peuple : « Elle a *évu* des malheurs ». Ensuite *évu* devint *éü*; qui, après, se prononça *u*, et se dit encore ainsi. — Le peuple de Paris, pour dire « Eugène, Eugénie, la pointe Saint-Eustache », prononce « *Ugène, Ugénie, la pointe Saint-Ustache* »; c'est la prononciation ancienne. — Le fruit qui se nomme « la mûre » s'écrivait « la *meure* », et se prononçait comme à présent; de même « mûrir » s'écrivait « *meurir* », et se prononçait comme aujourd'hui. « *Entomeure* », « *parleure* », se prononçaient « *entomure, parlure* »; « *déleurré* » se prononçait « *déluré* », et cette écriture-ci a remplacé l'autre, en même temps que le mot a passé du sens propre au sens figuré. La rivière d' « *Eure* »

se prononçait « l'*Ure* », et cela du temps de Voltaire encore, qui dans *la Henriade* fait rimer « l'*Eure* » avec « la nature ». « Reçu » s'écrivait « *receu* », et l'*e* n'était pas seulement pour adoucir le *c* devant l'*u* en guise de cédille (à peu près comme l'*e* dans « *gageure* ») : car on écrivait également « *veu, beu, deu,* », pour « *vu, bu, dû* ». Le *Registre de La Grange* écrit « les loges *deubs* », pour « *dues* ». (Et « dette » s'écrivait « *debte* », du pluriel neutre latin *debita*.)



Le verbe « faire », avec ses dérivés, donne lieu à des formes variées, où l'écriture et la prononciation sont en lutte. On écrit encore, à l'imparfait, « je *faisais* », mais l'on prononce « je *fesais* ». Au futur, on a fini par écrire comme l'on prononce : « je *ferai* ». Du temps de La Bruyère, on écrivait « bienfacteur » par conformité avec « facteur » ;

puis « bienfaicteur ». La forme adoucie « bienfaiteur » a prévalu enfin.



Voltaire a beaucoup contribué à rapprocher l'orthographe de la prononciation : c'est lui qui a substitué « français, anglais, faible, raide, Ferney », à « françois, anglois, foible, roide, Fernex. » Il a échoué dans sa tentative de ramener « oût » à « auguste ». Mais tout le monde ne dit pas « oût » ; il faut savoir prononcer a-ôut, selon la phrase et le moment.

« Compaing », forme ancienne du nominatif dans la langue romane, est devenu « copain » ; il faisait « compaignon » à l'accusatif.



Le mot « boyer », conducteur de *bœufs* (du latin *bos, bovis*), a été la première forme

chez nous du mot « bouvier ». Celui-ci a remplacé celui-là, qui n'existe plus qu'à l'état de nom propre.

Au xvi<sup>e</sup> siècle, tandis que les bouchers continuaient de vendre la viande crue, d'autres s'avisèrent d'étaler « de la viande cuite » (de porc); bientôt, ces marchands de chair cuite furent nommés, par abréviation, « chaircuitiers ». Le mot, sous cette forme première, se dit encore à Genève. Rousseau, dans l'*Émile*, livre II, le contracte un peu et dit « chaircutier »; puis l'usage courant le contracta de nouveau et dit « charcutier ».

On appelait « cordouaniers » ceux qui vendaient du cuir de Cordoue, avec lequel se faisaient les chaussures. Par prononciation contractée, « cordouanier » est devenu « cordonnier », qui, au premier abord, semblerait venir du mot « cordon »; il n'en est rien.

Parmi les monnaies d'autrefois, il y avait des « piastres *cordonnées* », c'est-à-dire entourées d'une imitation de *cordons* en relief, qui en fortifiait l'arête et les bords. Par corruption, il arriva que plusieurs les nommaient, croyant bien faire, « piastres *coordonnées* », barbarisme absurde.

On disait premièrement « un coq d'Inde » et des « poulets d'Inde ». Ce dernier se lit encore dans La Fontaine : *le Renard et les Poulets d'Inde*. Puis, par abréviation et soudure, on retrança l'apostrophe et on se mit à écrire « dinde » et « dindon » ; puis, on supprima aussi le mot « coq » et le mot « poulet ». Et cette contraction ou soudure se trouve déjà dans la fable même :

Un arbre à des *dindons* servait de citadelle.

Ce mot « dindons » est donc le synonyme de « poulets d'Inde », qui est dans le titre. — Ensuite le mot « dinde » s'appliqua



plus particulièrement à la femelle ; et, à partir de là, le mot « dindon » désigna plutôt le mâle, jeune ou vieux.

\*  
\* \* \*

Le joli nom de « Fontaine-Belle-Eau » a perdu sa grâce en se contractant et en devenant *Fontainebleau*. Il y a encore, non loin de là, une villa nommée Belle-Fontaine.

A l'inverse, le nom primitivement peu gracieux de « Louves-Chiennes » n'avait rien perdu à se contracter en *Louveciennes*, et même en « Luciennes » à la fin du siècle dernier.

\*  
\* \* \*

« Bosquet », petit *bois* (provençal *bosc*, allemand *Busch*, anglais *bush*), avait pour doublet « bouquet », avec la même signification. Madame de Sévigné l'emploie cou-

ramment dans ce sens. « Il a voulu vendre un petit *bouquet*, qui faisait une assez grande beauté. » C'est-à-dire un petit bois. — Et après elle, Chateaubriand, *Itinéraire* : « Les montagnes commençaient à se couvrir de bouquets de bois ». — Le sens de « bouquet de fleur » n'est venu qu'en second lieu, et par une hyperbole analogue à celle qui aujourd'hui, en toute occasion, y fait substituer le mot « gerbe ».

\*  
\* \* \*

« *Bienveillant* » est une altération de « *bienveillant* » (ou « bien-voulant »). Il ne vient pas plus du verbe « veiller » que « *cordonnier* » ne vient de « *cord* ».

\*  
\* \* \*

La prononciation a longtemps varié entre « *arsenac* » et « *arsenal* ». Balzac, l'ancien, tenait pour « *arsenac* ». Vaugelas disait

qu'« arsenal » était usité plus généralement. Ménage prédisait qu'avec le temps « arsenac » l'emporterait, et notait toutefois que, en attendant, on ne disait à Paris ni « arsenac » ni « arsenal », mais « arsena ». Ménage s'est trompé dans sa prédiction, et c'est « arsenal » qui l'a emporté. Benserade, dans ses poésies, écrivait encore « arsenac ». — On y trouve aussi « une femme *bigearre* », pour « bizarre »; — « affétée » (pour « affectée »); forme effacée d'où est venue « afféterie »; — « bissac », qui a été supplanté par « besace » (même sens), « double sac » qu'on portait, l'un devant, sur la poitrine, l'autre derrière, sur le dos; d'où la jolie fable de La Fontaine.

On trouve encore, dans ces poésies de Benserade, « je hésite » (*h* aspirée) pour « j'hésite », forme qui a prévalu; — mais la première, avec aspiration, ne manquait certes pas de sens; — et « *impiteux* », pour « impitoyable ».



Le peuple dit « en *errière* » pour « en *arrière* » ; d'où est venu le composé « d'*errière* », soudé depuis en un seul mot. De même, on avait dit premièrement « d'*avant* », qui ensuite soudé a fait « devant ». On a mis aussi sur le mot « avant » la préposition « par », et cela s'est écrit d'abord sans soudure, « par avant » ; puis, surcharge nouvelle, on a dit « au par avant » ; enfin tout cela s'est aggloméré en un seul mot : « *auparavant* ». — Même aventure pour « autour », venu de « au tour ». Et pour « entour » venu de « en tour » ; puis est arrivé « à l'entour », — d'abord sans soudure, puis enfin soudé et adverbe.



Une autre contraction ou soudure est celle de l'ancien adverbe composé, « ce en dessus dessous », comme l'écrivent toujours Rabelais

et Montaigne, et qui est devenu « *sens dessus dessous* ». Balzac seul, dans notre siècle, a conservé la forme ancienne et correcte.

\*  
\* \* \*

Les femmes, sans s'occuper de l'orthographe, ont établi certaines prononciations à elles, qu'elles ont imposées à tout le monde, dans les choses de leur domaine; elles disent « de *la* ouate », pour « de l'ouate ». « Comme madame X... se *décolle* ! » pour « se *décollète* ». « Elle *jarte* au-dessous », pour « elle *jarrette* ». « Elle *épouste*<sup>1</sup> », pour « elle *époussette* ».

\*  
\* \* \*

En général, la société polie, comme le remarquait tout à l'heure Henry Estienne,

1. Molière, dans *l'Étourdi*, acte IV, scène VII, fait parler Mascarille de la même manière, apparemment d'après quelque Marinette :

Oui-dà, très volontiers, je l'*épousterai* bien.

ouvre la bouche le moins possible, prononce tous les *a* comme brefs, dit « des gateaux » pour « des gâteaux », etc.

A l'inverse, dans le peuple, chez les soldats, les ouvriers, les matelots, enfin chez la plupart de ceux qui, pour les travaux corporels, ont chaque jour à déployer leur force, l'habitude est d'ajouter des *r*, soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin des mots. Pour dire « entrer », ils prononcent « rentrer »; pour dire « écurer », ils disent « récurer »; « raiguiser », pour « aiguiser », « rassortir », pour « assortir ». Lorsqu'au moyen âge les mots anglais *haven* et *London* franchirent la Manche, nos populations du littoral se mirent à les prononcer « Hâvre » et « Londres », et cette prononciation s'est établie en France.

\* \* \*

R n'est pas la seule lettre qu'on intercale ainsi. Quelquefois c'est le *t*. Ainsi, pour le

mot « cassonade », Ménage note que, de son temps, le peuple disait déjà « castonade », et que l'une ou l'autre prononciation était également reçue.

Bien plus : il arrive parfois que l'*r* d'abord, le *t* ensuite, s'introduisent dans le même vocable, par un crescendo d'incorrection. Ainsi le mot « cassole », diminutif de « casse », poêlon de cuivre (de l'espagnol *cazuela*, et qui a produit le sous-diminutif « cassolette ») était en usage dans notre langue au xvi<sup>e</sup> siècle. Ambroise Paré (XXV, 44) : « Battez-les, puis les mettez *dedans une cassole sur le feu* ». Telle est la forme première. Puis, quand la « cassole » devint d'un commun usage, le nom s'altéra; un *r* d'abord s'y glissa; on prononça « cassrole ». Un *t* s'y introduisit ensuite, du moins dans le parler des gens de cuisine : « castrole ». Gros barbarisme, par-dessus le petit. Mais ce gros-là n'a point passé dans l'usage comme l'autre.

Telle est l'habitude vulgaire : mettre de la force où il n'en faut pas, exagérer toutes les musculatures.

Cela se montre non seulement dans le parler populaire, mais dans la littérature et dans les arts. Quand ce ne sont pas des incorrections d'orthographe et de phonétique, ce sont des incorrections de goût. Il est bien plus difficile de les démontrer ; elles n'en existent pas moins. Il y en a d'illustres exemples. La vraie puissance, loin de déployer ses biceps comme les Hercules forains, laisse toujours sentir une force en réserve.



Il y aurait beaucoup à dire sur la distinction à faire entre l'usage et l'abus des mots composés. Les Grecs en usaient, mais avec mesure. Les Latins en étaient plus sobres, parce que leur langue (c'est Quintilien qui le remarque) s'y prêtait moins. La française



moins encore : on l'a pu voir par la tentative de Ronsard. Les Allemands en forgent immodérément, et considèrent cela, avec fierté, comme une supériorité de leur idiome.

M. Bréal a bien raison de prendre en main la défense des traits d'union : « cerf-volant, rat-de-cave, œil-de-bœuf », etc. — « En les supprimant, dit-il, on compliquerait parfois de la manière la plus bizarre le travail de celui qui lit <sup>1</sup>. » Voilà qui est bien dit.

C'est pourquoi je ne saurais partager le consentement qu'il donne, un peu après, aux mots joints ensemble immodérément. « Demandons à l'Académie, dit-il, qu'elle permette enfin d'orthographier des *ché-dœuvres*, comme on orthographie des *piédestaux*. (Au xvii<sup>e</sup> siècle on mettait en trois parties, pié-d'estal.) »

1. La Réforme orthographique. *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> novembre 1893.

Je ne sais trop comment accorder ce dernier avis avec le premier, non plus qu'un autre passage où M. Bréal exprime aussi un souhait en faveur des mots composés à l'allemande. Je suis tout à fait de son opinion quand il dit : « En fait de langage, il est une loi qui prime et domine toutes les autres : la nécessité d'être clair et le devoir d'être compris »<sup>1</sup>. Et ailleurs : « Nous n'aurons jamais trop de lumière ».

On est fort enclin chez nous, en ce moment, à supprimer les traits-d'union, et avec eux la clarté et la grâce ; et cela, sous la double influence du germanisme et du télégraphe. On rivalise avec les Allemands, qui font des mots de cinquante lettres ; et, en soudant ensemble le plus de mots possible, à cinq centimes le mot, on économise des sous. Cela produit des agglomérations obscures et laides, et cela viole souvent une des règles fondamentales de la langue française.

1. La Réforme orthographique, *ibid.*, 1<sup>er</sup> décembre 1889.

Cette règle, que l'on perd de vue, était qu'une *s* entre deux voyelles se prononçait comme un *z*. La grammaire ne faisait, en tout et pour tout, que deux exceptions à cette règle : c'était pour les mots *préséance* et *présupposer*. Cela est si vrai que, quand on voulait durcir l'*s* entre deux voyelles, on la doublait ; de là cette orthographe particulière : « ressentir, ressentiment, ressaisir, ressembler, ressort, ressource, dessus, dessous », qui ne se prononcent point, comme pourraient le croire les étrangers, *res-sentir, res-saisir...*, mais *re-ssentir, re-ssaisir, re-ssembler, re-ssort, re-ssource, de-ssus, de-ssous*, etc.

En vertu de cette même règle, dans le mot « résurrection », l'*s*, se trouvant entre deux voyelles, se prononce comme un *z*, tandis que, dans les autres composés du même radical, « insurrection » et « insurgés », l'*s* est dure, n'étant plus entre deux voyelles.

C'est pour la même raison, et non pour aucune autre, qu'on écrivait autrefois « dysenterie », avec deux s. A présent qu'on est revenu à l'orthographe étymologique, on devrait l'écrire avec un trait-d'union et un accent sur l'é : « dys-entérie », pour éviter d'une part le son du z, et de l'autre faire apparaître clairement la signification du mot : « mal aux entrailles ».

Quand aujourd'hui on écrit en bloc chacun de ces mots : « primesautier, contresens, contreseing, contresigner, cosignataire, antisocial, antisémitique, Lesage », cela fait, pour ceux qui savent le français et ses règles : « primezautier, contrezens, contrezeing, contrezigner, cozignataire, antizocial, antizémitique, Lezage ». (Ce nom s'écrivait en deux mots : Le Sage. Aujourd'hui on vous mettrait une grande s, mais une petite l, comme à « la Bruyère » et à « la Fontaine » ; ce qui défigure entièrement les noms.)

Quelques - uns seulement, s'apercevant qu'ils violent la règle de la prononciation française, imaginent, pour remédier à cet inconvénient, d'écrire en deux mots : « contre sens, contre seing, co signataire », sans trait d'union, mais sans soudure ; et puis, par la même innovation, les « contre marques, les vice rois », etc. Cela étonne les yeux. On a commencé par ôter le trait-d'union des « lieux-communs », on finit par ôter celui de « parti-pris ». Passe pour « anti social », anti orthodoxe, etc.

Mais en général la soudure aujourd'hui triomphe. Cela produit d'étranges conglo-mérats : « miopportunistes, miradicaux, antiaristocratique, antianalytique, antiartistique, antiesclavagiste, antiéconomique, antiégalitaire, antiallemand, antiautrichien, antiitalien, antieuropéen, antiindien, indo-européen, extraindien, interocéanique », etc.

On ne voit pas d'emblée l'agencement et la division des syllabes ; cela ne se découvre qu'après. Quelle facilité de lecture !...

On soude aujourd'hui « Montparnasse », et la soudure fait disparaître la majuscule de « Parnasse », chose blessante pour tout esprit littéraire. Je suis bien sûr que Sainte-Beuve, quand il avait à écrire son adresse, n'a jamais pu se résoudre à défigurer ainsi le nom de sa rue.

On a eu le tort de supprimer le trait-d'union dans le mot « extra-ordinaire ». Il en résulte qu'un grand nombre de personnes commencent à prononcer « *extrordinaire* », et je l'ai entendu sur la scène française même. C'est une prononciation relâchée et vulgaire.

Ainsi, après avoir soudé les mots, on les contracte : voilà où mène la suppression des traits-d'union. Quel gâchis pour les yeux et pour les oreilles !

La clarté avant tout : un trait-d'union est une goutte de lumière ; ôtez-le, vous la supprimez. Si vous soudez les mots, vous faites un mastic. Quand l'œil rencontre tout à coup « extrain... », « antiar... », « antian... », « antial... », « antii... », « antieu... », « antior... », il ne voit clair qu'à la seconde moitié du mot, et découvre alors « indien » et le reste ; il doit dégager chacun de ces noms, pour le comprendre. S'il rencontre « coassocié », les deux ou trois premières syllabes le font penser d'abord au « coassement » et aux grenouilles ; la fin du mot le remet dans son chemin. « Co-directeur », avec un trait-d'union, est clair et naturel ; « codirecteur », sans trait d'union, vous égare sur « code » : on ne sait d'abord ce que c'est. De même pour « co-religionnaire ». Mais ce n'est pas tout : après avoir soudé « coreligionnaire », voilà que quelques-uns sont entraînés à écrire « correligionnaire » ; ce n'était pas assez d'avoir mis deux *n*, on met deux *r* !



Si les typographes suppriment les traits-d'union là où ils étaient utiles, à l'inverse ils mettent des trémas où il n'en faut pas, notamment dans certains noms, comme « Boers, Ruysdael, Stael, Walckenaer, Van Praet, Gevaert, Saint-Saens, Jordaens, Groenland, Vaez, Blaes, Ploermel, Schaerbeek, Tervueren, Laeken, Groenendael », etc.

Quel est l'office du tréma dans notre langue ? C'est de faire que deux voyelles à côté l'une de l'autre soient prononcées séparément : comme dans « naïf, arguër, La Boétie », etc. Le tréma est donc mis à tort sur ces noms dans lesquels les deux voyelles doivent être au contraire confondues en un seul et même son, et où l'e n'a d'autre fonction que de donner plus de force et d'intensité à la voyelle ou à la diphthongue



qui le précède. Mais allez donc rappeler cela à nos correcteurs ! Pour rien au monde, un typographe français ne renoncerait à ce tréma mis à contre-sens. La famille de Stael a vainement essayé de maintenir son nom selon l'écriture authentique ; elle a été forcée de subir ce tréma. — Mais voici quelque chose de plus fort. La famille Desoer (dont le nom se prononce *De-sôr*), est des plus honorablement connues en Belgique, où elle a fondé le *Journal de Liège*, très estimé et très ancien, plus ancien même que le *Journal des Débats*. Or, vers le commencement de notre siècle, un membre de cette famille vint fonder à Paris, rue Christine, une imprimerie. Croyez-vous que ses compositeurs, correcteurs et prote lui aient permis d'écrire son nom tel qu'il était ? Ah ! bien oui ! ils lui imposèrent le tréma. Il eut beau corriger, une fois, deux fois, cent fois ; sur tous les livres sortis de ses presses (j'en possède plusieurs dans ma bibliothèque), on lit :

« Imprimerie Desoër ». Ses typographes demeurèrent les maîtres ; le patron dut se résigner à voir son nom changé à perpétuité, et s'entendre appeler par tout le monde en France « M. Dezoère », au lieu de M. De-sôr, comme en Belgique. C'était bien la peine de fonder une imprimerie !

Si l'on met des trémas où il n'en faut pas, en revanche on n'en met pas toujours où il en faut, et l'on écrit souvent aujourd'hui « arguer » pour « arguër », « exigue » pour « exiguë ».



Une autre mode typographique est de supprimer presque toujours la virgule avant la conjonction « et », sous prétexte que celle-ci la supplée. Cela produit parfois de l'obscurité à première vue. Or, il y a nécessité, avant tout, d'être clair.

On ôte aussi la virgule fréquemment

devant les pronoms relatifs, et devant les phrases incidentes : il en résulte de nombreux inconvénients. Tout ce qui ôte de la clarté, même pour un seul instant, est mauvais. On a donc tort de faire la guerre aux virgules, comme aux traits-d'union, comme aux majuscules. Sainte-Beuve réclame pour ces dernières, avec raison.

\*  
\* \* \*

Il y avait autrefois un accent circonflexe sur « côteaux » et sur « côtelette », diminutifs de « côte » ; sur « déjeûner » composé et opposé de « jeûner » ; sur « dîner », sur « hôtel » ; on commence à supprimer généralement cet accent. Du moins, si on l'écrit encore, on ne le prononce plus.

A l'inverse, il y a des voyelles qui, sans porter d'accent, se prononcent comme si elles en portaient : ainsi l'o dans « atome, hippodrome et rose ».

On aurait dû garder l'accent circonflexe sur « axiome » et sur « idiome », comme on l'a gardé sur « symptôme », puisque tous les trois en grec s'écrivent par un *ô long*.

Il y a des accents qui changent de place, ou bien qui, n'étant pas dans le mot simple, paraissent dans le composé : « religion, religieux, irréligieux » ; ou bien, *vice versa* : « Sévère, Saint-Séverin ». — 1° Évêque, évêché ; 2° archevêque, archevêché ; 3° les Normands prononcent sans aucun accent le premier *E* de « Pont-l'Evêque » et disent : *Ponlvêque*. — *Secret*, *secrétaire* ; mais la génération qui a précédé la nôtre prononçait généralement « sécretaire », et même « ségretaire », à peu près de même que, dans « second », le *c* se prononce comme un *g*, et que dans « église », venu d'*ecclesia*, les deux *c* se sont adoucis en *g*, et il n'est resté trace de l'étymologie que dans l'adjectif : « *ecclésiastique* ». Le mot « apside » du grec

*apsis*, *apsidos*, a fini par être prononcé et écrit « abside ». A l'inverse, « absorbtion », substantif d' « absorber » est devenu « absorption ». — Boileau prononce et écrit : « *Don Guichot* », pour « Don Quichotte ».

Quand on nomme les habitants de « Genève », soit qu'on dise « les Genevois » ou les « Gènevois », l'accent est ou supprimé, ou déplacé et modifié. — « Remède » fait « remédier » et « irrémédiable ». « Grâce » fait « gracieux » sans accent. « Crème » fait « crémier ». « Trône » fait introniser; — mais Vergniaud a dit « intrôner ».

\*  
\* \* \*

On vient de voir comment les mots se soudent parfois ou se contractent. D'autres fois ils s'allongent.

Du substantif « boule » vient le verbe « bouler », puis « le boulage » ou « la

boulangé »<sup>1</sup>; de là « boulanger », puis « boulangerie ».

Horace a comparé la succession des mots à la frondaison des forêts, aux feuilles passagères, qui verdissent, gardent leur fraîcheur plus ou moins de temps, puis jaunissent et tombent :

*Ut silvæ foliis pronos mutantur in annos...*

Les mots, comme les arbres, ont leurs racines, leurs pousses printanières pleines de sève nouvelle, leur ramification, leur rouille automnale, leur dépérissement, leur caducité. Les arbres, d'année en année, revêtent de nouvelles couches d'écorce : à peu près de même, des suffixes nouveaux s'ajoutent, les uns sur les autres, à la fin

1. Comparez, pour ces terminaisons doubles, l'une masculine, l'autre féminine, « vidage » devenu « vidange »; « avalage » (chute d'à-mont en *à-val*) devenu premièrement « avalange », secondement « avalanche » par corruption. — Quant à la nasale *n*, attirée par le *g*, rapprochez les noms écrits autrefois « Bourgogne », « Gascongne », « besongne », etc.

des mots, et pour ainsi dire les encroûtent. Mais, si l'horticulture moderne a imaginé d'ôter la croûte des arbres pour les soulager, on n'a pas encore trouvé le moyen d'ôter l'encroûtement des mots ; au contraire, ils s'encroûtent tous les jours davantage.

Prenons pour exemple les mots « recrue » et « recrutement ». Quand on avait taillé les arbres des bois, tout ce qui poussait de nouveau et *recroissait* se nommait le *recrû* ou la *recrue*. De là, par une assimilation trop expressive, après que, dans les nations, les guerres avaient fait des coupes sombres (*tonsura inolescentis generis humani*, dit Tertulien), les générations nouvelles furent nommées aussi des *recrues*. Lever des gens de guerre, cela s'appela « prendre les *recrues* » ; puis, par abréviation, en mauvais langage, *recruter*. Racine écrit à son fils qu'il a tort de lire *la Gazette de Hollande*, où il apprendra à mal parler : « Vous y apprendrez, dit-il, certains termes qui ne valent rien, comme

celui de *recruter*, dont vous vous servez; au lieu de quoi il faut dire *faire des recrues* ».

De *recruter* vint *recrutement*. Enfin, perdant de vue la métaphore initiale, on arrive à dire en style administratif: « Les *sources* du *recrutement* seraient taries ».

Le mot latin *constat* (« il est de fait que ») a passé en français, dans la langue juridique: « il conste »; puis, en est venu le verbe « constater », puis le substantif « constatation », qui ne signifie pas autre chose que le premier mot, *constat*.

Même chose pour le mot « arrestation ». Au xvii<sup>e</sup> siècle, on disait: « Les ordres du Roi, nécessaires pour l'*arrest* du sieur \*\*\*, vous seront envoyés. » Du substantif « arrest » vint le verbe « arrester », et de celui-ci vint « *arrestation* », qui inutilement remplaça le premier.

On avait le mot « règle », d'où est venu « régler », puis « règlement ». De « règlement » est venu « réglerment » ; ensuite



« réglementation ». A quoi servent les deux derniers?... A quand « *réglementationner* »?... Que d'écorces les unes sur les autres !

On avait « clore, clôture », on a fait « clôturer », — double emploi avec le premier.

Du substantif « action » on a fait le verbe « actionner » ; de « motif », « motiver » ; puis « *motivation* ».

On possédait l'adjectif « irrévérent », on a forgé « *irrévérencieux* ». On possédait l'adverbe « confidemment », on a forgé « *confidemment* ».

Au lieu de « courbatu », qui est correct, on forge « *courbaturé* », qui est un barbarisme ; mais déjà fort usité.

\*  
\* \* \*

On remplace des mots excellents, « émouvoir, toucher, confondre », par de mauvais mots : *émotionner, impressionner, confusionner*. Où l'on dit aujourd'hui « impressionner »,

Molière et La Bruyère employaient tout bonnement « imprimer » au figuré. Molière, dans *l'Étourdi* :

... Et pourtant Trufaldin  
Est si bien *imprimé* de ce conte badin,  
Mord si bien à l'appât de cette faible ruse,  
Qu'il ne veut plus souffrir que l'on le désabuse.

Et La Bruyère: « Quelle facilité est la nôtre pour perdre tout d'un coup le sentiment et la mémoire des choses dont nous nous sommes vus le plus fortement *imprimés* ! ».

Sainte-Beuve se raille des *Demoiselles de Saint-Cyr* qu'Alexandre Dumas fait parler « en lorettes égrillardes de la rue du Helder... Comment s'accoutumer à entendre des élèves de madame de Maintenon dire de ces mots comme *impressionner*, *animation*, etc. ? »

On m'a conté que, l'année dernière, la visite du tsar et de la tsarine étant annoncée à l'Académie française, et comme Leurs Majestés avaient témoigné le désir d'assister

aux travaux ordinaires de la Compagnie, on s'avisa de regarder quel mot du Dictionnaire était à l'ordre du jour. Il se trouva que c'était « animation », et que le seul sens admis par le Dictionnaire était le sens propre : « action d'animer », et le seul exemple : « *l'animation du fœtus* ». On reconnut que le mot, avec son exemple, ne convenait peut-être pas le mieux du monde au divertissement de Sa Majesté la tsarine ; il fallut passer au suivant : « animer », après lequel venait, à son tour, « animosité »... La discussion, en séance, fut très vive, — sans « animosité » ; le tsar put dire en souriant à M. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel, que la séance avait été fort « animée ».

\*  
\* \* \*

Un jour, au concours pour l'Agrégation des Lettres, un des candidats, dans la chaleur de l'improvisation, laissa échapper le mot « émotionner ». Le président du concours,

Désiré Nisard, l'interrompt aussitôt : « Prenez garde, monsieur, *émotionner* pourrait *émouvoir* vos juges, et gâter votre affaire ».

\*  
\* \* \*

On avait l'expression « faire concurrence » ; où est l'utilité de dire *concurrer* ? On avait l'expression « le tant pour cent » ; à présent on dit *le pourcentage* : cela vous a un petit air financier. Au lieu de « se démettre », on dit *démissionner*. On parle de « *solutionner* la crise » ; pourquoi pas « résoudre » ? Au lieu du mot « crier » on dit *clamer* ; au lieu de « troubler », on dit *perturber* ; au lieu de « distinguer », on forge *différencier*. On possède « profiter », on invente *bénéficier*. On a « étonner », on dit *épater*. Et puis : « Quelle *épate* ! »

Quand vous possédez le mot « stupéfait », pourquoi forger *stupéfié* ? Alfred de Musset s'en moque avec raison, dans les *Lettres de Dupuis et Cottonnet* : « Au lieu de

« surpris » ou « étonné », écrit-il, on dit *stupéfié* ; sentez-vous la nuance ? *Stupéfié* ! Non pas « stupéfait », prenez-y garde : « stupéfait » est pauvre, rebattu ! fi ! ne m'en parlez pas ! ».

Lorsqu'on parle français, *stupéfié*, comme « stupéfiant », appartient à la langue médicale : *stupéfier*, jeter dans l'engourdissement. Ambroise Paré (IX, 23) : « Que la ligature ne soit trop serrée, de peur de *stupéfier* et faire perdre le sentiment à la partie ».

On possède les mots « effrayer, épouvanter » ; ne sont-ils pas bons, expressifs ? Qu'est-il besoin d'y substituer *terroriser*, qui a un sens spécial, historique, limité à deux époques, la *Terreur* rouge et la *Terreur* blanche, — ou bien « *terrorifier* », qui est absurde, ou bien « *terrifier* », qui est encore plus mauvais, et qui, s'il pouvait signifier quelque chose, signifierait « changer en

terre », comme « pétrifier », changer en pierre ?

\*  
\* \* \*

On enfle la bouche et les mots pour donner de l'importance aux choses qui n'en ont pas. On ne dit plus « un lieu », mais une *localité* ; « une personne », mais, une *personnalité*, et cela à propos de tout et à propos de rien.

Vous voulez dire : « C'est en 1798 seulement que le livre des *Confessions* parut en son entier » ; à quoi bon écrire « parut *dans son intégralité* » ? ce qui n'est autre chose qu'un doublet fastueux, car « entier » est la première forme française du latin *integer*, d'où vient « intégral ».

« Social » (du latin *socius*, compagnon) a donné *socialisme*, *socialiser*, *socialisation*. « Nation, national » ont amené *nationaliser*, *nationalisation* : « la *nationalisation* du sol, des instruments de travail » ; — « État », *étatiser*, *étatisation* : « *l'étatisation* des hypothèques ».

Assurément, quand le suffixe ajoute quelque chose à l'idée et la modifie d'un degré, y superpose une nuance nouvelle qui la complète, il est dans son rôle légitime ; autrement, où est la justification de ces encroûtements successifs ?

Parfois, quand les idées n'osent pas se montrer trop clairement telles qu'elles sont, elles revêtent des couches de néologisme plus ou moins obscur, pour décevoir les gens, éblouir les simples.

\*  
\* \* \*

L'analogie, dans l'improvisation continue du langage, joue un grand rôle, souvent irréfléchi. L'analogie, comme le remarque M. Bréal, est la façon de raisonner des enfants et de la foule. Ils attrapent un côté des choses, et ne les considèrent pas tous. On avait l'adjectif « septentrional »,

formé légitimement du substantif « septentrion » ; l'analogie, étourdiment, lui a donné pour pendant l'adjectif « méridional », dont la terminaison ne se rattache à aucune étymologie, et qui, « n'a pas de primitif dont il ait pu être immédiatement dérivé »<sup>1</sup>. On avait « Mérovingiens », ou descendants de « Mérovée » ; par analogie, sans raison, on a fait sur le même type « Carlovingiens ». On s'est aperçu plus tard de la malfaçon, et on a mis, dans les nouveaux livres d'histoire, « Carolingiens », ce qui est un peu plus logique.

Il y a près des Halles, à Paris, la rue « Poissonnière », ainsi nommée parce que l'on y vend beaucoup de *poisson*. Quand le faubourg a fait suite à la rue, au delà du boulevard, habitué qu'on était à dire « rue Poissonnière » on a dit sans réflexion « faubourg Poissonnière, boulevard Poissonnière », — à peu près comme, chez les Latins,

1. *Sémantique*, page 175.



« triumvir » a immobilisé un génitif pluriel qui avait sa raison d'être dans des locutions comme » *lis trium virum* ».

C'est que, si le langage, chez tous les peuples, est sans cesse en mouvement, cependant il a ses habitudes, lentement implantées, auxquelles on ne songe guère et qui sont indéracinables. Ainsi l'on continue et l'on continuera de dire « le lever » et « le coucher du soleil », comme avant Copernic et Galilée.

Un de nos départements de l'Ouest s'appelle et s'appellera toujours « le Calvados », quoique ce nom provienne d'une erreur de lecture, aujourd'hui reconnue ; une carte du diocèse de Bayeux, datée de 1650, porte ces mots : « *Rocher du Salvador* », qui furent mal déchiffrés.

\* \* \*

Comme le langage, pendant des siècles,

se parlait infiniment plus qu'il ne s'écrivait, et que les prononciations étaient diverses selon les provinces, il en résultait, dans les mots, des transformations variées, au hasard de l'oreille : on attrapait les vocables par où l'on pouvait et on les répétait de même ; les transformations étaient parfois régulières, parfois hybrides.

Il y avait, par exemple, le mot « arboriste », qui était formé régulièrement d'après le mot latin *arbor*, arbre. Cela voulait dire marchand d'arbres ; — ce qu'on nomme à présent « pépiniériste ». — Mais, comme le marchand d'arbres vendait aussi des *herbes*, « des simples », pour la santé, le peuple, mêlant dans son idée le mot « herbe » avec l'autre, prononça « *herboriste* », et ce mot hybride l'emporta. Nous voyons, cependant, par une fable de La Fontaine, que de son temps on disait encore « arboriste » dans le second sens : « marchand de plantes et herbes médicinales ». Le Loup, parlant au Cheval,

Se dit écolier d'Hippocrate ;  
 Qu'il connaît les vertus et les propriétés  
 De tous les simples de ces prés ;

il se fait fort de guérir une enflure qu'il lui voit au pied. Le cheval, flairant son mauvais dessein, le laisse approcher, et

lui lâche une ruade  
 Qui vous lui met en marmelade  
 Les mandibules et les dents.  
 « C'est bien fait, dit le loup en soi-même, fort triste,  
 Tu veux faire ici l'*arboriste*,  
 Et ne fus jamais que boucher <sup>1</sup>. »

\*  
 \* \* \*

Par une confusion analogue, on a amalgamé « confrairie » avec « confrérie ». Il y avait d'abord le substantif simple « frairie » qui signifie « une partie de bonne chère et

1. « Les *mandibules* », la mâchoire. De ce mot était venu le verbe « démandibuler », rompre la mâchoire, qui, par corruption, est devenu « démantibuler », avec le sens plus étendu de « mettre en pièces, briser » un objet quelconque.

de divertissement » (Littre). La Fontaine, *Fables*, III, 9 :

Les loups mangent gloutonnement.  
Un loup donc, *étant de frairie*,  
Se pressa, dit-on, tellement  
Qu'il en pensa perdre la vie...

Puis, comme les « confrères » des divers métiers et corporations célébraient par de bons repas la fête de leur saint, on mêla « confrérie » et « confrairie », qui d'ailleurs, à raison ou à tort, passent pour doublets. Moi, je ferais venir le premier plutôt du verbe ancien « frayer » dans le sens de « dépenser, se mettre en *frais* », que de *fratria*, grec et latin.

\* \* \*

Autre exemple de corruption du langage : le médecin qui vous saignait recevait le sang dans un petit vase ou petite poêle ou *poëlette* ;

les gens qui l'assistaient, entendant mal ce mot, le répétaient de travers et disaient « une *palette* de sang » ; et ce mot déformé a remplacé dans la langue le mot véritable. Mais madame de Sévigné, qui sait le français, garde le vrai mot, et, le 2 décembre 1687, écrit à sa chère fille : « Ce sang dont je me trouvai un jour tout affoiblie, parce que vous vous en étiez fait tirer quatre poêlles sans m'en avertir ». — Peut-être la palette des peintres n'a-t-elle pas une autre origine, et n'était-elle d'abord qu'une sorte de petite poêle ou écuelle plate et large, sur les bords de laquelle ils rangeaient en ordre leurs diverses couleurs.

\*  
\* \* \*

Le peuple a fait naïvement une confusion du même genre : c'est celle de « chère » avec « chair ». Chère », en vieux français, voulait dire *accueil* ; proprement *visage* (du

grec *carè*, tête) : « bonne chère », c'est donc bon visage, bon accueil, spécialement en traitant bien les gens que l'on reçoit ; de là, « faire chère lie », chère joyeuse (*lie*, *liesse*, du latin *lætus*, *lætitia*), offrir à boire et à manger. Or, confondant *chère* avec *chair*, le peuple (qui parlait et n'écrivait pas) s'est mis à dire, dans les comptes du ménage : Tant pour le pain, tant pour la « bonne chère », « aimer la bonne chère ». — Molière, dans *Monsieur de Pourceaugnac*, acte I, scène vi : « Comment appelez-vous ce traiteur de Limoges qui fait si bonne chère ? » — La Fontaine, dans *le Cheval s'étant voulu venger du Cerf* :

Hélas ! que sert la bonne chère,  
Quand on n'a pas la liberté ?

Il est arrivé qu'on a confondu parfois « magnificence » avec « munificence », et qu'on a employé l'adjectif « magnifique » pour « munifique », qui à la vérité n'existe

pas. Ainsi, dans *le Dépit amoureux*, Marinette dit à Éraste :

A propos, savez-vous où je vous ai cherché  
Tantôt encore ? — Eh bien ? — Tout proche du marché  
Où... vous savez ? — Où donc ? — Là... dans cette boutique  
Où, dès le mois passé, votre cœur *magnifique*  
Me promit, de sa grâce, une bague...

On possède à la fois « tanner », de « tan », et « taonner », de « taon », qui, comme le remarque M. Littré, se prononce aussi souvent *tan* que *ton*.

On entendait dire le mot « sacristain » ; sans savoir comment il pouvait s'écrire, on lui donnait pour féminin « sacristine ». De même, le « daim », dans la langue des chasseurs, faisait au féminin « la dine ».

Ce qui est plus étonnant, c'est qu'aujourd'hui, où tout le monde à peu près sait écrire, il y ait depuis quelques années des gens qui se plaisent à imprimer « *salaud* », oubliant que le féminin est «  *salope* ».

Pendant longues années, les affiches de théâtre, celles de l'Académie royale de Musique aussi bien que celles des Funambules et du Petit-Lazari, annonçaient : « ballet-pantomine » pour « pantomime ». Je vois encore : « *Le Dieu et la Bayadère*, ballet-pantomine ». Cette faute grossière s'étalait paisiblement au moins pendant un demi-siècle, et peut-être davantage.

Il y avait à Paris une « rue aux Oues », c'est-à-dire « aux Œufs » (*Ova*); elle est devenue la « rue aux Ours ». Il y en avait une autre où était une statuette de « sainte Marie l'Égyptienne » : — probablement une Vierge noire, comme à Halle, à Chartres, et autres lieux ; — cela est devenu, dans la prononciation populaire, la « rue de la Jus-sienne ». — On a restitué, il y a quelques années seulement, le nom d'une autre rue, celle « des Nonnains-d'Hyères », qui longtemps s'appela et s'écrivit « des Nonandières ».





Nous venons de noter la confusion très ancienne de « chère » avec « chair ». Une méprise analogue, plus récente, est celle de « verre » au lieu de « vair » dans le conte de Cendrillon.

Nombre d'éditions, même fort belles et très richement illustrées, écrivent : *Cendrillon ou la petite pantoufle de verre*. — Comment danser avec une pantoufle *de verre* ? C'est absurde ; mais cela ne paraît que plus merveilleux. La vérité est que jadis « vair » (du latin *varius*, varié) était une fourrure « colombine par-dessus et blanche par-dessous », dit Littré, la même qui s'appelle à présent « petit-gris ». Cette fourrure chatoyante ornait les jolis petits souliers de Cendrillon, lorsqu'elle en perdit un au bal du roi ; d'où vint qu'il l'épousa. En Égypte, la pantoufle de la gentille Rodia (Rosette) tourne la tête au Pharaon.

\*  
\* \* \*

« Qui vive ? » transcription du latin *Quis vivus ?* donnerait grammaticalement : « Qui vif ? » *Quel* est le *vivant* qui s'approche ? Autrement dit : Qui va là ? — La prononciation a amolli la finale, — peut-être par l'intermédiaire de l'italien : *Chi vivo ?*

De même, « Sauve qui peut ! » était évidemment, dans l'intention, « sauf qui peut ! », — à moins qu'on ne l'entende comme un subjonctif ? mais alors il faudrait suppléer le pronom *se* : « *Se* sauve qui peut ! »<sup>1</sup>.

Pareillement, « de guerre lasse » semble bien être pour « de guerre las », les gens

1. Au reste cela ne serait pas sans exemple. Ainsi la locution courante « faire blanc de son épée » était primitivement et correctement « se faire blanc de son épée », c'est-à-dire, se justifier par son épée, comme on faisait jadis dans les combats judiciaires. Il y a syllepse du pronom « se ».

qui font la guerre étant las de la faire, — à moins que, précisément dans ce sens, la guerre ne soit personnifiée, par une sorte de métonymie.



On écrivait autrefois « à tors et à travers », et non « à tort et à travers » ; « en un tourne-main », et non « en un tour *de* main ». Les éditions de Molière écrivent ordinairement « couper cours », et non « couper court ».

Celles de J.-J. Rousseau écrivent souvent « de *sens* froid » pour « de *sang*-froid ».

On disait autrefois « tout de bon ». De nos jours, on s'est mis à dire : « pour de bon ». Cette locution populaire incorrecte, répétée par quelques lettrés, passe peu à peu en usage, et bientôt remplacera l'autre, qui était la vraie locution française, celle de tous les bons écrivains.



Le peuple, au lieu du mot « se revancher », dit volontiers « *se revenger* », qui n'existe point, mais qui, dans son idée, vient de « venger ».

Beaucoup de gens disent : « un *tire-point* » pour un « tiers-point » ; ou écrivent « un *terre-plein* » pour un « *terre-plain* ».

De « bimbélots » on a fait *bibelots*, qui seul se dit à présent ; mais on dit encore *bimbeloterie*. « De « toton » on a fait « *tonton* », qui commence à se répandre.

Au lieu de « sorbétière », moule à sorbets et à glaces, les limonadiers et garçons de café disent généralement « *sabotière* ». L'Académie, faisant une cote mal taillée, donne « sorbétière » et « *sarbotière* ».

Au lieu de « magnonaise », l'usage fautif a prévalu de dire *mayonnaise*. — Et l'on com-

mence à dire « sauce *gênoise* », au lieu de « sauce *gênevoise* », qui est le vrai nom.

Les faiseurs d' « ornements », ignorant l'orthographe ou s'accommodant surtout à l'oreille, se sont nommés « *ornemanistes* » ; les dessinateurs « au fusain » se sont nommés « *fusinistes* ». — Les marchands de papier, « *papetiers* ».

On ne peut pas dire que ce soient là des mots bien faits, mais cela s'entend.



Parfois donc c'est le peuple qui se trompe ; parfois aussi c'est lui qui a raison, quoique la société polie lui donne tort. Le peuple prononce « un *siau* d'eau », et nous « un seau d'eau ». Or, du mot latin *situla*, vint chez nous le mot « seille », qui se dit encore en Berry très couramment ; puis, du

diminutif *sitella*, vint *seilleau*, qui, contracté, donne « *siau* ».

Nous prononçons en deux syllabes « le *fléau* » à battre le blé ; mais les paysans, dont c'est l'arme, le prononcent en une syllabe, selon l'ancien usage, témoin ce vers de Jean Marot (père de Clément) :

Comme s'il fust le *fleau* de justice divine.



On avait les mots « clinquaille, clinquail-  
lier », venus du hollandais *klinken*, « résonner,  
faire du bruit » ; on les a contractés en « quin-  
caille, quincaillier », par une prononciation  
plus que négligée. Et alors, dans la comédie  
des *Faux Bonshommes*, quand madame Du-  
fourré dit qu'elle vient de chez « le clinquail-  
lier », — selon la prononciation ancienne et  
correcte, — on se moque d'elle : l'usage  
vicieux a triomphé.

\*  
\* \* \*

Les lettrés eux-mêmes commettent des méprises. On n'aperçoit pas pourquoi l'Académie et Littré font deux verbes différents de « seoir » au propre et « seoir » au figuré. Les deux n'en sont qu'un, comme le *sedere* des Latins.

En revanche, l'Académie (chose étrange !) fait un seul et même verbe de « attérer » et « atterrer », qui en sont bien deux, provenant de racines différentes : l'un, de *atterere*, *attero*, *attritum*, d'où vient « attrition » (ainsi que viennent du simple « la triture des affaires » et « triturer ») ; l'autre, de *ad terram*, ce qui, dans celui-ci seulement, justifie les deux *r*. L'Académie n'y regarde pas de si près, et dit tranquillement : « Quelques-uns écrivent *attérer* » (avec un seul *r*). — Littré se contente de désapprouver cette dernière ligne ; mais cela ne suffit pas, il aurait dû signaler la confusion vraiment surprenante.

\*  
\* \* \*

Elle est presque aussi prodigieuse que celle de Mirabeau qui, dans son éloquent discours sur la banqueroute, emploie le mot « *substanter* », en songeant au mot « substance », — dans le sens de « sustenter » (du latin *sustentare*, fréquentatif de *sustinere*, soutenir). Mirabeau du moins avait pour excuse que cette forme hybride se trouve déjà dans la *Satire Ménippée*. Mais l'excuse est insuffisante.

Quelques-uns, par une confusion analogue, au lieu de « hébéter » (*hebetare*, émousser), se mettent à écrire « hébêter » où ils mêlent vaguement dans leur pensée le mot et l'idée de *bête*. Mais, dans ce cas, ils devraient écrire « ébêter » sans *h*. Ou bien pourquoi n'en mettraient-ils pas une à « embêter » ?

\*  
\* \* \*

J'ai trouvé, dans un roman de l'année dernière, des « tartelettes rassies » pour



« rassises ». Et, tous les jours, on rencontre des gens qui disent et écrivent qu'ils ont « les oreilles *rabattues* » de tel ou tel sujet.

On entend de très jolies bouches dire « Quand *il a sagi* », pour « Quand il s'est agi ».

Un critique éminent, sévère pour autrui, distrait quelquefois pour lui-même, a cru pouvoir forger le mot « *inatteignable* ». « Inattingible » eût été mieux, par analogie à « tangible ». *Inatteignable* supposerait pour point de départ non pas l'infinitif « atteindre », mais l'infinitif « *atteigner* » ! — Ce n'est pas la faillite de la science, c'est la faillite de l'attention.

Il y en a qui prononcent le mot « solennel » comme si c'était « colonel » avec une cédille.

\*  
\* \* \*

Trop souvent c'est la prononciation molle et énervée qui tend à prévaloir. Le Dictionnaire de l'Académie, dans sa dernière édi-

tion, revue et corrigée pourtant, écrit encore « événement ». Cependant tous ceux qui savent parler prononcent « évènement » avec un accent grave, absolument comme dans « avènement ». L'Académie, qui admet celui-ci, n'admet pas encore celui-là. Elle a rétabli du moins l'accent grave sur le mot « complètement » qui, dans les précédentes éditions, était écrit « complétement », — sans doute par la contagion de « complément », son voisin ; mais celui-ci avait pour justification qu'il se prononçait comme le mot latin *complementum*, d'où il venait.

Littré fait remarquer avec raison que, dans « je succéderai, je succéderaï », « j'enlèverai, j'enlèverais », et autres formes de cette sorte, l'Académie, en mettant un *é fermé* au lieu d'un *è ouvert*, ne se montre pas conséquente avec elle-même, puisque le futur se forme d'après le présent de l'indicatif, et qu'à celui-ci elle écrit « je succède », « j'enlève ». Il

faudrait donc écrire : « je succèderais », « j'enlèverais ».

La prononciation s'énerve tellement qu'on entend aujourd'hui nombre de personnes, à Paris, prononcer : « c'est une éreur », « c'est une horeur ». Une célèbre cantatrice, dans le beau duo d'amour, au deuxième acte de *Faust*, prononçait : « O silence, ô bonheur, *inéfable* mystère ! » Le mot ainsi prononcé n'a plus ni passion ni poésie. — Dans le Parlement et ailleurs, au lieu de dire « le Cabinet », on prononce « le Cabiné » ; au lieu de dire « le budget, un paquet, j'étais, j'avais, boire du lait », on prononce : « le budgé, un paqué, j'éété, j'avé, boire du lé ». — Dans une nouvelle école poétique, on fait rimer *forêts* avec *dorés*, *secrets* avec *prés*, *pantelait* avec *dentelé*.



Quelquefois, tout à l'inverse, au lieu de

s'émousser, la prononciation s'aiguise, — à tort également. Ainsi, au jeu de trictrac, le double-six s'appelle « sonnez ». Boileau, dans sa dixième *Satire* :

Si tu voyais tes biens, au sort abandonnés,  
Devenir le butin d'un pique ou d'un *sonnez*...

Pourtant presque tous les joueurs de trictrac ou de jacquet, aujourd'hui, prononcent « sonnet ».

Un grand nombre d'écoliers, pour dire « cahier », prononcent « cahiet » ; et il y a non seulement des écoliers, mais des maîtres, qui, pour le mot « pluriel », prononcent « plurier », peut-être afin de faire pendant et assonance à « singulier », sans y réfléchir autrement.

On disait jadis un « civé » ; mais, depuis le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, on dit : un « civet ».

\*  
\* \* \*

Ceux qui demandent que l'on écrive comme on parle, apparemment ne s'aper-

çoivent pas de toutes ces diverses prononciations. Quelle tour de Babel ce serait !

Cette chimère a été combattue dès sa naissance par Étienne Pasquier et par Henry Estienne.

Au xvii<sup>e</sup> siècle, Bossuet à son tour y opposait cette remarque de bon sens : « Il ne faut pas souffrir cette fausse règle, d'écrire comme on prononce, parce que, en voulant instruire par là les étrangers et leur faciliter la prononciation de notre langue, on la fait méconnaître aux Français mêmes... Si l'on écrivait *tans*, *chan*, *émâis* ou *émès*, *anterreman*, qui donc reconnaîtrait ces mots ? On ne lit pas lettre à lettre ; mais la figure entière du mot fait son impression tout ensemble sur l'œil et sur l'esprit ; de sorte que, quand cette figure est considérablement changée tout à coup, les mots ont perdu les traits qui les rendent reconnaissables à la vue, et les yeux ne sont pas contents. »

M. Gréard, défendant la même idée à

l'Académie, disait : « Qui peut concevoir une langue remise au parler des différentes régions de la France, au provençal et au flamand, au breton et au basque, au franc-comtois et au gascon? Arrivât-on, par miracle, à composer un alphabet qui, pour un jour, mît d'accord l'écriture et la prononciation, dès le lendemain elles varieraient, non seulement de pays à pays, mais de ville à ville, de quartier à quartier, de sexe à sexe, d'homme à homme, et, dans le même homme, selon l'âge, la santé et l'humeur <sup>1</sup>. »

A plusieurs reprises, de siècle en siècle, on a renouvelé cette proposition de simplifier l'orthographe en la conformant à la prononciation <sup>2</sup>. Mais pour cela il faudrait premiè-

1. Note présentée à la « Commission du Dictionnaire » de l'Académie française. (Voir le *Journal des Débats*, du 25 août 1893.)

2. L'histoire des tentatives faites depuis le XVI<sup>e</sup> siècle pour la simplification de l'orthographe a été présentée fort au complet par Ambroise Firmin Didot dans ses *Observations sur l'Orthographe française*, en 1867. — Deuxième édition en 1868.

rement que tout le monde prononçât de même. Or, il n'en est rien. Vous dites que l'on devrait écrire « j'*aclame* », « je *paîrais* » ; et moi je dis que ceux qui prononcent ainsi ne savent pas prononcer, et que, pour bien parler, les deux *c* dans « *acclame* », et non seulement l'*i* mais l'*y* dans « *payerais* », sont indispensables. L'*y* ne l'est pas moins au présent de l'indicatif « je *paye* », si l'on prononce correctement ; car, comme le disait la grammaire de Lhomond, l'*y* grec compte en français pour deux *i*. Et l'on doit prononcer « je *pai-ie* » et non pas « je *pai* » ; « j'*essai-ie* » et non pas « j'*essai* ». Mais cette seconde prononciation, toute mauvaise qu'elle est, prévaut de plus en plus. Un de nos comédiens, d'ailleurs excellent et d'un jeu très moderne, prononce : « Il faut que jeunesse se *pai* ».

Marle, en 1827, se rendit fameux par ses propositions radicales, voulant supprimer toutes les lettres qui ne se prononcent pas ;

mais lui-même prononçait singulièrement, puisqu'il écrivait *sugsè* pour « succès », *fransé* pour « français » ! — Prétendant faciliter ainsi l'écriture, il déposait chez son notaire, maître Bertinot, une somme de trois cents francs, offerte pour prix à celui qui écrirait sans faute, sous sa dictée, vingt lignes de mots usuels. On peut voir par les deux exemples ci-dessus ce qu'il entendait par « sans faute ».

Charles Nodier se moquait fort de ceux qui voulaient supprimer les consonnes marquant l'étymologie, et faire ce qu'il appelait « du français désossé ».

Sous prétexte de faciliter l'orthographe à ceux qui ne la savent pas, vous obligeriez ceux qui la savent à la désapprendre; sans compter que vous ôteriez à tous les mots leur physionomie, — comme déjà on l'a ôtée aux chiffres en les réduisant à ne pas sortir du rang, ni par en haut ni par en bas.





On pourrait certes avec avantage rétablir les consonnes simples partout où on les a doublées sans raison, — comme dans « honneur, honnête, personne, personnel, constitutionnel, patronner, patronnesse, patronnet, korrigane, OEdipe à Colonne », etc. (tandis que, à l'inverse, on ne les double pas où il le faudrait : on devrait écrire « Péloponnèse » d'après le grec Péloponnèsos, et « Pennsylvanie » du nom de William Penn<sup>1</sup>.)

1. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que la langue française, par ses singularités et anomalies d'orthographe et de prononciation, a bien de quoi embarrasser les étrangers, dans des phrases comme celles-ci : « Tranquille avec sa béquille, l'entra dans la ville avec sa fille, qui perça une anguille avec son aiguille. — Les poules du couvent « couvent ». — Mes fils ont cassé mes « fils ». — Il est de l' « Est ». — Je vis ces « vis ». — Cet homme est fier, peut-on s'y « fier »? — Nous éditions de belles « éditions ». — Nous relations ces « relations » intéressantes. — Nous acceptions ces diverses « acceptions » de mots. — Nous exceptions ces « exceptions ». — Le président et le vice-président « pré-

\*  
\* \* \*

Les redoublements peu sensés, dans le genre de ceux que je viens de rappeler, ne sont pas une raison pour écrire et pour prononcer, avec une seule consonne, « acla-mer, agraver, agressif, anexe, collègue », comme quelques-uns le font aujourd'hui.

D'autres proposent d'écrire « innocent » avec une seule *n*, ce qui serait encore moins raisonnable, à mon sens, que « agressif » avec un seul *g*.

\*  
\* \* \*

On a flotté longtemps entre « métal » et *sident* » tour à tour. — Je suis *content* qu'ils « *content* » cette histoire. — Il *convient* qu'ils « *convient* » leurs amis. — Ils ont un caractère *violent* ; ils « *violent* » leurs promesses. — Ils *expédient* leurs lettres ; c'est un bon « *expédient* ». — Nos *intentions* sont que nous « *intentions* » ce procès. — Ils *négligent* leurs devoirs ; je suis moins « *négligent* ». — Ils *résident* à Paris chez le « *résident* » d'une cour étrangère. — Les cuisiniers *excellent* à faire ce met « *excellent* ». — Les poissons *affluent* à un « *affluent* ».

« métal ». Celui-ci a eu le dessus enfin ; mais quelque chose de la première forme est demeuré dans « médaille », qui n'est autre que le pluriel neutre latin *metalla* devenu substantif féminin singulier. (En anglais *medal*.)

On écrivait autrefois « apprentif », qui est devenu « apprenti », parce que l'*f* final ne se prononçait pas, non plus que dans « cerf », qui cependant l'a gardé, et dans « clef » qui le garde *ad libitum* ; ni l'*s* dans les mots « ours », et « mœurs ».

Les Burgundiens (habitants de la *Burgundia*, Bourgogne) sont devenus « les Bourguignons ».

On voit, par ces exemples pris au hasard, que, comme le dit Littré, « l'écriture et la prononciation sont deux forces constamment en lutte ».

### III

#### Changements de construction et de tours

Ce qui se perd encore plus que le sens des mots, c'est le sens des constructions et des tours. Or, c'est précisément à l'emploi de ces tours qu'on connaît les gens qui savent la langue, ou ceux qui l'ignorent.

Nous n'avons pas la prétention de faire ici de la technique ; nous voulons simplement noter quelques observations, sans système.

J'ai toujours vu que l'actrice chargée du rôle de madame Jourdain, dans *le Bourgeois gentilhomme*, ne comprenait pas l'ancienne

locution « et si », qui veut dire « et pourtant ». Dorante lui dit : « Qu'avez-vous donc, madame Jourdain ? » Et elle lui répond, de mauvaise humeur : « J'ai la tête plus grosse que le poing ». Puis elle ajoute : « *Et si* elle n'est pas enflée ». C'est-à-dire : « Et pourtant elle n'est pas enflée ». Le sens de la phrase est complet. Eh bien, l'actrice paraissait croire que la phrase et le sens étaient interrompus par des points suspensifs, et que « si » était le commencement d'une phrase incidente non achevée.



Il y a, à la Chambre des Députés, dans la salle de lecture, une grande diablesse de statue d'Henri IV beaucoup trop massive (on a fait, du petit Béarnais si fin, un colosse) ; mais le pire est que, ne comprenant pas son mot si politique à propos de sa conversion : « *La violente amour que je porte à mon peuple*

me fera trouver tout aisé et honorable », on a mis en grosses lettres d'or cette faute : « *que j'apporte* à mon peuple... » Depuis environ quatre-vingts ans, cette leçon inintelligente s'étale aux regards de tous les députés français ; personne n'y fait attention, ou bien personne n'a le pouvoir de faire rétablir le vrai mot. « Porter affection à quelqu'un » est une tournure essentiellement française. Corneille, dans *Polyeucte*, acte IV, scène III :

Mais cette amour si ferme et si bien méritée  
Que tu m'avais promise et que je t'ai portée...

\* \* \*

Une erreur non moins singulière et non moins manifeste a été enregistrée par l'Académie, et maintenue dans la dernière édition de son Dictionnaire, en ces termes : « Il ne l'eut pas *plutôt* dit, il n'eut pas *plutôt* fait telle chose, qu'il s'en repentit ». Comment

n'a-t-on pas vu qu'il faut ici écrire « plus tôt » en deux mots ? Le sens évident n'est-il pas : « Il s'en repentit *encore plus vite* qu'il ne l'avait fait, qu'il ne l'avait dit » ? C'est un hellénisme. — Si les gens d'autrefois, peut-être les imprimeurs, ont commis ces fautes, « plutôt » et « siéent », et si l'on s'est cru obligé d'enregistrer l'une et l'autre dans le *Dictionnaire*, au moins aurait-on dû y ajouter une petite remarque de protestation.

\*  
\* \* \*

Voici une autre énormité, qui a passé depuis longtemps dans la langue :

Jadis on avait commencé par dire : « *Il m'en souvient* ». C'était un latinisme : « *Id mihi subvenit*, cela remonte à ma pensée ». Pour les gens qui savaient le latin, c'était très clair ; pour tous les autres, qui sont les plus nombreux, c'était obscur ; ils y substituèrent la tournure, plus claire pour eux,

mais incorrecte : « *Je m'en souviens* », tournure absolument barbare, qui cependant a passé en usage, et cela dès le xvi<sup>e</sup> siècle.

Ce premier barbarisme de construction en amène à présent un autre, sur le régime du verbe « se rappeler ». La tournure correcte est : « Je me *le* rappelle », je rappelle cela à ma pensée. Bossuet : « Rappelez dans votre mémoire les exploits de ce grand prince ». Mais la multitude des gens illettrés dit à présent : « Je *m'en* rappelle ». Et quelques lettrés même, à force de l'entendre dire autour d'eux, le répètent sans y penser.

Ainsi le premier monstre, « *Je m'en souviens* », en a engendré un second : « Je *m'en* rappelle ».

\*  
\* \* \*

C'est aussi du latin que vient le double sens dans lequel nos écrivains, et les meilleurs, emploient la locution « rien moins ».



« Rien moins » signifie en français « point du tout ». Molière, dans son premier Placet sur *Tartufe* : « Ma comédie n'est rien moins que ce qu'on veut qu'elle soit ». C'est-à-dire : « N'est point du tout... » — Et, dans *les Femmes savantes*, Dorante parlant de Trissotin :

Un pédant, qu'à tout coup votre femme apostrophe  
Du nom de bel esprit et de grand philosophe,  
D'homme qu'en vers galants jamais on n'égala,  
Et qui n'est, comme on sait, rien moins que tout cela.

Mais nos écrivains, nourris de latin, mettent parfois « rien moins » dans le sens de « rien moindre » ou « rien de moins que ». En français, il y faut regarder à deux fois pour bien saisir le sens. — Ainsi Bossuet, dans l'*Oraison funèbre de Marie-Thérèse* : « Ces riches vêtements dont le baptême les a revêtus, vêtements qui ne sont rien moins que Jésus-Christ même, selon ce que dit l'apôtre... ». Et, dans l'*Oraison*

*d'Anne de Gonzague* : « Quand Dieu choisit une personne d'un si grand éclat pour être l'objet de son éternelle miséricorde, il ne se propose *rien moins que* d'instruire tout l'univers ».

En latin, nulle ambiguïté ; mais en français il y en a une ; qu'il serait facile d'éviter, en disant d'une part « rien moins » et de l'autre « rien de moins » ; ou, plus simplement encore, « pas moins que ».

\*  
\* \* \*

Par un latinisme également, l'expression « quelque chose », — autre anomalie, — au lieu d'être traitée comme un féminin qu'elle est, est traitée comme un neutre ; nos écrivains, élevés en latin, avaient dans la pensée, par une sorte de syllepse, le mot *aliquid*.

De même le mot « personne », quoique féminin, est traité, dans les phrases négatives,

comme le masculin *nemo*. Pareillement *rem* (une chose), devenu chez nous le mot « rien », passe du féminin au neutre (car il y a parfois un neutre en français, quoique non reconnu officiellement : « Le vrai, le bien, le beau; un mal, un faible. *Il* pleut, *il* grêle, plaît-*il*, ainsi soit-*il*, *il* m'en souvient, que faites-vous? je ne *le* souffrirai pas<sup>1</sup> »).

Puis, pour avoir été souvent accompagné de négation, le mot « rien », comme le mot « aucun » et le mot « guère », est devenu négatif par contagion, au lieu d'affirmatif qu'il était d'abord.

M. Bréal fait remarquer que Littré, re-

1. En Belgique, où la langue française ancienne se retrouve parfois plus qu'à Paris, on dit couramment à quelqu'un qu'on rencontre : « Comment va-t-*il* ? » Cela nous étonne d'abord, nous autres Parisiens, parce que nous avons perdu le sens de ce pronom neutre, et que, ne le comprenant plus, nous l'avons doublé par un pléonasme : « Comment *cela* va-t-*il* ? » Mais, dans la phrase ci-dessus, qui date du temps de Louis XIV, le pronom « *il* » signifiait déjà « *cela* » ; c'est un autre exemple de ce neutre qui en français n'a pas d'état civil, mais qui n'en existe pas moins.

gardant avant tout l'ordre historique des significations, dit premièrement : « *Aucun, quelqu'un* ». « *Rien, quelque chose* » ; mais que l'Académie, à l'inverse, expliquant les mots selon l'impression qu'ils font aujourd'hui, dit avant tout : « *Aucun, nul, pas un* ». « *Rien, néant, nulle chose* ».

Les mots agissant les uns sur les autres par le voisinage, ceux-ci, « aucun, rien, personne, guère », ont passé d'une signification affirmative à une signification négative, parce que la négation « *ne* » les ayant souvent accompagnés, on a fini par les considérer comme négatifs en eux-mêmes.



Il faut rattacher encore à nos habitudes latines l'emploi, devenu archaïque, du pronom relatif « *qui* » dans le sens de « *si l'on, si quelqu'un, si quis*. En voici plusieurs exemples :

Corneille, dans sa comédie de *la Veuve*,  
acte IV, scène VI :

*Qui* lui pourrait un peu tirer les vers du nez,  
Que nous verrions demain des gens bien étonnés !

Le même dans *la Galerie du Palais*,  
acte IV, scène I :

*Qui* pourrait toutefois en détourner Lysandre,  
Ce serait le plus sûr.

La Fontaine dans la fable VIII du livre V :  
le Loup apercevant le Cheval « qu'on avait  
mis au vert » :

Bonne chasse, dit-il, *qui* l'aurait à son croc !

Fontenelle, dans la préface de son livre  
des *Oracles* : « Voilà ce qu'il faut aux gens  
doctes. *Qui* leur égayerait tout cela par des  
réflexions, par des traits ou de morale ou  
même de plaisanterie, ce serait un soin  
dont ils n'auraient pas grande reconnais-  
sance. »

Clément Marot demande plaisamment au roi François I<sup>er</sup> de lui prêter quelque argent :

Car, depuis peu, j'ai bâti à Clément,  
Et à Marot, qui est un peu plus loin.  
Tout tombera, *qui* n'en aura le soin.

La locution encore courante aujourd'hui, « comme qui dirait » signifie « comme si l'on disait ».

Et enfin le proverbe : « Tout vient à point, *qui* sait attendre, » veut dire : « si l'on sait attendre ». A présent, comme on ne comprend plus la tournure ancienne, on dit : « à qui sait attendre ». Mais c'est une modification amenée par l'ignorance générale.

Plusieurs écrivains emploient le mot « beaucoup » tout seul, dans le sens de *multi multæ, multa*, etc., et le mot « peu » dans le sens de *pauci, pauca, pauca*, etc., sans songer qu'en latin les changements de terminaison du mot indiquent le cas, le genre et le nombre, si c'est un masculin ou

un féminin, un singulier ou un pluriel ; mais qu'en français, où « beaucoup » et « peu » restent invariables, ils sont plus ou moins obscurs au premier coup d'œil. Il y a donc là un inconvénient, que l'on doit, à mon sens, éviter.

Il y en a un aussi à employer la construction « certains de » pour signifier « quelques-uns de », cette construction ayant déjà son emploi pour signifier « assurés de ». A ces petits détails tient la clarté parfaite, la limpidité.

Autrefois on disait : « J'ai hérité *ce* bien », et « C'est de mon père que je *l'*ai hérité ». Ensuite on a dit : « Hériter *d'*un bien », et on a été amené à dire, par une construction moins heureuse : « J'ai hérité *de* mon père *de* ce bien ».



Cette même éducation latine a donné la

tournure *quel que soit*, d'où ensuite, par inadvertance, une construction très difforme, qu'il faut expliquer.

La tournure française usitée d'abord et très claire était : *tel que soit*. Un des correspondants de Mazarin, La Boulaye, lui écrit : « J'attends les effets de votre justice qui, *tels qu'ils puissent être*, ne m'empêcheront jamais de vous servir ». Ainsi l'écrivaient aussi Descartes, Corneille, Pascal, Bossuet, madame de Sévigné, Voltaire. — Descartes, dans sa *Dioptrique*, II : « La puissance, *telle qu'elle soit*, qui fait continuer le mouvement... » — Corneille, dans *Cinna*, acte III, scène II :

Je crois que Brute même, à *tel point qu'on le prise...*

Pascal (*Provinciales*, XVII) : « Voilà, mon Père, un point de foi bien étrange, qu'une doctrine est hérétique, *telle qu'elle puisse être...* » — Bossuet, *De la Concupiscence*, 32 : « Nous vous demandons, Seigneur, que notre lumière, *telle qu'elle soit*, se perde dans la



vôtre et s'évanouisse devant vous. » — Madame de Sévigné ( lettre du 5 juin 1680 ) : « On ne met pas la main sur un livre, *tel qu'il soit*, qu'on n'ait envie de le lire tout entier. » — Saint-Simon, *Mémoires*, tome XXXIII, in-12, page 260 : « *Tels que fussent* ceux que je lui nommais... » — Voltaire, *Essai sur la Poésie épique*, IV : « Virgile avait eu la faiblesse de donner à Auguste un encens que jamais un homme ne doit donner à un autre, *tel qu'il soit*. »

Voilà quelle était la tournure française. — D'autre part, avait cours une tournure calquée sur le latin *qualiscumque*, qui se maintint concurremment avec l'autre pendant les xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, et qui finit par l'emporter : c'était « *quel que soit* », au lieu de « *tel que soit* ». Et celle-ci, faute d'être bien comprise, fut souvent employée de travers. Molière, lui, l'emploie très justement dans *les Fâcheux*, lorsqu'il fait dire à Éraste :

En *quel lieu que ce soit*, je veux suivre tes pas.

Saint-Simon use tour à tour de la forme française et de la forme latine, correctement dans l'un et l'autre cas. Au tome XXXV, in-12, page 71, il dit : « Sous *tel* prétexte *que* ce pût être. » Dans le même volume, cinq pages plus loin, il écrit : « L'instruction en forme qui me fut donnée, *quelle qu'elle fût*, satisfaisait à tout. » — Voilà qui est bien.

Mais d'autres, faisant fausse route et ne sachant où ils allaient, se mirent à dire : « En *quelque* lieu *que* ce soit. » Ils avaient dit d'abord, correctement : « *Quelles que* soient vos richesses », traduction de *qualescumque*. Seulement, lorsque dans la phrase, le verbe « avoir » se substituait au verbe « être », ils se méprenaient, et, au lieu d'écrire comme ils auraient dû : « *Quelles richesses que* vous ayez », ils écrivirent : « *Quelques richesses que* vous ayez », construction barbare, où il y a deux *que* l'un sur l'autre, le premier oiseux, et avec une *s* qui ne se justifie aucunement. Cette mons-

truosité est passée en usage, et l'on n'y peut plus rien.

L'énormité s'accroît dans ce vers de Corneille, *Pulchérie*, acte II, scène 1 :

Et n'oser de ses feux,  
Quelques ardents qu'ils soient, se promettre autant qu'eux...

Autant que mes rivaux. — Et dans ce vers de Lamartine, *Recueils* :

*Quelle* soit la main qui me serre...

Deux étranges distractions de nos grands poètes !



Une autre tournure également calquée du latin<sup>1</sup> est « quant à », au lieu de « tant qu'à ». Cette tournure-ci, plus française, n'est demeurée que dans le peuple.

1. *Quantum ad*, avec syllepse de l'antécédent *tantum*; — comme de *talis* avant *qualis*, ci-dessus.



Une déformation non moins horrible, qui se propage de plus en plus, et qui même se trouve chez plusieurs des bons écrivains de notre siècle, c'est la construction « *Il n'y a pas que* », pour signifier le contraire de « *Il n'y a que* ». Je réclamaï déjà à ce sujet, il y a trente ans, dans les *Débats*<sup>1</sup>; et j'ai du moins le plaisir de voir que Littré m'a fait l'honneur d'adopter et d'enregistrer ma réclamation, telle quelle, dans son *Dictionnaire* (c'est au mot QUE. *Remarque 1<sup>re</sup>*):

« A Rome, *il n'y avait pas que* les esclaves qui fissent le métier de gladiateurs. » Construction barbare, bien que fort usitée aujourd'hui. On n'en trouverait pas un seul

1. Du 23 août 1865.

exemple dans toute la littérature française avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le plus ancien que j'en aie rencontré est de Maurice Dupin, petit-fils du maréchal de Saxe et père de George Sand. C'est dans une lettre qu'il écrit à sa mère en 1798. Je ne connais avant cette date aucun exemple de pareille faute chez les écrivains français. Grammaticalement, cette construction signifie précisément le contraire de ce qu'on veut lui faire dire quand on l'emploie aujourd'hui. Je n'en veux pour preuve que le vers de Corneille, *Horace*, acte III, scène VI :

Ils ont vu Rome libre autant qu'ils ont vécu,  
Et ne l'auront point vue obéir qu'à son prince...

C'est-à-dire, « si ce n'est à son prince ». Tel est le sens français de cette tournure, quoique aujourd'hui un grand nombre de personnes et même d'écrivains l'emploient dans le sens opposé...

Littré, pour confirmer mon interpré-

tation, ajoute, comme second exemple, ces vers de Clément Marot :

Et que le mal qui en pourrait venir  
*Ne pourrait pas tomber que* sur la tête  
 Du malparlant qui trop se montra bête.

Entendez : « si ce n'est sur la tête ».

Corneille et Marot ont bien dit ce qu'ils voulaient dire, et nos contemporains se trompent quand ils se servent de la même tournure pour signifier tout l'opposé. Ils s'imaginent qu'il suffit d'ajouter le mot *pas* pour retourner le sens de l'affirmatif au négatif ; ils ne s'aperçoivent point qu'ils font servir le *ne* deux fois pour une. Le mot *pas*, moitié de la négation *ne pas*, ne saurait régulièrement constituer à lui seul la négation entière, indispensable pour changer le sens totalement, du blanc au noir.

« *Pas, point*, dit M. Bréal, servaient à renforcer la seule négation véritable, *ne*<sup>1</sup>. »

1. *Sémantique*, page 221.

Cependant cette construction vicieuse passe depuis cent ans dans l'usage, et rien désormais ne saurait l'arrêter.

Au lieu de « Il n'y a pas que cela », « Il n'y a pas que moi », « Il n'y avait pas que les esclaves », n'est-il donc pas bien simple et bien facile de dire : « Il y a autre chose que cela ». « Je ne suis pas le seul qui... ». « Ce n'étaient pas seulement les esclaves... »

Une autre tournure également vicieuse provient de la même erreur : « Ce n'est pas rien que... » — « *Ce n'est pas rien que de maintenir l'accord entre six puissances* ». Ici encore on s'imagine qu'il suffit d'ajouter le mot « *pas* » pour faire signifier à cette phrase le contraire de « *Ce n'est rien* » ; tandis que l'idée est : « Erreur de croire que ce n'est rien ».



La construction : « *Il est douteux que cela soit* » est fort bonne. Mais, lorsque vous voulez exprimer le contraire, est-il aussi rationnel de dire : « Il n'est pas douteux que cela *ne soit* », ou même : « que cela *soit* » ? L'usage irréfléchi et l'entraînement pseudo-grammatical ont consacré pourtant cette construction, tandis que la construction seule raisonnable serait : « Il n'est pas douteux que cela est. »

Un « *ne* » inutile et malencontreux s'est glissé aussi dans la construction : « Je crains qu'il *ne* vienne. » Ce qui en fera bien sentir l'inconvénient, c'est la phrase exprimant la pensée inverse : « Je crains qu'il *ne* vienne *pas*. » Dans celle-ci, le *ne pas* bat son plein, et à bon droit ; dans l'autre, le *ne* est une superfétation vicieuse, provenant d'un lati-



nisme copié de travers et hors de propos : le mot latin « NE » se traduit par « de peur que » ; de là *timeo NE veniat*. Et, quand les Latins voulaient dire l'inverse, ils disaient : *timeo NE NON veniat*.

Un autre *ne* inutile chez nous, et ne pouvant venir cette fois des Latins, même par mal-entendu, s'est glissé dans la construction des phrases où se trouve un comparatif : « Il est plus savant que vous *ne* pensez. » Ce *ne* est absolument oiseux, et la phrase latine ne présente rien de tel : *Doctior est quam putas*. Quelques bons écrivains seulement, au xvii<sup>e</sup> siècle, ont pris sur eux de supprimer ce *ne*, et ont dit : « Il est plus savant que vous pensez ». Ils sont à imiter. Mais, par contre, d'autres, fort bons aussi cependant, ont renforcé encore cette négation dont il est difficile de rendre compte, et ont dit : « Il est plus savant que vous *ne* pensez *pas*. » Et cela se disait ainsi, comme on le voit, dans Molière.



Voici autre chose. Quand on savait parler français, on disait : « Faire connaissance avec quelqu'un. » Ensuite on a dit : « Faire connaissance de quelqu'un. » Après cela, on a dit : Faire *la* connaissance de quelqu'un », changement peu grave en apparence et qui semble d'abord indifférent, qui ne l'est pas plus cependant que de dire : « Accuser *la* réception d'une lettre », au lieu de « accuser réception ». Mais ce n'est pas tout ; ce changement a amené : « J'ai fait *sa* connaissance », « enchanté d'avoir *fait* votre connaissance », formule couramment usitée, mais on ne peut plus inélégante. — Et, dans l'*Antony* d'Alexandre Dumas, l'héroïne, Adèle d'Hervé, dit : « *Une ancienne connaissance* », pour dire « un ancien ami » ! C'est le dernier degré de la vulgarité.



Rousseau, dans ses *Confessions*, avait employé une manière de parler incorrecte : « Causer à quelqu'un », pour signifier « parler avec quelqu'un ». — « La première fois que je la vis, dit-il, elle était à la veille de son mariage ; *elle me causa longtemps*, avec cette familiarité charmante qui lui est naturelle<sup>1</sup>. » L'exemple de Jean-Jacques fut contagieux ; Lamartine, dans ses lettres à Virieu, commet deux ou trois fois cette incorrection. Aujourd'hui, elle est devenue épidémique. — Je lisais récemment que le roi de Siam et son frère, visitant la salle des sculptures au Louvre, avaient pu, grâce à un écho qui répond d'un coin de la salle à l'autre, « *se causer* comme par téléphone » !

1. Livre VII.



De la construction « aimer à » suivi d'un infinitif (« il aime à jouer »), est dérivée la construction vicieuse « aimer à ce que ». — Sainte-Beuve lui-même la laisse échapper de sa plume : « Balzac, dit-il, a parlé de Beyle romancier comme il aurait aimé à ce que l'on parlât de lui-même<sup>1</sup>. »

« De manière à » est légitime, mais « de manière à ce que » ne l'est point. Il faut dire « de manière que », — comme « de sorte que ».

Bien des gens, aujourd'hui, emploient la tournure incorrecte : « *Je demande à ce que...* », venue peut-être du barreau. L'habitude de dire, en plaidant : « *Je conclus à ce que...* », tournure très correcte, aura amené l'autre, qui ne l'est point.

« *Pour que* », est sans grâce, et cependant

1. *Causeries du Lundi*, tome IX, page 270.

a passé jusque dans les vers. Bossuet, lui, ne l'admettait pas, même en prose ; il écrit dans une de ses lettres : « Je suis fâché de la mort du père Bouhours, qui était de mes amis ; mais je ne lui aurais pas cédé sur le *pour que*. »

Qu'aurait dit Bossuet de « *Pour ne pas que...* », rencontré dans le *Journal* de l'un des deux inventeurs du « style artiste » ?

« *Pour ne pas qu'il s'ennuie* » !

\*  
\* \*

Une autre sorte d'incorrection, venue, je crois, du Midi, est : « Je *leur* en défie ».

Une autre encore, très répandue, c'est : « *Éviter* un ennui à *quelqu'un* ». « *Vous m'éviterez cette course* », — au lieu de « épargner, épargnerez ».

« *Fixer* quelqu'un », pour dire « le regarder fixement », persiste à s'introduire, mais n'est

pas pur, et ne se défend que par une subtilité spécieuse. Nous allons voir tout à l'heure que Voltaire réproouve absolument cette manière de parler.

« Partir à la campagne » est aussi un solécisme fort usité. — « Préférer... *que de...* » en est un autre. — Et un autre encore, « Je vous observe que », pour « Je vous fais observer ».

« *En outre de* », au lieu de « outre » tout seul, est, comme le remarque Littré, une locution barbare : « En outre » est un adverbe, dit-il, et ne peut prendre de régime ; « outre », étant une préposition, peut en avoir un ; il ne devient adverbial que dans cette locution : « passer outre ».

« *Dans le but de* », quoique désormais passé en usage, n'en vaut pas mieux pour cela. « On n'est pas dans un but, dit Littré, car, si on y était, il serait atteint...

Il faut dire : dans le dessein, dans l'intention, etc.». — « Remplir un but » est une locution pareillement vicieuse, quoiqu'on la rencontre dans Saint-Simon et dans J.-J. Rousseau : on atteint un but, on ne le *remplit pas* ».

« En dehors de moi », pour « à mon insu », était assez étrange. Aussi l'auteur de *la Dame aux Camélias* a-t-il bien fait de remplacer le premier par le second, aux éditions nouvelles. Dans les premières, Marguerite Gautier disait au père d'Armand Duval : « Si Armand a fait ce que vous dites, je vous jure qu'il l'a fait *en dehors de moi*. »

« Quiconque » doit être suivi d'un verbe. Non suivi, il est de mauvais français. C'est, je pense, pour se moquer de ce mauvais français qu'on a dit en des vers burlesques :

Triton marchait devant, qui tirait de sa conque  
Des sons si séduisants qu'ils séduisaient *quiconque*.

Il est également incorrect d'employer

« non-obstant » d'une manière absolue ; il faut dire : « non-obstant ceci ou cela », ou « *ce non-obstant* ». — Chateaubriand, toutefois, a commis la faute de mettre « non-obstant » tout seul. — Et beaucoup d'autres après lui, qui ne sont pas des Chateaubriand.

Remarquons, de plus, que le trait-d'union, dans ce mot, est utile à la clarté ; en le supprimant, on induit le lecteur à une mauvaise prononciation, où les syllabes sont mal coupées : *no-nobstant*, au lieu de « non-obstant ».

« N'empêche que », au commencement d'une phrase, pour dire : « Cela n'empêche pas que », est une forme vulgaire, qui commence à se répandre. On se piquait autrefois d'élégance, on affecte aujourd'hui la vulgarité.

Une manière d'exclamation, née récemment de la gaminerie populaire, est celle-ci : « *Ce que* je me suis amusé !... » « *Ce que* nous



avons ri !... » pour dire : « Comme je me suis amusé ! » etc. Elle s'est rapidement répandue. Voilà qu'on la rencontre même dans le dialogue des comédies dont l'action est censée se passer sous la monarchie, et dans lesquelles on fait causer des gens de cour !

Par un anachronisme de langage analogue, dans un drame de l'Ambigu, il y a quelques années, Henri IV disait en style d'à-présent : « Monsieur de Biron, *vous êtes logique.* »

\* \* \*

On surcharge non seulement les mots, mais aussi les tours. On ne se contente pas de dire, avec Corneille : « *Pour grands que soient les rois* », ou bien, avec tout le monde : « *Si grands que soient les rois* », on écrit parfois de nos jours : « *Pour si grands que soient les rois* ». *Pour* et *si*, c'est trop de moitié, l'un des deux suffit. — La faute est la même que de dire : « *si tellement* ».

On peut écrire, à volonté : « Il ne peut passer sans que je le voie », ou bien : « Il ne peut passer que je ne le voie ». Mais c'est par surcharge incorrecte que plusieurs, y compris Balzac, mettent les deux mots l'un sur l'autre et écrivent : « sans que je ne le voie ».



Tout n'est pas mauvais pourtant dans les changements qui se font sans cesse, un peu au hasard. Voltaire a beau se moquer de Fréron qui employait « vis-à-vis de » au figuré, pour « à l'égard de » ; il a beau, dans la préface de *l'Écossaise*, faire parler ainsi son prétendu Jérôme Carré, avec les phrases même de Fréron qu'il parodie :

« A Messieurs les Parisiens. — Messieurs, Je suis forcé par l'illustre M. Fréron de m'exposer *vis-à-vis de vous*... J'espère que M. Fréron sera confondu *vis-à-vis des hon-*

*nêtes gens...* » etc. — Il a beau y revenir, dans les *Commentaires sur Corneille* :

« Aujourd'hui que la langue semble commencer à se corrompre, et qu'on s'étudie à parler un jargon ridicule, au lieu de dire « envers quelqu'un », on se sert du mot impropre « vis-à-vis de » : — « Plusieurs gens de lettres ont été ingrats « *vis-à-vis de moi* », au lieu de « envers moi ». « Cette compagnie s'est rendue difficile *vis-à-vis du roi* », au lieu de « envers le roi ». Vous ne trouverez le mot « vis-à-vis », employé en ce sens, dans aucun auteur classique du siècle de Louis XIV... »

Il a beau dire encore, ironiquement, dans une lettre à Linguet : « La langue s'embellit tous les jours. On commence à « *éduquer* les enfants », au lieu de les « élever ». On « *fixe une femme* », au lieu de « fixer les yeux sur elle ». Le roi n'est plus endetté « envers le public », mais « *vis-à-vis le public* ». Le Parlement « *obtempère* » ou « *n'obtempère pas aux édits* ». Les maîtres d'hôtel

servent à présent des « *rostbif de mouton* ».

Malgré ces réclamations et ces railleries, de fort bons écrivains emploient maintenant « vis-à-vis de », comme Fréron. Et, au surplus, pourquoi « vis-à-vis de » ne se dirait-il pas au moral comme au physique, tout aussi bien que « envers », auquel il fait concurrence ? — Lui-même, ce mot « envers », pour le remarquer en passant, fut d'abord une surcharge inutile de la préposition « vers », plus légère et plus pure, et à laquelle la société polie, entre autres le duc de La Rochefoucauld et madame de La Fayette, restaient fidèles. « Envers » et « vers » se disaient tous les deux au propre et au figuré.

Tournez-vous donc *envers* ici,  
Jean de Lira, mon bel ami,

chante gaiement Suzanne à Chérubin, en l'attifant du bonnet de sa belle marraine, pour le déguiser en fille.

Indépendamment de « vers » et « envers », on eut encore « devers » et « par devers ».

\*  
\* \* \*

Le mot « en », soit pronom, soit particule relative, avait, au xvii<sup>e</sup> siècle, bien plus d'élasticité qu'aujourd'hui. Il pouvait tenir lieu de toute une phrase. Ainsi Don Diègue dit à son fils :

Viens, mon fils, viens, mon sang, viens réparer ma honte ;  
Viens me venger.

RODRIGUE.

De quoi ?

DON DIÈGUE.

D'un affront si cruel,  
Qu'à l'honneur de tous deux il porte un coup mortel,  
D'un soufflet. L'insolent *en* eût perdu la vie,  
Mais mon âge a trompé ma généreuse envie...

L'ellipse est forte, mais très claire : « *en* eût perdu la vie », c'est-à-dire, « eût perdu la vie à cause de ce soufflet » ; ou bien,

comme on dirait familièrement, « eût perdu la vie *de ce coup-là* ». C'est le latin *inde*.

De même l'abbé Le Dieu, secrétaire de Bossuet, dans son *Journal* : « Le 14 octobre 1702, défaite des Allemands par M. le marquis de Villars, qui *en* a été fait maréchal de France. » — « En », pour cette victoire.



Il faut regretter aussi la désuétude de la tournure « sans que » avec l'indicatif ou le conditionnel ; elle était fort usitée chez nos meilleurs écrivains. Ainsi Molière, dans *l'Étourdi*, acte I, scène II :

*Sans que* mon bon génie au-devant *m'a poussé*,  
Déjà tout mon bonheur eût été renversé.

C'est-à-dire : « sans cette circonstance que... »  
— Ainsi également madame de La Fayette :  
« Il vous irait remercier, *sans qu'il a* la

goutte». — Madame de Sévigné (25 juin 1670) : « Vous m'avez écrit la plus aimable lettre du monde ; j'y aurais fait plus tôt réponse, *sans que j'ai su* que vous couriez par votre province ». La même : « Je suis si lasse de cette chienne d'écriture que, *sans que vous croiriez* mes mains plus malades, je ne vous écrirais plus, que je ne fusse guérie. »



Une jolie tournure encore, également perdue, est celle-ci, dans *le Legs* de Marivaux, lorsque la comtesse dit à sa soubrette : « D'où vient mentir, Lisette ? » pour dire : « D'où vient que vous mentez ? »



Les grammairiens soutiennent qu'il ne faut pas dire : « Cette femme a l'air *bonne* »...

« La chance a l'air moins *mauvaise* ». Ils veulent que l'on dise : « a l'air *bon* », « a l'air moins *mauvais* ». Mais on admet généralement aujourd'hui la syllepse : « a l'air [*d'être*] bonne », « a l'air [*d'être*] moins mauvaise ».

\* \* \*

Les lettrés eux-mêmes, à présent, violent à chaque instant la règle du subjonctif. C'est peut-être pour éviter l'apparence du pédantisme et la lourdeur de certaines formes, comme celle-ci : « Je voudrais que vous vous enthousiasmassiez <sup>1</sup> ».

\* \* \*

Chaque siècle a ses habitudes de langage, et l'on pourrait dire chaque demi-siècle ;

1. Voir l'*Appendice III*, à la fin du volume.



elles font partie de sa physionomie. Elles sont quelquefois bizarres ; mais, même ainsi, elles ne manquent pas toujours d'agrément. Quelle phrase singulière, par exemple, que celle-ci, pour peu qu'on y réfléchisse : « Qu'est-ce que c'est que ça ? » Luxe de pronoms ! trois *ce*, trois *que*, sans compter deux verbes *être* ! » Il n'y a point cependant de locution plus courante que celle-là ; et, dans sa négligence, elle ne manque point de grâce. Le vieil Horace de Corneille disait simplement : « Qu'est-ce-ci ? » La locution s'est allongée ; elle n'est pas, pour cela, mauvaise, et paraît la plus naturelle du monde. Vaugelas, qui n'était point du tout un pédant, dit avec beaucoup de sens : « C'est la beauté des langues que ces façons de parler sans raison, pourvu que l'usage les autorise. La bizarrerie n'est bonne que là. »

Cette tournure eût mérité d'attirer l'attention de Flaubert, qu'on voit toujours si inquiet du nombre de ses *que* et de ses *qui*,

chose à quoi ni Descartes, ni Calvin, ni Pascal, ni madame de Sévigné, ne songeaient guère; tous ces excellents écrivains mettaient des *qui*, des *que*, des *dont* sans compter, autant de fois que le lien du raisonnement le demandait. En ce temps-là, où la raison régnait et gouvernait, où l'on voulait, avant tout, lier nettement ses idées, on ne craignait point les relatifs; on les multipliait sans gêne, autant que la pensée le demandait; et cela non seulement dans l'intérieur d'une même phrase, mais encore d'une phrase à l'autre, au moyen de transitions comme : « A quoi... », « Sur quoi... », « Ce que voyant... », « Ce que ayant ouï... » Mais, quand l'imagination et l'esprit commencèrent à prendre le pas sur la raison, quand l'influence des salons et de la conversation se fit sentir dans les écrits, on cessa d'aimer ces enchaînements; on préféra les phrases coupées et courtes, qui ne demandent pas autant d'attention à suivre les

idées; les liens furent considérés comme des entraves ; on commença à les proscrire et à leur déclarer la guerre, sous prétexte d'élégance; on prétendit que les pieds se prenaient dans ces phrases à longues queues du temps jadis, et qu'il était plus agréable de pouvoir sautiller d'une idée à l'autre ; que cela était plus clair, moins pédant. Telle est la mode actuelle.

La vérité est qu'il faut user tantôt de l'un des deux procédés, tantôt de l'autre, selon le sujet et l'occasion.

## IV

### Changements de genre, de nombre, etc.

Outre les altérations ou corruptions des tours de phrase, on peut noter maintes irrégularités et anomalies grammaticales touchant le genre, ou le nombre.

Il y a des noms qui ont changé de genre sans qu'on sache pourquoi. On disait d'abord « *un* horloge », comme on dit « *un* éloge ». (L'un et l'autre sont neutres en grec et en latin, et procèdent du même radical). Ensuite on s'est mis, sans aucune raison, à dire « *une* horloge », tout en continuant de dire « *un* éloge, *un* eucologe », etc.

« Aise » est aujourd'hui féminin. Longtemps il a été d'un genre indéterminé. La Fontaine et Saint-Simon le font masculin. Et la locution adverbiale : « A son bel aise. »

« Relâche » est masculin dans son sens général; en termes de marine, il est féminin.

« Sphère », qui est féminin en français comme en grec, a servi à former régulièrement « atmosphère », féminin aussi; mais pourquoi « hémisphère » est-il masculin?

« Armoire », aujourd'hui féminin, a été longtemps des deux genres, à volonté. La forme même du mot était variable aussi: en Bourgogne et en Berry, on disait « ormoire ».

« Losange » était d'abord féminin, il est devenu masculin. — « Bronze » était féminin au xvii<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>. Charles Perrault, dans son

1. *Brundisia*, en latin, c'étaient les ouvrages d'art en métal composite fabriqués à Brundisium (Brindes). — Une certaine quantité de mots comme celui-là, qui sont des pluriels neutres en grec ou en latin, ont été traduits tout d'un coup en singuliers féminins français: c'est peut-être à cause de leur désinence en *a*. Voici, au hasard, quelques-uns de ces mots: *Biblia sacra* (les livres sacrés), la Sainte-Bible. *Orgia* (fêtes de Dionysos ou Bacchus), une orgie. *Bacchanalia* (idem), une bacchanale. *Physica*, la physique. *Ethica*, l'éthique. *Tympana*, timbale. *Anecdota* (choses inédites), anecdote. *Affixa* (choses attachées au mur), affiche. *Fata* (destins), une fade ou fadette, une fée. *Festa*, fête. *Gesta*

*Parallèle des Anciens et des Modernes*, dit :  
 « Qui ne sait que *de la* bronze fondue se  
 casserait cent fois, plutôt que de plier ? »

« Platine » (métal) était également féminin  
 jusqu'à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. Lavoisier lit  
 à l'Académie des Sciences un mémoire sur  
 « *la* platine, métal inaltérable, et préférable  
 à l'or pour ses propriétés. » A présent, on  
 dit « *du* platine » et « *du* bronze. »

(choses faites, exploits), *la* geste, la chanson de geste. *Legenda*  
 (choses à lire), légende. *Offerenda*, offrande. *Præben-la*, pré-  
 bende. *Reprimenda*, réprimande. *Communia* (les biens com-  
 muns), la commune. *Debita*, dette (qui longtemps s'écrivit  
*debte* et est encore sensible dans *débiteur*). *Recepta*, recette.  
*Mirabilia*, merveille. *Præmia*, prime. *Bis-cocta*, biscotte.  
*Insignia*, enseigne. *Cingula*, sangle. *Sequentia sancti Evan-  
 gelii*, la suite du Saint Évangile. *Evangelia* (les Évangiles),  
 « *une* évangile », en style ecclésiastique, — employé par  
 Boileau lui-même (*Satire XI*) :

*L'Évangile* au chrétien ne dit en aucun lieu :

« Sois dévot ». *Elle* dit : « Sois doux, simple, équitable ».

*Spatia*, *une* espace, en termes de typographie. — *Exempla*,  
*une* exemple, en termes de calligraphie. — *Antiqua*,  
 « *une* antique ». *Folia*, feuille. *Animalia*, aumaille. *Volat-  
 itia*, volaille. *Saliceta*, saulsaie. *Luminaria*, lumière.  
*Metalla* (métaux), médaille, qui au xvi<sup>e</sup> siècle nous  
 l'avons vu, s'écrivait encore *médalle*.



Le substantif latin *potio*, « breuvage », devint dans notre ancienne langue « poison », substantif féminin aussi. Il n'avait point d'abord un sens défavorable ; ce sens ne vint que plus tard, vers le xvi<sup>e</sup> siècle ; et alors le mot (pourquoi ? on l'ignore) passa du féminin au masculin : *un* poison, *le* poison. — Mais dans la langue populaire, au figuré, on dit encore « *une* poison », pour signifier une mauvaise femme. Quant au sens propre, « poison » au féminin a été remplacé par « potion », doublet qui est le mot latin lui-même.

Le mot latin *suspicio* a donné d'abord en français le mot « souspeçon », qui se trouve ainsi dans Montaigne, et qui ensuite s'est contracté : *soupeçon*. Il avait été d'abord féminin, et aurait dû le rester. « Notre *soupeçon* masculin, dit Littré, est un solécisme

gratuit. » Puis est venu le doublet *suspicion*, calqué aussi du latin, et féminin comme lui.



« Laideron », jeune fille ou jeune femme laide, a varié de genre et d'orthographe. Aujourd'hui, il est masculin et s'écrit « un laidron » ; au xvi<sup>e</sup> et au xvii<sup>e</sup> siècle, on disait et on écrivait « une laideron ». Yver, conteur du xvi<sup>e</sup> siècle : « La bonne laideron ressemble à la poule, de qui la plume est méprisée, et la chair estimée. » — Voltaire, sur ce mot, varie pour l'orthographe et pour le genre. En 1760, il écrit à d'Argental : « Est-ce vrai que vous vous êtes opposé à la réception de la petite Durancy ? Pourquoi ? Il me semble qu'on en peut faire *une très jolie laidron* de soubrette. » — En 1762, au maréchal-duc de Richelieu, il écrit : « Je vous avertis que mademoi-



selle Corneille est *une laideron* extrêmement piquante. » — De nos jours on dit décidément « un laidron », au masculin et sans *e* ; c'est ainsi que l'emploie Béranger ; et tout le monde avec lui.

\*  
\* \*

Pourquoi « délice » est-il masculin au singulier, et féminin au pluriel ? « Orgue », de même : on dit « un bel orgue », et « de belles orgues ». « Amour » est masculin et féminin. Les poètes font le mot « automne » des deux genres, à volonté : « Plus pâle que la pâle automne ». Un orateur de la Révolution a fait « mânes » du féminin. Un académicien de nos jours a conféré le même sexe à « fastes » et dit, par inadvertance : « les fastes romaines ». Tout récemment un écrivain de talent a imprimé « de nouvelles arcanes ». Un peu auparavant à propos des représentations données au théâtre d'Orange,

deux de nos critiques les plus distingués mettaient au masculin « l'acoustique ».

A l'inverse, d'autres écrivains mettent au féminin les « effluves » et les « amulettes ». D'Aubigné, Chateaubriand et Victor Hugo ont fait cette dernière faute, trompés sans doute par la terminaison, qui a un air féminin.

Sainte-Beuve, dans ses *Causeries du lundi*, tome VI, page 132, parle de « miscellanées brillantes. » Mais c'est sans doute une faute typographique.

Jules Janin a mis également au féminin le mot « pleurs » et a dit : « Ce sujet des pleurs les plus éloquentes qu'un homme ait versées ici-bas ».

Lamartine aussi quelquefois.

\*  
\* \* \*

Autre bizarrerie de notre langue, désespoir des étrangers : une épithète jointe au mot « gens » se met au féminin quand elle

précède ce mot : « de bonnes gens » ; elle se met au masculin quand elle vient après : « des gens malheureux ». Mais, s'il y a une épithète avant et une autre après, comment faire ? Dira-t-on : « Ce sont de *bonnes* gens bien *malheureux* » ? De même, dira-t-on : « Cet orgue est excellent, il peut compter parmi les plus parfaites » ?

\*  
\* \* \*

Autrefois l'adjectif, quand il précédait le substantif était invariable. On disait et on écrivait « la grand mère, la grand Notre-Dame, les grand Gardes, la grand rue, la grand place, la grand route, c'est grand pitié, Chaud Fontaine, le marquis de la Vieux-Ville (puis ces deux derniers mots se soudèrent, ce qui fit disparaître l'*x*). L'orthographe moderne, qui met une apostrophe à la fin de l'épithète dans tous ces mots, est contraire à l'usage ancien ;

mais c'est qu'à présent l'épithète s'accorde avec le substantif aussi bien devant qu'après.

\* \* \*

La langue française avait, dans les commencements, plus de liberté plastique qu'elle n'en a eu par la suite. Un mot n'était pas exclusivement verbe, ou substantif, ou adjectif; il était tout cela ensemble ou tour à tour, selon l'occasion. Le peuple, qui parlait et n'écrivait point, et qui, même à présent qu'il sait écrire, connaît mal les catégories grammaticales, se sert des mots sans savoir ce qu'ils sont. Il s'entend et se fait entendre, c'est tout ce qu'il veut.

Avec le substantif « serpent » on faisait sans difficulté, et sans même y songer, la « rue Serpente ». A côté de l'église Notre-Dame, la rue où logeaient les chanoines s'appelait et s'appelle encore la « rue Chanoinesse ».

« Linge » était substantif et adjectif : on disait « du linge » et aussi « du drap linge ». — Les ouvrières qui travaillaient le « lin » se nommaient ouvrières « linières », et puis cet adjectif devint substantif, comme cent autres ; l'*i* et le *j* étant la même lettre, cela fit *linjère*, puis *lingère*.

On identifiait le substantif et l'adjectif, à volonté : « La mesure est *comble* ». « Un homme hypocondre »<sup>1</sup>. Ou bien l'infinitif avec le substantif : le devoir, le pouvoir, le savoir, le vivre, le dormir, le manger, le boire, le marcher, « le moucher » (Saint-Simon).

Ou bien l'indicatif présent fournissait autant de substantifs qu'on en voulait : la *pousse* des arbres, la *cueille* des fruits, les *sèmes*, les *glanes*, la *loue* des servantes, la

1. Au reste, cette liberté existe toujours pour qui sait la prendre. Victor Hugo écrit de Bruxelles à sa femme, le 25 février 1852 : « Le mardi-gras est ici très folâtre et assez farce ».

*casse*, la *gratte*, la surface de *chauffe*, à la *nage*, une *invite*, *mal-donne*, pour votre *gouverne*, la *frappe* des monnaies, la *purge* des hypothèques, la *relève* des cadres, le prix de *revient*, sans *conteste*, à *confesse*, la *bâtisse*, « la *continue* », pour « la continuité ». — La Fontaine, livre IV, *Fable* x :

Ce qui nous paraissait terrible et singulier  
S'apprivoise avec notre vue  
Quand ce vient à *la continue*.

La Motte, *Fables*, II, v :

Rien ne charme à *la continue*.

La *pointe*, action de « poindre » ou de « pointer ». Une ordonnance de police de 1698 défendait aux chiffonniers « de vaquer et aller par les rues avant la *pointe* du jour », c'est-à-dire avant le moment où le jour *point*, commence à paraître. — Madame de Sévigné : « A la *pointe* du jour, je me suis levée ». — Saint-Simon : « Le siège de Mons

fut formé par le Roi en personne, à la première *pointe* du printemps ».



La locution « changé en nourrice » mérite d'attirer notre attention. Il est probable que cette locution s'entendait comme si c'eût été « en nourrisse », c'est-à-dire en nourrissage. L'orthographe importe peu : « brasselet » n'est-il pas devenu « bracelet » ? et « masson » n'est-il pas devenu « maçon » ? Remarquons, en outre, que, à côté de « le nourrisson », l'ancienne langue avait « la nourrisson », signifiant « nourriture, éducation ». Tous deux, « le nourrisson » et « la nourrisson », viennent du latin *nutritionem*, dont notre langue scientifique a fait plus tard « nutrition »<sup>1</sup>.

Une expression analogue à « en nourrisse »

1. Littré, *Pathologie verbale*, page 55.

ainsi écrit, c'est le mot « coq en pâte », qui s'écrivait jadis « en *paste* », autrement dit « *pasture* » et « pâtée ». — C'est, dit plaisamment Littré, « un coq mis à la retraite, qu'on engraisse avec force *pâtée*, dans l'intention de le manger : on le tient captif dans un panier, où ayant tout à souhait il profite rapidement ; de là le proverbe « Heureux comme un coq en *pâte* ». Les Normands disent aussi « comme un coq au panier ». Des Périers emploie cette locution.

\*  
\* \* \*

On fabriquait aussi, tant qu'on voulait, des substantifs avec les participes passés, soit masculins soit féminins ; plus fréquemment féminins, à ce qu'il semble : une levée, une assemblée, la venue, la bienvenue, des allées et venues, une issue, une battue, une remise, une prise, une buée, une chaussée, une suée, une sai-



gnée, une teinte, une empreinte, une étreinte, une épreinte, une râtelée, une fusée, une volée, une tapée, une raclée, une dégelée, une potée, une tripotée, des visées, des narrées, la traversée, une goulée, une lampée, une flambée, une fricassée, une peignée, une trépignée, à la dérobee, etc.

Parfois aussi avec les participes masculins : un écrit, un reçu, un aperçu, le libellé, l'énoncé, plus ample informé, le décousu, le couvert, un élégant négligé, un levé de plan; « le levé » au xvii<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire le lever du Roi; dans *le Misanthrope*, acte II, scène v :

Parbleu ! je viens du Louvre, où Cléonte, au levé,  
Madame, a bien paru ridicule achevé.

Dans Rabelais : « un grand *planté* de tripes ». Un résumé, un précis, le bien-fondé, un ajouté, etc.

« Circuit », à présent, n'est que substantif; au xvi<sup>e</sup> siècle, il était également

participe passé : « Sire, disait d'Aubigné à Henri IV devenu roi tout à coup par la mort d'Henri III, vous êtes *circuit* (environné) de gens qui grondent et qui craignent, et qui couvrent leurs craintes de prétextes généraux... »

Tout cela était mixte : verbe, substantif, participe, adjectif tour à tour, à volonté ; indivis, avant les catégories grammaticales, que bien peu de gens connaissaient et que la grande masse des populations ignorait.

## V

### Création de mots mal venus ou inutiles.

Il faut des mots nouveaux pour des idées nouvelles, pour des sentiments et des arts nouveaux. Tout mot qui n'appartient pas au fonds premier de la langue a commencé par être un néologisme. Une étude d'un intérêt piquant serait de déterminer l'époque où chaque mot nouveau s'est introduit, rien qu'à partir du xvii<sup>e</sup> siècle.

Voici, par exemple, le mot « *insidieux* » ; il a été hasardé pour la première fois par Malherbe ; l'Académie a longtemps hésité

à l'admettre ; Chapelain le trouvait « désagréable et dégoûtant ».

Voici le mot « *exactitude* » ; c'est, dit Vaugelas, un mot que j'ai vu naître comme un monstre, et auquel on s'est accoutumé.

« *Savoir-faire* », selon le père Bouhours, est un terme tout nouveau, « qui ne durera pas et qui est peut-être déjà passé ».

Bossuet s'excuse d'employer le mot nouveau « *démagogue* ».

Au mot « *effervescence* », madame de Sévigné se récrie : « Comment dites-vous cela, ma fille ? Voilà un mot dont je n'ai jamais ouï parler ».

« *Ambitionner* » fut attaqué par Vaugelas, et défendu par Thomas Corneille.

« *Érudit* » et « *inconduite* » sont dénoncés dans le premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle comme des néologismes affectés. En sens inverse, « *vaillance* » est reproché comme archaïque à l'auteur de l'épithaphe de Turenne.

Le père Catrou est le premier qui ait

écrit « *sculpter* » au lieu de « *sculper* ». Celui-ci était calqué plus exactement sur l'infinitif latin *sculpere*. Mais « *sculpter* » procède, non moins légitimement, du supin *sculptum*.

Nous devons « *bienfaisance* » à l'abbé de Saint-Pierre ; « *suicide* » à l'abbé Desfontaines ; « *obséquieux* » et « *investigation* » à Jean-Jacques Rousseau.

« *Persifler* », « *mystifier* », « *égaliser* » sont désapprouvés par Voltaire.

« *Obligeance* » est né sous le ministère de M. de Calonne.

Enfin, le mot « *vulgarité* » a été risqué pour la première fois par madame de Stael.

\*  
\* \* \*

Comme le relief des monnaies s'efface par le long usage, il en est ainsi des mots ; ils s'usent par le temps, et ne font plus la même impression sur l'esprit que lorsqu'ils

étaient neufs. Un certain nombre de vocables avaient, au xvii<sup>e</sup> siècle, beaucoup plus de force qu'aujourd'hui : entre autres, « ennui, disgrâce, soin, gêne, déplaisir ». « Des déplaisirs mortels<sup>1</sup>. »



« Qui pourrait, dit La Bruyère, rendre raison de la fortune de certains mots, et de la proscription de certains autres ? » Il en énumère un assez grand nombre, dont il regrette quelques-uns comme morts, et d'autres qui lui semblent mourants, mais dont plus d'un en a appelé ; par exemple, le mot *certes*.

« *Certes* est beau dans sa vieillesse, et a encore de la force sur son déclin ; la poésie le réclame, et notre langue doit beaucoup aux écrivains qui le disent en prose, et qui

1. Fléchier, *Oraison funèbre de Turenne*.

se commettent (*compromettent*) pour lui dans leurs ouvrages. « Valeur » devait (*aurait dû*) aussi nous conserver *valeureux* ; « haine », *haineux* ; « fruit », *fructueux*... ; « gîte », *gisant* ; « vanterie », *vantard* ; « mensonge », *mensonger* ; « coutume », *coutumier*...

« Sollicitude », que « les Femmes savantes » trouvaient hors d'âge :

... Sollicitude à mon oreille est rude,  
Il pue étrangement son ancienneté,

ne s'est pas tenu pour enterré, et a repris plus de jeunesse qu'il en eut jamais.

La Bruyère conclut, avec résignation, non sans tristesse, qu'il faut se soumettre à l'usage, « et cela sans que l'on voye guère, dit-il, ce que la langue française gagne à ces différences et à ces changements ».

Fénelon, dans sa *Lettre sur les Occupations*

de l'Académie, regrette, comme La Bruyère, d'anciens mots excellents qui ont péri sans qu'on puisse en voir la raison.

Or, dit Littré, « une langue se gaspille qui, sans raison, perd des mots bien faits et de bon aloi. Gaspiller ce qu'on a, ne vaut pas mieux dans l'économie des langues que dans celle des ménages »<sup>1</sup>.



Avant même que les mots soient usés, on en frappe sans nécessité de moins bons, en cuivre au lieu d'or. Quand vous possédez le mot « fonder », à quoi sert *baser*? Lorsque ce nouveau-venu se présenta à la discussion de l'Académie dans la commission du Dictionnaire, Royer-Collard dit : « S'il entre, je sors ». Aussi *baser* n'entra-t-il pas. Il a

1. Préface du *Dictionnaire*.



passé cependant en usage. Littré l'enregistre, marqué d'une croix.

On avait « la pluralité des voix », on a substitué à « la pluralité » *la majorité*.

Les gens d'affaires ont inventé les barbarismes *majorer*, *majoration*.

A quoi sert d'inventer le mot « précautionneusement », que j'ai lu l'autre jour ?

\*  
\* \* \*

Pour dire des choses tout ordinaires, on cherche des mots extraordinaires : « Il *soleille* lourdement »... — « Il *ascensionna* au beffroi. » — « La fumée de nos cigares va *spiraler* dans le parasol des basses branches. »

On nous parle de la « *genèse* d'une opérette », des diverses « *incarnations* » ou « *avatars* » d'une idée ; et, à tout bout de champ, de la « *synthèse* », de l'« *idiosyncrasie* », du « *critère* ». Ce dernier mot faisait

rougir quelques dames, au Congrès des Sciences sociales à Gand.

Et puis, on entasse les pléonasmes : « S'entr'aider *mutuellement* ». « Une panacée *universelle* ». « Il est à la *dernière* extrémité ». « Un mirage *décevant* ». « Un souvenir *rétrospectif* ». « Les prévoyants *de l'avenir* ». « Un comédien né *natif* de Bergerac ». « Des preuves *probantes* ». « Des feux *pyriques* ». « Articles de chasse *et de vénerie* ».



L'impropriété des termes, si fréquente aujourd'hui, n'est pas toujours involontaire ; elle est destinée à grandir les choses par l'exagération du langage.

M. Bréal s'amuse à noter quelques échantillons curieux de cette prose bizarre qui déguise sous des substantifs abstraits les

choses les plus ordinaires de la vie : « un dynamisme modificateur de la personnalité », « une individualité au-dessus de toute catégorisation », « une jeunesse qui sentimentalise sa passionnalité », les « impériorités du désir », « les célestes attentivités »<sup>1</sup>.

En voici d'autres : « Une idée contagionne les esprits ». — « La longue contemplation inactive engluée dans le platonisme des théories. » — « La satisfaction de Z... s'expansionne dans le bonheur. » — « Ce talent s'épanouit en une superbe et opulente extériorisation. »

Ne voilà-t-il pas le « jargon à peine intelligible » que prédisait Lamennais ?

Telles sont les affectations ou les aberrations inconscientes de quelques-uns qui s'imaginent être des inventeurs littéraires. Presque toujours, c'est faute de connaître

1. *Sémantique*, page 293.

la bonne langue qu'on en invente une mauvaise. Au lieu de mots parfaits qui existent, on forge des expressions détestables, que rien ne justifie ni n'explique, et qui sont vraiment filles du hasard.



En revanche, il y a quelques néologismes assez bien trouvés pour ce qu'ils veulent peindre. « Un bon gobeur » est excellent. « Se gober » est bien spirituel, plus vif que « s'en faire accroire ». Les mots « veinard », « cercleux », « fêtard », sont typiques, et nés des choses mêmes.

La fréquence des accidents sur les lignes ferrées a fait inventer ce mot d'un réalisme effroyable : « télescoper », qui peint, hélas ! trop bien, deux « rapides » se heurtant et entrant l'un dans l'autre. — Mais je ne sens pas bien le sel de « bondieusard », ni celui de « moyenâgeux ». Si ce sont là

des « créations », vraiment on est créateur à bon compte.

Ajoutez à toutes ces difformités les termes empruntés à la langue des gens de loi et des praticiens, sans nécessité : « aux lieu et place », etc. — Voltaire se moquait des « errements »; qu'aurait-il dit des « agissements »? — Il ne resterait plus à introduire dans la langue courante que « les *ap* et *dépendances* de l'immeuble, comme il se suit et se comporte ».



On a fait un petit livre curieux, les *Excentricités du Langage*<sup>1</sup>. Le vocabulaire de la bohème et l'argot y tiennent une grande place. Encore n'y trouve-t-on pas « poser un lapin », « gaffe », « écopper », « détenir le record », et autres ornements de la langue

1. Lorédan Larchey.

de nos jours. — Il y a aussi le *Dictionnaire de la Langue verte*<sup>1</sup>...



Quand les mots sont trop longs, le peuple les raccourcit. Tantôt il leur coupe la queue : « un *kilo* », « un *chromo*, « un *tram* »<sup>2</sup> ; tantôt la tête : cette dernière opération est ce que les rhéteurs appellent une apocope. Les gamins de Paris ne se doutent pas qu'ils font une apocope, quand ils disent « un *cipal* » pour « un municipal ». — Le mot « rat », en langage de coulisses, est donné par Littré pour une apocope. C'est,

1. Alfred Delvau.

2. Pour, « un kilogramme », « une chromolithographie », « un tramway ». Les étudiants du quartier latin disent en plaisantant « *le boul' Mich'* », pour « le boulevard Saint-Michel ». Autres apocopes : *Dorine*, pour « Théodorine » ; *Toinette*, pour « Antoinette » ; *Colas*, pour « Nicolas » ; *Bône*, pour « Hippone » ; *Salonique*, pour « Thessalonique » ; *Aristote*, pour « Aristotèles » ; *Christophe*, pour « Christophore » ; *archipel*, pour « archi-pelago »... etc.

dit-il, la dernière syllabe du mot « *Opéra* ».

Singulière apocope ! ... N'est-ce pas plutôt une piquante métaphore, qui s'entend de reste : un petit être qui trotte sur les planches et qui ronge tout ce qu'il peut ?



Parmi les causes d'altération du langage, il faut noter enfin et surtout le cosmopolitisme, le croisement des peuples entre eux. Assurément cela multiplie les idées, les vues, les points de comparaison ; mais cela contribue aussi à gâter le langage. Les gens, de plus en plus nombreux, qui ont à leur service plusieurs idiomes, les mêlent souvent sans y prendre garde, ou sans attacher aucune importance à ce mélange. Tout s'amalgame de plus en plus.

De là encore proviennent des composés hybrides, issus de deux ou plusieurs langues différentes ; soit du grec et du latin

cousus ensemble, tels que « automobile » ou « électrocuter » ; ou bien du français et du grec, comme « bureaucratie ». Mais peut-être ce dernier ne va-t-il pas sans quelque intention malicieuse : dans un pays où, d'habitude, les ministères ne font que passer, les bureaux seuls, restant toujours, règnent et gouvernent continument, et ce pays par conséquent, même sous le nom de démocratie, n'est en réalité qu'une « bureauxcratie (l'*x* est tombé par la suture, comme dans le mot « cheveau-légers »).

\* \* \*

On veut du nouveau, quel qu'il soit. Si l'on ne sait pas le mettre dans les idées, on tâche de le mettre dans les mots. On entremêle des néologismes souvent mal faits et des archaïsmes mal entendus. Décalquant en français les vocables latins comme « l'écolier limousin » de Rabelais, on ne paraît pas se



douter que, si cette pédanterie était déjà risible il y a trois cents ans, elle l'est encore bien plus aujourd'hui. — Et voilà la prose nouvelle, faisant gloire d'employer des expressions « *désuètes* ».

Quant à la nouvelle poésie, — qu'on me permette de le remarquer en passant, — tout ce qu'elle peut présenter de libertés nécessaires et de flexibilités vivantes se trouvait déjà, quoi qu'on en dise, dans nos poètes de toutes les écoles, depuis la Pléiade jusqu'aux Parnassiens. Seule l'abolition des règles fondamentales de la versification française appartient à certaine jeune école actuelle; et l'abus des licences les plus excentriques, des plus désagréables phénomènes de prosodie. Telle exception de facture, qui pouvait, sobrement admise, servir çà et là d'assaisonnement, perd toute saveur quand on la prodigue. L'oreille est blessée, à chaque minute, autant que le goût.

On recommence les faux pas de notre

versification au premier âge, et l'on prend cette enfance de l'art pour un art nouveau. Toutes les combinaisons imparfaites que l'expérience avait successivement rejetées, on y retombe, avec fierté.

Mais qu'est-il donc besoin de prétendre écrire en vers, si l'on ne veut garder ni la mesure, ni la rime, ni la raison ?

Quelques-uns croient pouvoir se réclamer de Baudelaire et de Banville. Mais Baudelaire savait admirablement la versification et la langue ; nos prétendus novateurs ne connaissent que très imparfaitement l'une et l'autre. Banville, en ses fantaisies les plus vives, demeurait fidèle à la prosodie et au bon sens français, et s'en faisait gloire ; dans un pieux et brillant hommage à notre France, il lui disait :

Travaille, ouvrière féconde !  
Comme une Pallas à l'œil clair,  
Tu jaillis du cerveau du monde  
Avec la lueur de l'éclair ;

Et tu mêles, vierge intrépide,  
En tes regards éblouissants  
Les flammes de l'esprit rapide  
Avec la clarté du bon sens !

Voilà des vers auxquels Boileau eût applaudi. Et réciproquement Banville eût applaudi à ce vers de Boileau :

Il faut, même en chansons, du bon sens et de l'art.

En ce pays de France, ami de la clarté, où la poésie lyrique elle-même brillait par la précision, on devient, soit en prose, soit en vers, imprécis à dessein, parce que, plus l'expression est impropre et obscure, plus on y peut voir ou faire voir de choses à son gré, comme dans la fable du *Singe qui montre la Lanterne magique* et qui a seulement oublié de l'éclairer.

Moi, disait un dindon, je vois bien quelque chose ;  
Mais, je ne sais pour quelle cause,  
Je ne distingue pas très bien.

Les kaléidoscopes de mots sans idées sont des joujoux d'enfants.

L'art des expressions quand il est excessif, la recherche du style, passé une certaine mesure, loin de servir au relief de la pensée, en diminue plutôt l'importance. Le vrai style doit ne faire qu'un avec l'idée, et ne la point dépasser. La couleur, la flamme ou la grâce, ne doit sortir que d'elle.

Il est périlleux d'aimer les mots en eux-mêmes, et d'y chercher non seulement des couleurs et des saveurs, mais des odeurs.

Par l'abus des métaphores, on développe en soi une incapacité de penser. Loin de se faire obéir par les mots, on finit par leur obéir.



Voilà quelques-unes des déformations et altérations qui vont se multipliant. La langue française à présent est comme saccagée. On dirait un excellent instrument de musique gâté par des sauvages qui n'en connaîtraient ni l'usage ni le prix.

Sans doute, et nous l'avons fait voir, il s'est trouvé de grosses anomalies dans tous les temps, même dans ceux où la raison avait le pas sur l'imagination. « Les langues les plus sages et les plus savantes sont, dit M. Anatole France, tissées d'inexactitudes et de bizarreries. » Mais il semble que jamais les bizarreries et les déformations ou lésions ne se sont multipliées autant que de nos jours.

Un petit nombre d'écrivains seulement maintient la langue française en sa pureté et en sa gloire par des œuvres originales dans les genres les plus divers. La consolation qu'on en peut tirer n'atténue qu'à demi la tristesse que donne le reste. Ce reste flotte à la dérive, entraîné comme par des courants de folie.

Le langage actuel de telles écoles littéraires serait-il compris de nos écrivains du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle ? On en peut douter.

Ceux même du commencement de notre siècle, un Chateaubriand ou un Lamartine, l'entendraient-ils toujours ?...

Depuis que Lamennais déplorait la corruption du langage français, cette corruption n'a fait que s'aggraver. Que dirait-il à présent ?

Que dirait notre grand Littré, lui qui, il y aura tout à l'heure trente ans, poussait aussi le cri d'alarme, et qui, avec des expressions si émouvantes, nous appelait tous à défendre notre langue, « non seulement en vue de nous-mêmes, disait-il, mais aussi en vue des étrangers », et nous exhortait si éloquemment « à avoir souci de notre *parlure* (c'est le mot de nos aïeux), car noblesse oblige » ?



On a cru pouvoir mettre ici quelques observations tirées d'une étude sur le *Dictionnaire étymologique de la Langue française* et sur le *Dictionnaire des Doublets* de M. Auguste Brachet.

*Étymologie* et *Doublets* sont un complément à ce qui précède, soit pour les déformations, soit pour les transformations.





On ne peut dire qu'on sache véritablement le français, si l'on ne voit pas clairement, presque dans chaque mot et dans chaque tour de phrase, les rapports qui unissent le français moderne au français ancien.

Il faudrait connaître aussi la plupart des filiations ou parentés qui unissent le français ancien, d'une part au latin et au grec, de l'autre aux langues celtiques et germaniques.

Ceux qui, connaissant l'étymologie et la suivant à travers plusieurs langues, saisis

sent d'emblée dans chaque mot tous ses ascendants, toute sa famille, seuls en possèdent vraiment le sens : pour eux chaque vocable a une physionomie expressive et originale. <sup>1</sup>

1. Cueillir des étymologies, avec les petites histoires qui s'y rattachent, est un divertissement. Exemple : « Escarboucle », de *carbunculus* (*carbo*, charbon, braise enflammée), était, selon les uns, le diamant ; selon les autres, le rubis. Deux vers latins, attribués à Buchanan, prédisaient à Jacques I<sup>er</sup> (Jacques VI d'Écosse) qu'il périrait quand l'*escarboucle* qu'il portait au doigt retournerait au brasier :

« O roi Jacques VI, crains les Dieux... »

SEXTA, *verere Deos; vitæ tibi terminus instat*  
*Cum tuus in medio ardebit CARBUNCULUS IGNE.*

Un jour qu'il était assis devant sa cheminée et qu'il tisonnait, l'*escarboucle* se détacha, tomba du chaton dans l'âtre ; il mourut, dit-on, dans la nuit.

Ce qu'on appelle aujourd'hui à bon droit la science de l'étymologie, c'est-à-dire l'explication du vrai sens des mots par leur histoire, n'était autrefois qu'un art fantaisiste. On cherchait à expliquer *a priori* l'origine des mots d'après leur ressemblance ou leur différence apparentes.

Varron, savant homme pourtant, n'hésitait pas à tirer *facere* de *facies*, parce que, disait-il, celui qui *fait* une chose lui donne une *forme* ou une *figure*. *Face* serait donc la même chose que *façon*. — Un certain Figu-

lus expliquait *frater*, frère, par *ferē alter*, presque un autre (par conséquent, presque le même, à moitié le même).

Ménage croyait voir clairement que le mot *rat* venait du mot latin *mus*. Et comment ? « On avait dû dire « *mus* », puis « *muratus* », puis « *ratus* », et enfin « *rat* » (!)

Par le même procédé, on faisait venir « laquais » de *verna*, en inventant deux ou trois intermédiaires : *vernacula*, etc. Et « haricot » de *fabā*, fève : on avait dû dire « *fabā* », puis « *fabaricus* », puis « *fabaricotus* », « *aricotus* », et « haricot » (!)

*On avait dû dire !* n'est-ce pas joli ? *Equus*, cheval, venait, disait-on, d'*alfana* par un procédé analogue. Sur quoi le chevalier de Cailly fit ce quatrain qui devint célèbre :

*Alfana* vient d'*equus* sans doute ;  
 Mais il faut convenir aussi  
 Qu'à venir de là jusqu'ici  
 Il a bien changé sur la route.

Telles étaient autrefois, et même en notre

siècle, les billevesées des prétendus étymologistes. Joseph de Maistre croyait encore que *oratio*, « parole », venait de *os*, « bouche », et *ratio*, « raison » ; et *cadaver*, « cadavre », de *caro data vermibus*, « chair donnée aux vers ».

Plus récemment même, un membre de l'Institut ne faisait-il pas dériver *chagrin* de *caput grave*, « tête lourde » ?

Ménage tirait le mot « galetas » de *valetostasis*, station des valets ; Scheler songeait au radical de « galerie ». On avait cité aussi un mot arabe, *calata*, chambre haute. Diez n'en parlait pas, « ce qui, en l'absence de tout document, était, dit Littré, le plus sage. Quittons le domaine des conjectures, qui ne peuvent pas plus être réfutées que vérifiées, et venons aux renseignements particuliers, qui, dans des significations que j'appellerai fortuites, contiennent seuls explication. *Galetas* est, de l'efficacité de ces trouvailles, une excellente preuve. En effet, qui

le croirait ? c'est la haute et orgueilleuse tour de Galata, à Constantinople, qui, de si loin, est venue fournir un mot à la langue française. *Galata* a commencé par quitter l'acception spéciale pour prendre le sens général de tour, puis il s'est appliqué à une partie d'un édifice public de Paris ; enfin, ce n'est plus aujourd'hui qu'un misérable réduit dans une maison. Il n'a fallu rien de moins que l'expédition des Croisés à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, leur traité avec les Vénitiens qui les détourna de la Terre-Sainte sur Constantinople, la prise de cette ville, l'établissement momentané d'une dynastie française à la place des princes grecs, pour que le nom d'une localité étrangère s'introduisît dans notre langue et y devint un terme vulgaire. *Galetas* est allé toujours se dégradant : parti des rives du Bosphore dans tout l'éclat des souvenirs de la seconde Rome, il s'est obscurément perdu dans les demeures de la pauvreté et du désordre. »

Ne croirait-on pas entendre l'aimable Antiquaire de Walter Scott, exprimant à son jeune ami M. Lovel les joies de ses trouvailles de bibliophile dans Cowgate et dans Canongate<sup>1</sup> ?



L'identité de forme n'implique pas toujours l'identité de radical. Ainsi *louer*, dans le sens de donner ou prendre à location, vient de *locare* ; — *louer*, faire l'éloge, vient de *laudare*.

Qui ne serait tenté de croire, à première vue, qu'*asperge* et *asperger* sont de la même famille ? Il n'en est rien pourtant : *asperger*, c'est le verbe latin *aspergere*, répandre sur ; *asperge* vient du substantif *asparagus*, contracté suivant la règle de l'accent latin, selon laquelle le second *a*, qui est bref, se sup-

1. En Savoie, encore aujourd'hui, on nomme « galetas » ce que, dans nos maisons d'autrefois en France, on nommait « grenier », le dessous du toit et des tuiles.

prime, *aspar[a]gus* ; le premier, sur lequel porte l'accent tonique, se change en *e*.

\*<sup>\*</sup>  
\* \*

Littré, à mon sens, se trompe lorsqu'il dit : « *Exaucer*, est le même que *exhausser* : exaucer quelqu'un, c'est le porter en haut, de manière que sa prière soit entendue des puissances supérieures ; et par catachrèse on dit exaucer une prière ».

Voilà, ce me semble, une explication bien compliquée et bien tirée ! — Par bonheur, les yeux du lecteur rencontrent tout de suite après, dans le *Dictionnaire* : « *Exaudi*, écoute, de *ex* et *audire*, ouïr ». N'est-ce pas là, bien plutôt, l'étymologie d'*exaucer*? « *Entendre à la prière de quelqu'un* », c'est d'abord, premier sens, « y faire attention » ; puis, deuxième sens, « acquiescer à cette prière ». — Ainsi, madame de Sévigné, lettre 267 : « Elle ne veut entendre



à nulle proposition ». — La Bruyère, X : « Les raisons qu'il a de ne pas entendre à la demande... ». — Saint-Simon, 28, 70 : « La maréchale de Lorge aimait trop sa fille pour entendre à un mariage qui ne la pouvait rendre heureuse ». — Voltaire, lettre au roi de Prusse, 8 : « Je savais bien que mon Hollandais n'entendrait à aucune proposition ». — C'était bien déjà le sens du latin *exaudire*, témoin les vers de Virgile :

... *Nulli exaudita Deorum*

*Vota preces que meæ!...*

Et le vers de Juvénal, si beau :

*Magna que numinibus vota exaudita malignis,*

auquel Massillon semble avoir pensé quand il dit : « Les dons que Dieu vous fait dans sa colère » (en exauçant vos prières inconsidérées).

J'exprimerais également un doute sur l'ordre seulement dans lequel Littré pré-

sente les diverses significations du mot « *potence* ». Voici comment parle le *Dictionnaire* :

« POTENCE. 1° Béquille, bâton d'appui qui a la forme d'un T. Marcher avec des potences...

» 2° Sorte de béquille isolée, nommée *appuial*, sur laquelle on s'appuie la poitrine pour se reposer debout, quand on est malade...

» 3° Appareil qui sert à mesurer la taille des hommes et des animaux...

» 4° Gibet, instrument de supplice, ainsi dit à cause de la ressemblance de forme avec la béquille... »

Eh bien, il me semble que l'ordre chronologique et logique de ces significations est justement l'inverse, et qu'il faudrait les ranger ainsi :

1° *Potence* (du latin *potentia*), puissance : droit de haute et basse justice exercé par le seigneur sur ses terres ;

2° *Gibet* et fourches patibulaires, signe et instrument de cette puissance et de cette justice, dressés sur chaque seigneurie. — La Bruyère, VII : « On voit leurs armes sur le pilier de leur haute justice ». — Au pluriel, « les justices », les juridictions seigneuriales et les gibets ;

3° Béquille, à cause de la ressemblance de forme avec le gibet.



C'est surtout en fait d'étymologie que

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable,

et que le vraisemblable peut quelquefois n'être pas vrai. Il y a de fausses ressemblances bien trompeuses : ainsi quelques-uns voulaient faire venir le mot *paresse* du grec *parésis*, qui signifie « relâchement » ; quoi de plus spécieux ? presque lettre pour

lettre, avec le même sens ! Il n'en est rien pourtant :  *paresse*  vient du latin  *pigritia* .

Si l'on décompose le mot  *paresse*  en ses éléments, on voit que, 1° la terminaison  *esse*  en français répond à la terminaison latine  *itia*  : témoin,  *tristesse* , de  *tristitia* ;  *mollesse* , de  *mollitia* ;  *largesse* , de  *largitia* , etc ;

2° Que l' *r*  de «  *paresse*  » correspond à  *gr*  en latin : ainsi, «  *entière*  », de  *integra*  ; «  *noire*  », de  *nigra*  ; «  *pèlerin*  », de  *peregrinus*  ; etc.

3° Que l' *a*  du mot français «  *paresse*  », est l'équivalent d'un  *i*  latin : ainsi, «  *balance*  », de  *bilanx*  ; «  *aronde*  », de  *hirundo*  ; «  *calandre*  », de  *cylindrus*  ; etc...

Et l'on arrive, à l'aide de ces trois observations incontestables, à recomposer le mot  *pigritia* , qui est l'original véritable de  *paresse* .

Vient-on vous dire que le mot «  *journal*  » descend du mot latin  *dies* , qu'y a-t-il de

moins vraisemblable au premier coup d'œil? Rien de plus vrai pourtant, ni de plus clair : le substantif *dies* donne l'adjectif *diurnus*; de là l'italien, *giorno*. *Jornus* se trouve déjà pour *diurnus* dans les textes carolingiens du VIII<sup>e</sup> siècle. On disait anciennement *jornal*. Louis XIV, nous l'avons vu, écrivait comme il prononçait : *ojordui*.

## II

Saisir les mots dans leur mouvement et dans leur mue, voilà ce qui importe. Varron déjà disait : « Le langage et l'usage des mots est dans un mouvement perpétuel, *consuetudo loquendi est in motu.* »

La notion de fixité est fausse ; celle de mutation, de développement, est la seule vraie. C'est un continuel *fieri*, une évolution incessante.

La grammaire du vieux français montre bien la transition de la langue latine à la langue française. On y voit que c'est la loi de l'accent tonique qui a présidé à ces transformations.

« Quadragésime », fortement contracté,

est devenu « carême » ; *quaternum*, cahier ; *antecessores*, « ancêtres » ; *episcopus*, « évêque » (l'étymologie de celui-ci demeure transparente dans l'adjectif « épiscopal », venu plus tard).

Le mois d'*Auguste*, des Latins, s'est contracté en *Aoust*, puis en *oût* : « Avant l'oût, foi d'animal ! », dit la Cigale à la Fourmi, dans la première fable de La Fontaine ; c'est-à-dire, avant la moisson <sup>1</sup>.

Souvent la consonne du milieu, et parfois la voyelle, sont supprimées par la prononciation rapide qui fait que l'oreille les saisit à peine :

Le latin *audire* donne en français : au [d]ir, oïr, ouïr.

*Laudare* : lau [d]er, louer.

*Fragilis* : fra [g]île, fraile, frêle.

*Pavor* : pa [v]our, peur.

1. On a vu que Voltaire a essayé en vain de ressusciter la première forme dans la date de ses lettres, il met ordinairement « auguste » et non « août ». — Le val et la cité d'*Aoste* se prononcent val et cité d'*oste*.

*Securus* : sé[c]ur, seur, sûr. — Les vers anciens font voir qu'avant le xv<sup>e</sup> siècle, on prononçait *séür* en deux syllabes.

*Jejunus* : jé[j]un, jeun (à jeun).

*Soror* : so[r]eur, sœur.

*Fodere* : fo[d]ir, fouir.

*Obedire* : obé[d]ir.

*Alauda* : alau[d]e, aloue (diminutif, et, alouette).

*Rotundus* : ro[t]ond, rond.

*Natalis* : na[t]al, Noël.

*Medulla* : mé[d]ouille, mouelle, moëlle.

*Crudelis* : cru[d]el.

*Sudare* : su[d]er.

*Satur* : sa[t]our, saoul, soûl (*rassasié*).

« Quand j'ai bien bu et bien mangé, dit Sganarelle à sa femme, je veux que tout le monde soit *soûl* dans ma maison. » (*Le Médecin malgré lui*, acte I, scène 1.)

Ainsi les consonnes vont s'adoucissant quelquefois au point de s'évanouir. Et parfois aussi les voyelles : *computare*,



« comp[u]ter », compter; *ponere*, pon' re, pondre; *numerus*, nom' re, nombre. — Mais, plus tard, « numéro », doublet.

Le *p* latin s'adoucit en *f* et en *v*. *Ripa* devient rive; *lupa* devient louve; *episcopus*, nous venons de le voir, devient évêque; *cubare*, couvrir; *curvare*, courber. Ou bien le *v* devient *g*: *vadium*, gage; *vagina*, gaine; *vespa*, guêpe.

L'*r* se change en *l*, ou réciproquement: *cribrum* devient crible; *parafredus*, palefroi; *peregrinus*, pèlerin; *lusciniola*, rossignol; *ranuncula*, grenouille<sup>1</sup>.

\*  
\* \* \*

Souvent, d'un même vocable latin, sont

1. D'une manière analogue l'italien *rivoli*, « petits ruisseaux » nous a peut-être donné « rigoles »; l'espagnol nous offre *baca*, vache; *bino*, vin; des deux côtés des Pyrénées, il y a permutation continuelle du *b*, du *v*, du *g*: basque, vasque, gascon; d'où le proverbe: « parler comme un Basque (ou Vasque) espagnol », et par corruption « parler comme une vache espagnole ». A rapprocher de « arriver comme Mars en carême », au lieu de « marée en carême ».

venus, l'un après l'autre, deux mots français, à des époques différentes, c'est ce qu'on nomme les *doublets*.

De *bilanx* est venu d'abord « balance », et puis « bilan ». D'*imprimere*, sont venus — d'abord « empreindre » et « empreinte », puis « imprimer » et « impression » ; d'*exprimere*, d'abord « épreindre », puis « exprimer » ; du premier des deux, qui a vieilli, Bossuet emploie encore le participe *épreinte* : « certaines eaux épreintes des glandes... » ; — *radiare* a donné d'abord « rayer », puis *radier*, « radiation ».

*Ratio* a donné d'abord « raison » ; puis, plus tard, « ration ».

*Surgere*, sourdre ; plus tard, surgir.

*Gemere*, geindre ; puis, gémir.

*Colligere*, cueiller et cueillir ; puis, colliger.

*Currere*, courre ; courir.

*Operari*, ouvrier ; opérer.

*Copula*, couple ; copule.

*Altus*, haut ; altier.

*Integer*, entier; intègre.

*Suspicio*, souspeçon (dans Montaigne); puis, suspicion.

*Mobilis*, meuble; puis, mobile.

*Modulus*, moule; au XI<sup>e</sup> siècle, *modle*; puis, modèle, module.

*Ministerium*, mestier (métier); puis, ministère.

*Monasterium*, moustier (allemand, *Munster*); puis monastère.

*Viridarium* (lieu planté d'arbres, plein de verdure), verdjier; vergier, verger.

*Insignia*, enseigne; insignes.

*Cathedra*, chaire; chaise.

*Auscultare*, escouter; ausculter.

*Rigidus*, roide; rigide.

*Ruminare*, ronger; ruminer.

*Tympanum*, tambour; tympan, timbale, timbre.

*Evigilare*, éveiglier; éveiller.

*Separare* (séparer) a fait d'abord « sevrer » (tenir l'enfant loin du sein).



Les mots de la langue populaire sont faits avec l'oreille et conservent l'accent tonique latin ; les mots de la langue littéraire sont faits avec les yeux, et ne le connaissent plus.

Les mots « *chétif* » et « *orteil* » sont la transformation régulière, selon les lois phonétiques, des mots latins *captivus* et *articulus*, tandis que « captif » et « article », (articulation), venus plus tard, ne sont que des doublets calqués matériellement.

Le mot latin *capsa*, boîte, nous a donné successivement *châsse*, *casse* et *caisse*. Il y a encore aujourd'hui la « casse » des typographes, sorte de boîte plate et découverte, composée de deux parties, le haut de casse et le bas de casse, et divisée en petites cases pour chaque caractère : les lettres ordinaires dans le bas. — Quant à « *châsse* », on croirait à première vue qu'il a changé de signification ; il n'en est rien.

Ce qu'on nomme la « châsse », contenant les « reliques » d'un saint, signifiait simplement la « caisse » ou cercueil contenant ses « restes », *reliquias*.

Aujourd'hui encore, en Berry, on l'emploie dans le même sens, et j'y ai entendu une bonne femme de la campagne dire, à propos d'un mort qu'on ensevelissait : « On est après le peigner et l'arranger, il n'est pas encore dans sa châsse ».

De ce même mot *capsa* est venu le diminutif *capsula*, « capsule » ; puis, comme nous l'avons vu <sup>1</sup>, « cassole » (avec son sous-diminutif « cassolette ») ; puis « cassrole » et « casserole ».

Voilà, pour un seul vocable, — depuis « cercueil » jusqu'à « casserole », en passant par « cassolette », — un clavier assez étendu, et dont encore je n'indique pas toutes les notes (case, casse, cassette, caisse, etc.)

1. Page 81.

### III

Parmi les mots dont l'origine, suivant M. Brachet, est inconnue, il y en a plusieurs, ce me semble, dont on peut, sans prendre brevet et sans mettre enseigne de linguiste, mais en simple ami de la langue française, reconnaître la source assez claire.

Le mot français « *balle* », et le verbe grec *ballô*, « je lance », ne paraissent-ils pas de la même famille ? En Espagnol, *ballare* « danser » ; d'où, chez nous, « ballade », laquelle se dansait et se chantait ; d'où ensuite *balladin* et *balladière*, devenu, par

corruption, *bayadère*; sans compter « ballerine », survenu depuis.

« Bercer » n'est-il pas la simple transcription du verbe latin *versare*, « agiter en tournant »? Le *v* remplace souvent le *b*, comme dans « taverne » de *taberna*, « couvrir » de *cubare*<sup>1</sup>.

Notre mot « *berge* » n'est-il pas le mot allemand *berg*, « montagne, » avec un sens diminutif et adouci, pour exprimer *la pente* des bords d'un fleuve?

*Chafouin*, n'est-ce pas comme qui dirait un composé de *chat* et de *fouine*? Saint-Simon, parlant du futur cardinal Dubois : « C'était, dit-il, un petit homme maigre, effilé, *chafouin*, à perruque blonde, à *mine de fouine*, à physionomie d'esprit », etc.<sup>2</sup>. Et librement il met « *chafouin* » au masculin pour l'accorder avec le substantif, comme nous avons vu<sup>3</sup> le peuple mettre

1. Voir ci-dessus, page 227.

2. M. Brachet a admis, depuis, cette explication.

3. Page 182.

tout bonnement « serpent » au féminin pour nommer la « rue Serpente ».

*Chausse-trappe*, n'est-ce pas une trappe où le pied se prend et se chausse, pour son malheur ?

*Copeau* n'a-t-il pas la même racine que « couper », du verbe grec (aoriste second infinitif) *copeîn*, — comme « entamer » d'*entameîn* ?

*S'engouer*, n'est-ce pas prendre *en goût* quelque chose ou quelqu'un ; — comme « s'enamourer » prendre *en amour* ?

*Gaillard* n'est-il pas parent de *galind*, que François Villon écrivait *gallant* ?

Où sont les gracieux gallants  
Que je suivoye au temps jadis ?...

Rapprochez-en *galerie*, qui s'écrivait « gallerie », lieu où l'on dansait, *gala*, etc.

*Goujat*, n'est-ce pas celui qui vit avec



les *goujes*, nom des filles de joie dans Rabelais? « Belle gouge et de bonne trogne! »

Pour *marmot*, les *Racines grecques* ne disent-elles pas : « *Mormô*, marmot... »? Et cela paraît identique.

*Omelette*, qui d'abord s'écrivait *oumelette* ou *ovmelette* (puisque'il n'y avait qu'une seule et même lettre alors pour l'*u* et le *v*, laquelle seulement on distinguait en *u* voyelle et *u* consonne), vient sans doute de l'italien et signifie mot à mot *œufs mêlés*.

*Outil* n'est-il pas la transcription pure et simple du pluriel neutre latin *utilia*, les objets *utiles* à un ouvrier, *ses affaires*, comme disent les écoliers et les artistes?

*Pompe* ne vient-il pas, comme en grec *pompè*, de *pempô*, j'envoie ou je conduis? De là le sens de « pompe » funèbre, conduite que l'on fait au défunt pour l'honorer, — même sens que le mot « obsèques » : *obsequi*, suivre.

*Ronfler* n'est-il pas une vive onomatopée, aussi expressive que celles de « *craquer* », « *croquer* », « *croasser* », « *coasser* », « *siffler* » ?

Pour « *tricoter* », je n'affirmerais pas que cela signifie « travailler avec de petites *triques* ou petits bâtons » ; il y a cependant quelque apparence. Mais « *vigie* » présente une ressemblance bien réelle et bien effective avec *vigil*, veilleur.

Et, enfin, quant à *vasistas*, n'est-ce pas simplement la transcription française des trois mots allemands *Was-ist-das* ? « Qu'est-ce ? Qu'y a-t-il ? », mots que dit le concierge ou portier en ouvrant le carreau mobile qui de là a pris ce nom ? — à peu près comme on appelle « *espion* », en Belgique, un petit miroir dans lequel, sans ouvrir la fenêtre et sans se montrer, on peut voir qui frappe à la porte, et au besoin se faire nier.

Après avoir dit que *béret* vient du béarnais

*berreto*, qui est le latin *birretum* dans un texte du VI<sup>e</sup> siècle, M. Brachet aurait pu citer *barrette*, qui se trouve dans *l'Avare* de Molière.

Pour le mot *contre-danse*, il se contente de nous renvoyer au mot *danse*, et là il explique seulement que ce mot *danse* est d'origine germanique. Mais sur cela on pourrait croire que *contre-danse* a été formé de notre préposition *contre* mise avant *danse* pour signifier quelque chose comme *en-avant-deux*; tandis que *contre-danse* vient simplement, par corruption, de l'anglais *country dance*, danse de contrée, danse de pays, mot qui se trouve dans *The Vicar of Wakefield*, et ailleurs. Dans les *Mémoires du comte de Grammont*, Hamilton, décrivant un bal qui avait lieu à la cour d'Angleterre, dit : « On quitta les danses françaises pour se mettre aux contre-danses ». C'est-à-dire aux danses nationales, aux danses du pays, *country dances*.

Non que je veuille contester l'origine

germanique du mot *danse*, l'anglais et l'allemand étant deux langues de même famille; mais l'origine de *contre* dans ce mot leur appartient également à l'une et à l'autre.

Sur le mot *choucroute*, M. Brachet se contente de dire : « Corruption de l'allemand *sauer-kraut*, même sens ; mot venu par l'Alsace ». — N'aurait-il pas dû ajouter cette observation assez curieuse, à savoir que, de *sauer-kraut*, littéralement *aigre-chou*, le mot qui signifie *aigre*, mal prononcé sans doute par nos soldats dans les guerres de la République, est devenu pour eux la syllabe *chou*, et le mot *kraut*, chou, est devenu *croute*, qui n'avait que faire ici et qui ne signifie rien, attendu qu'il n'y a aucune espèce de *croûte* dans la *choucroute*; non plus qu'aucune espèce de *haricot* dans ce qu'on nomme *haricot de mouton*; — non plus qu'aucune espèce de *havre* dans *havresac*,

qui s'écrivait d'abord *habresac*, venant de l'allemand *habersack*, sac à avoine ; et en effet Ménage, en 1650, donnait la définition suivante : « *Havresac* ou *habresac*, les chartiers et les fiacres appellent ainsi un sac de toile dans lequel ils donnent de l'avoine à leurs chevaux dans les rues... Les soldats fantassins se servent aussi de cette sorte de sac, quand ils vont en campagne. »

M. Brachet ne mentionne ni *hochepot*, ni *mannequin*, ni *moutard*. Le premier vient, je crois, du flamand *hutsepot*, « pot qu'on agite », de *hutselen*, *hutsen*, secouer de petits morceaux, soit de bois, pour tirer au sort, soit d'os ou de viande : *hochepot* équivaut à ce que les Espagnols appellent *puchero* ou *olla podrida*, d'où nous avons traduit mot-à-mot *pot-pourri*, qui est passé de la cuisine à la musique, mais ne s'emploie plus guère aujourd'hui.

*Mannequin*, c'est le flamand *manneken*, « petit homme » : le *manneken-pis* de Bruxelles est un petit homme de bronze, œuvre remar-

quable du statuaire Duquesnoy, et qui, dans une posture très naturelle, sert de fontaine publique.

Un hasard m'a fait connaître l'origine du mot *moutard*. « Ce mot, qui paraît récent, dit le *Dictionnaire* de Littré, n'en est pas moins d'origine inconnue. Ampère dit qu'il y a dans le Tyrol un mot *mut*, qui signifie enfant. Citons aussi l'espagnol *muchacho*, enfant, que nos soldats pourraient avoir rapporté en le corrompant. »

Ce n'est pas cela ; l'origine du mot *moutard* est toute française et toute parisienne. Vers 1826 ou 1827, les gamins du faubourg Saint-Jacques étaient en guerre, j'ignore pourquoi, avec ceux du quartier Mouffetard ; le lieu où ils se rencontraient une ou deux fois par semaine pour se battre était ce qu'on nommait alors le champ ou le chantier des Capucins, derrière les jardins de l'hôpital du Val-de-Grâce, devant l'hôpital du Midi, jusqu'à la rue de la Santé ; aujour-

d'hui un boulevard nouveau, celui de « Port-Royal » traverse cette esplanade. Or, les gamins du quartier Mouffetard appelaient leurs adversaires *les Jacques*, avec une intention d'injure et de mépris ; et ceux-ci appelaient les autres *les Mouffetards*, avec la même intention : « Ohé ! *méchants mouffetards* ! C'était avec ces cris que la bataille, comme dans Homère, s'engageait. De là, par corruption, le nom de *mouftard*, puis *moutard*, passa dans la langue populaire, d'abord de Paris, puis de toute la France. Je ne crois pas qu'on puisse en trouver un exemple antérieur à la date que j'assigne. Telle est l'origine authentique et l'extrait de naissance de « moutard ».

Le mot « *gosse* », dans le monde populaire, l'a remplacé depuis quelque temps. Ce nouveau-venu est, dit-on, l'apocope d'un mot d'argot, *bégosse*, sorte d'insecte <sup>1</sup>.

1. Voir l'Appendice IV, à la fin du volume.

\*  
\* \* \*

L'étymologie du mot « voyou » pourrait être double. Il semble, au premier coup d'œil, se rattacher au mot « voie » ou rue, et telle est l'impression de Littré. Peut-être cependant le mot « voyou » n'est-il qu'une prononciation nouvelle du mot « voyeux », usité au xvii<sup>e</sup> siècle et employé par Saint-Simon dans plusieurs passages, celui-ci entre autres : « M. de Lorraine passa entre une double haie de *voyeux* et de curieux *de bas étage* ». Ici encore, il est vrai, le mot « voie » pourrait être le radical. Toutefois, remarquons ce qui le suit : « de voyeux et de *curieux* de bas étage » ; et que, en d'autres passages, le même écrivain emploie le mot « *voyeur* » dans le même sens. « Celui ou celle, dit Littré, qui regarde, qui assiste à... comme curieux, curieuse. » — Saint-Simon : « La multitude des *voyeurs*, le nombre de ceux qui étaient à table n'empêchèrent pas



la promptitude » (du service). — « Aucune des princesses du sang ne vit Pierre I<sup>er</sup> (le tsar) que par curiosité, en *voyeuse*. » (*Idem.*) Donc « *voyeur* » et « *voyeux* » est le même mot, excepté que dans la seconde forme Saint-Simon écrit comme on prononçait alors généralement à Paris et même à la cour, en éteignant les finales. Encore aujourd'hui les chasseurs disent « un piqueu » pour « un piqueur » ; dans « monsieur » et « messieurs » personne ne fait sonner l'*r* ; c'est le reste de l'usage ancien. Dans les tragédies de Racine, mademoiselle Rachel, apparemment d'après les traditions de la maison, prononçait « *seigneur* » d'une façon intermédiaire, où la diphtongue *eu* se faisait sentir beaucoup plus que l'*r*. — Conclusion : les *voyeux et curieux de bas étage*, errant sur la *voie* publique et dans les rues, pourraient bien être devenus, avec un mélange d'onomatopée en plus, les « voyous ».

Quant au mot « gamin », c'est Victor Hugo

qui se vante de l'avoir lancé. « Ce mot, dit-il, fut imprimé pour la première fois en 1834. C'est dans *Claude Gueux* qu'il fit son apparition. Le scandale fut grand. Le mot a passé<sup>1</sup>. »



*Anonner* est encore un de ces mots de provenance double : d'une part, il vient évidemment de l'onomatopée nasale *an*, *on*, exprimant la lecture inepte ou la récitation hésitante des écoliers inintelligents ou paresseux ; de l'autre, le mot rappelle les petits ânes auxquels ils ressemblent, et une métaphore involontaire se greffe sur l'onomatopée.



Il arrive parfois, nous l'avons vu, que, par un dérivé, tel vocable paraît remonter

1. *Les Misérables*, 3<sup>e</sup> partie, livre I<sup>er</sup>, chapitre VII.

vers sa source. « Chien », qui vient du latin *canis*, donne en picard *quien* et en vieux français *quiénaille*, d'où est venu « canaille », qui semble retourner à « *canis* ».

Le latin *ingenium* a donné « engin », d'où le verbe « engigner » ou « engeigner » et le substantif « engeigneur » dont le doublet moderne « ingénieur » fait l'effet de revenir directement à son origine, *ingenium*, génie, invention, instrument, machine, piège. — La Fontaine, plein de l'ancienne langue, emploie encore « engeigner » (*Fables*, IV, 11) :

Tel, comme dit Merlin, cuide <sup>1</sup> *engeigner* <sup>2</sup> autrui  
Qui souvent s'*engeigne* soi-même.

1. *Cuide*, « croit », du vieux verbe *cuidier*, dont le participe présent subsiste dans le composé « outre-*cuidant* », s'en faisant accroire.

2. Il y a des éditions, soi-disant classiques, qui, n'entendant pas ce vieux et excellent mot, écrivent ici « enseigner » et « enseigne » ; ce qui n'a plus guère de sens, — à moins qu'on ne l'interprète subtilement par « fait lui-même *une école* », « reçoit lui-même *une leçon* » ? — Les mêmes livres, dans l'*Épître* que « le bonhomme » avait composée pour



Le peuple, sans savoir ce que c'est qu'éty-  
mologie, en fait à sa manière, pour mettre  
un sens aux mots qu'il n'entend pas bien.

Il y avait à Paris une rue, étroite, longue,  
obscur, mal aérée, avec de vieilles maisons  
très hautes et mal tenues, habitée ancienne-

lui-même \*, remplacent le mot « soulait » (*solebat*, « avait  
coutume ») par « voulait ». C'est commode, mais c'est  
absurde.

\* *Épitaphe d'un paresseux* (1659 — La Fontaine ne  
mourut que trente-six ans après):

Jean s'en alla comme il était venu,  
Mangea le fonds avec le revenu,  
Tint les trésors chose peu nécessaire.  
Quant à son temps, bien sut le dispenser,  
Deux parts en fit, dont il *soulait* passer  
L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.

Imparfait du vieux verbe « souloir ». Mathurin Regnier  
et Scarron l'ont employé aussi. « Quel soin », dit Regnier,

Fait que je ne suis plus ce que je *soulais* être ?

Et Scarron :

En grande estime il *soulait* être.

ment par les fabricants de ciment, nommés « mortelliers », parce que, dit Littré, « ils brisaient dans des *mortiers* certaines pierres dures, pour en faire du ciment » ; de là elle s'appela « rue de la Mortellerie ». Or, il arriva qu'en 1832 le choléra y fit de nombreuses victimes, et le peuple alors prit ce mot « mortellerie » dans le sens de « mortalité ». On changea le nom, et c'est la « rue de l'Hôtel-de-Ville ».

Max Muller a écrit d'intéressantes leçons sur le langage populaire et ces sortes d'étymologies instinctives, erronées. M. Ristelbuher également.

« Comme l'esprit humain, dit Max Muller, a la passion instinctive de découvrir, par voies légitimes ou illégitimes, pourquoi tel nom a été imposé à telle chose, il arrive continuellement que le peuple altère les mots pour se les rendre intelligibles. »

En français, le nom de « courte-pointe » désigne une sorte de couverture, bien qu'il

n'y ait là, comme le fait remarquer Littré, « pointe » ni « courte » ni longue. Le mot vient du latin *culcita puncta*, qui signifie « couverture piquée », et avait donné régulièrement en français ancien « coulte-pointe ». *Coulte*, ne se comprenant plus, a été déformé en « courte », qui semblait fournir un sens<sup>1</sup>.

1. M. Gaidoz cite un certain nombre de déformations analogues : « de l'eau d'anum », ou « d'anon », pour « du laudanum », etc. — Le peuple entend dire, d'un bonhomme dont on vante la santé et la longévité : « Oh ! il vivra comme Mathusalem ». Ne connaissant pas trop ce patriarche, ni la Bible, qui le fait vivre neuf cent soixante-neuf ans, le peuple dit, croyant répéter ce qu'il a entendu : « Il vivra comme Mathieu-salé ». Apparemment parce que, dans son idée, le sel conserve. — Presque tout le monde dit « un orgue de Barbarie » pour « un orgue de *Barberi* », nom d'un artiste de Modène qui excella et se rendit célèbre à fabriquer cet instrument. — On connaît le minuscule belvédère en forme de tourelle, élevé sur la grande terrasse du parc de Saint-Cloud, d'après le petit édicule que les Athéniens ont consacré à la mémoire de leur grand orateur et qu'ils nomment « la lanterne de Démosthène ». Nos demi-lettrés croient bien faire en rectifiant le nom de la nôtre, et disant : « la lanterne de Diogène », pour faire voir qu'ils connaissent la légende ;

« Je cherche un homme ». — Par une méprise analogue, comme on sait vaguement que « sphinx » est un nom grec, on croit bien faire d'y mettre un *y grec*, et d'écrire « sphynx ». « Syrène » pareillement ; « Cythare » de même encore. — Et puis, d'autre part, « colysée » probablement pour la similitude de terminaison avec « élysée ». — Par une bévue analogue, on écrit souvent « choryphée », à cause que ce nom désigne le chef du *chœur*, *χορός*, tandis que « coryphée » vient de *κορυφή*, tête, chef.

## IV

Maintes fois, croyant emprunter des mots étrangers, nous ne faisons que reprendre notre bien. Ainsi, le mot « budget », par exemple, est un ancien mot français passé en Angleterre et de là revenu en France. C'est notre ancien mot « pochette » ou « bougette », bourse. Sully, dans ses mémoires, *les Économies royales*, raconte que, pour ses entrevues avec le roi (Henri IV), il avait soin de se munir toujours de plusieurs « bougettes », qui est évidemment le même que « pochette ». — En Bourgogne, la croyance



populaire est que, pendant la nuit de Noël, les torches bénites ont la vertu de détruire les insectes qui dévorent les fruits; au siècle dernier encore, garçons et filles allaient secouer des torches enflammées autour des arbres pour en faire tomber les insectes :

A chaque branchette  
Tout plein mes pochettes,

chantaient les garçons; c'est-à-dire, tout plein mes « poches ».

A chaque bourgeon  
Plein mes cotillons.

chantaient les fillettes. — Ainsi donc, *poche*, *pochette*, *pouchette*, *bougette*, ne sont que les variations du même mot, lequel passant en Angleterre et prononcé à l'anglaise a fait « budget », qui a repassé le détroit avec les mœurs constitutionnelles et parlementaires.

Nous avons « tonnelle » (berceau formé de cercles de *tonneau*, — voûte de verdure);

ils en ont fait *tunnel*, que nous leur avons repris ; et, pareillement, *ticket*, qui n'est que notre « étiquette » écornée.

Nous leur avons aussi repris *comfort*, *humour*, *verdict*, *express*, *rail*, qu'ils avaient reçus de nous autrefois, en les modifiant à leur façon. Chez nous, c'étaient « confort, humeur, véridique, exprès, rais et raie ».

Les Français croient ainsi devoir à l'Angleterre plusieurs choses qui sont à eux. Le jeu de *mail* était fort usité en France, d'où peut-être il passa chez nos voisins ; et voilà que nous le leur avons repris ; mais, au lieu de l'appeler de son nom français, *mail*, on l'appelle le jeu de *croquet*.

La vieille France avait aussi le jeu de *boules* : il se jouait sur une pelouse que les Anglais nommèrent *bowling-green*, d'où les Français firent *boulingrin*, et aussi *boulevard*, pour *boule-verd*.



« Des mots d'origine et de signification différentes arrivent, dans le cours de la langue, à s'entre-croiser<sup>1</sup>. » Deux vocables, partis quelquefois de points très écartés, se rencontrent par hasard et s'amalgament bizarrement.

Voilà, par exemple, le mot « abricot ». Le latin, le grec et l'arabe, celui-ci passé en Espagne, puis en France, ont contribué à le produire. *Præcox*, « précoce », est, en latin, l'épithète d'un fruit hâtif ou qui mûrit vite. La transcription matérielle en lettres grecques en fit *praikokion* ; l'adaptation arabe, précédée de l'article, en fit *al-bar-kouk*, *al-birkoûk* ; d'où il revint aux langues romanes sous les formes *albarcoque*, *albaricoque* (espagnol et portugais), et enfin

1. A. Darmesteter, *la Vie des Mots*, page 139.

chez nous *aubricot*, *arbricot*, *abricot*. — A cette même origine semble se rattacher « alberge », sorte de pêche-abricot du Midi.

Corneille, dans *le Cid*, pour plus de couleur, n'a pas craint d'introduire (acte IV, scène III) un mot arabe, arrivé par l'Espagne, *alfange*, nom du cimenterre des Maures (*al-khandjar*):

Contre nous de pied ferme ils tirent leurs alfanges....

Nouvel exemple d'article soudé au substantif, comme il est advenu à plusieurs autres de cette même double origine: *al-hambra*, *al-cazar*, *al-carraza*, *al-gèbre*, *al-cool*, *al-cade*, *al-guazil*, *al-garade*, *al-coran*, *al-cali*, *al-chimie*, *al-ambic*, *al-côve*, *Al-débaran*, etc.

Ainsi l'article arabe s'est soudé, en Espagne, avec le substantif plus ou moins contracté; puis l'article français s'est ajouté par-dessus le premier, qui ne se distinguait

plus (comme nous l'avons vu précédemment dans quelques mots de notre langue même : « hierre », l'hierre, lierre, le lierre ; « oriot », l'oriot, loriot, le loriot ; « l'en demain », le lendemain).

C'est l'inverse des apocopes « la *botica*, « boutique », pour « l'apotheca », d'où « apothicaire » ; « la *Natolie* » pour « l'Anatolie » (pays du soleil levant, *anatolè*) ; « la *Via Pia* » pour « la Via Appia » ; *vescopo*, de *episcopus* ; « ma *mie* » pour « m'amie » ; « l'unicorne » (probablement le rhinocéros, *rhino-kéras*, corne sur le nez), qui est devenu « la licorne », etc.

Par les changements qui se produisent dans la civilisation, telle métaphore, chez les différents peuples, se substitue à telle autre. Les Latins, peuple agriculteur, avaient tiré du substantif *lira*, « sillon », le verbe *delirare*, « sortir du sillon », de la voie droite, « délirer ». Nous, depuis l'invention des chemins de fer, nous disons à peu près de même, par une métaphore analogue, « dérailler », lequel vient de « rail », que nous avons emprunté à l'anglais, sans nécessité, puisque nous avons « rais » et « raie ».

Et du mot « rais » est venu « enrayer », qui a deux sens, tout opposés : l'un, mettre des bâtons dans les « rais » ou « rayons » des roues, pour arrêter ou ralentir la marche, soit au propre, soit au figuré ; l'autre signification, usitée en Berry, veut dire au contraire mettre sa voiture en chemin et dans les « rais » ou « raies » indiqués sur la route déjà frayée.



Un seul mot quelquefois révèle les habitudes, le caractère de toute une race. Les Latins disaient *ex-templo* pour signifier « à l'instant ». C'est que chez eux toute affaire importante commençait par une cérémonie religieuse ; de là l'expression : « au sortir du temple », pour signifier : « tout de suite après avoir accompli cette cérémonie ». Le « temple » n'était pas uniquement l'édifice consacré au culte ; ce mot comprenait aussi

l'enceinte idéale tracée dans le ciel par les augures pour y observer le vol des oiseaux et les présages ou auspices (*aves specere*). — De là aussi le mot *contemplari*, contempler : observer, dans les limites de ce temple céleste. On voit par là quelle était originellement la puissance de ce mot ; comme celle du mot « considérable » qui vient de *sidera*, les astres, et qui, dans son origine latine *considerare*, avait rapport à la contemplation des étoiles.

D'autre part, nous venons de voir les habitudes agricoles du même peuple se peindre dans la métaphore *delirare*. Elles se marquent aussi dans l'expression *rivalis*, *rivales*, « rival, rivaux », c'est-à-dire *riverains* du même « ruisseau », *rivus*, et se disputant l'eau pour les irrigations nécessaires aux cultures.

Nos pères, eux, pour signifier « à l'instant », disaient : « sur-le-champ » (soit du combat ou du tournoi, soit du marché



et de la foire) : peuple soit militaire et chevalier, soit paysan agriculteur. Telles étaient en effet et telles sont encore les deux caractéristiques de notre nation : cette seule expression le révélerait. — Le mot « maintenant » était dans le même sens : marché conclu, la main dans la main : « *tope et tingué* » (je tope et je tiens).

*Sin-embargo*, adverbe usité couramment en Espagne et en Portugal pour signifier « sans difficulté, sans obstacle », ne signale-t-il pas des nations maritimes ? On sait que l'*embargo* est la défense faite par le gouvernement de laisser partir les navires étrangers qui sont dans ses ports.

Le mot *Go ahead*, « en avant ! », n'est-il pas la juste devise de la race *Yankee*, que rien n'arrête ?

L'adage anglais : *Time is money*, « Le temps est de l'argent », ne marque-t-il pas bien un peuple actif, utilitaire, envahisseur de la planète ?

« Qui peut savoir ? » *Chi lo sa ?* disent les Italiens : — nation politique .

Les Turcs disent à chaque instant : *Malesch !* « qu'importe ? » — nation fataliste.

Ainsi parfois un mot suffit à caractériser un peuple .

A mesure qu'on apprend les langues, on pénètre mieux les diverses civilisations.

## APPENDICES



## APPENDICE I

(Voir page 66)

Jean-Jacques Rousseau, dans ses *Confessions*, partie I<sup>re</sup>, livre III :

... « Il (le comte de La Roque) me mena chez le comte de Gouvon, chef de l'illustre maison de Solar... Celui-ci me présenta à la marquise de Breil, sa belle-fille, puis à l'abbé de Gouvon, son fils. Ce début me parut de bon augure. J'en savais assez déjà pour juger qu'on ne fait pas tant de façons à la réception d'un laquais.

» En effet on ne me traita pas comme tel. J'eus la table de l'office ; on ne me donna point d'habit de livrée ; et le comte de Favria, jeune étourdi, m'ayant voulu faire monter derrière son carrosse, son grand-

père défendit que je montasse derrière aucun carrosse, et que je suivisse personne hors de la maison. Cependant je servais à table, et je faisais à peu près, au-dedans, le service d'un laquais.

... » Une chose me fit du bien et du mal, en m'éloignant de toute dissipation extérieure, mais en me rendant un peu distrait sur mes devoirs. Mademoiselle de Breil était une jeune personne à peu près de mon âge (*dix-sept à dix-huit ans*), bien faite, assez belle, très blanche, avec des cheveux très noirs, et, quoique brune, portant sur son visage cet air de douceur des blondes auquel mon cœur n'a jamais résisté. L'habit de cour, si favorable aux jeunes personnes, marquait sa jolie taille, dégageait sa poitrine et ses épaules, et rendait son teint encore plus éblouissant, par le deuil qu'on portait alors.

» On dira que ce n'est pas à un domestique de s'apercevoir de ces choses-là. J'avais tort, sans doute; mais je m'en apercevais toutefois; et même je n'étais pas le seul. Le maître-d'hôtel et les valets de chambre en parlaient quelquefois à table (*à l'office*), avec une grossièreté qui me faisait cruellement souffrir. La tête ne me tournait pourtant pas au point d'être amoureux tout de bon. Je ne m'oubliais point; je me tenais à ma place; et mes désirs même ne s'émançaient pas. J'aimais à voir mademoiselle de Breil, à lui entendre dire quelques mots qui marquaient

de l'esprit, du sens, de l'honnêteté : mon ambition, bornée au plaisir de la servir, n'allait point au-delà de mes droits. A table, j'étais attentif à chercher l'occasion de les faire valoir. Si son laquais quittait un moment sa chaise, à l'instant on m'y voyait établi ; hors de là, je me tenais vis-à-vis d'elle ; je cherchais dans ses yeux ce qu'elle allait demander, j'épiais le moment de changer son assiette. Que n'aurais-je point fait pour qu'elle daignât m'ordonner quelque chose, me regarder, me dire un seul mot ! mais point : j'avais la mortification d'être nul pour elle ; elle ne s'apercevait pas même que j'étais là. Cependant son frère, qui m'adressait quelquefois la parole à table, m'ayant dit je ne sais quoi de peu obligeant, je lui fis une réponse si fine et si bien tournée, qu'elle y fit attention, et jeta les yeux sur moi. Ce coup d'œil, qui fut court, ne laissa pas de me transporter.

» Le lendemain, l'occasion se présenta d'en obtenir un second, et j'en profitai. On donnait ce jour-là un grand dîner où, pour la première fois, je vis avec beaucoup d'étonnement le maître-d'hôtel servir, l'épée au côté et le chapeau sur la tête. Par hasard on vint à parler de la devise de la maison de Solar, qui était sur la tapisserie avec les armoiries : *Tel fert qui ne tue pas*. Comme les Piémontais ne sont pas pour l'ordinaire consommés dans la langue française,

quelqu'un trouva dans cette devise une faute d'orthographe, et dit qu'au mot « fiert » il ne fallait point de *t*.

» Le vieux comte de Gouvon allait répondre ; mais, ayant jeté les yeux sur moi, il vit que je souriais sans oser rien dire ; il m'ordonna de parler. Alors je dis que je ne croyais pas que le *t* fût de trop ; que « fiert » était un vieux mot français, qui ne venait pas du mot *ferus*, « fier, menaçant », mais du verbe *ferit*, « il frappe, il blesse » ; qu'ainsi la devise ne me paraissait pas dire : « Tel menace », mais « tel *frappe*, qui ne tue pas. »

» Tout le monde me regardait et se regardait sans rien dire. On ne vit de la vie un pareil étonnement. Mais ce qui me flatta davantage fut de voir clairement sur le visage de mademoiselle de Breil un air de satisfaction. Cette personne si dédaigneuse daigna me jeter un second regard qui valait tout au moins le premier ; puis, tournant les yeux vers son grand-papa, elle semblait attendre avec une sorte d'impatience la louange qu'il me devait, et qu'il me donna en effet, si pleine et entière et d'un air si content, que toute la table s'empressa de faire chorus. Ce moment fut court, mais délicieux à tous égards. Ce fut un de ces moments trop rares qui replacent les choses dans leur ordre naturel, et vengent le mérite avili des outrages de la Fortune. Quelques



minutes après, mademoiselle de Breil, levant derechef les yeux sur moi, me pria d'un ton de voix aussi timide qu'affable de lui donner à boire. On juge que je ne la fis pas attendre; mais, en approchant, je fus saisi d'un tel tremblement, qu'ayant trop rempli le verre, je répandis une partie de l'eau sur l'assiette, et même sur elle. Son frère me demanda étourdiment pourquoi je tremblais si fort. Cette question ne servit pas à me rassurer, et mademoiselle de Breil rougit jusqu'au blanc des yeux.

» Ici finit le roman, où l'on remarquera, comme avec madame Basile et dans toute la suite de ma vie, que je ne suis pas heureux dans la conclusion de mes amours. »



## APPENDICE II

(Voir page 68)

M. B. de V. m'écrit, de Versailles, 15 décembre 1897 :

«... Je crois que votre paysanne de Normandie, qui voulait pousser son âne, ne lui disait pas, comme vous croyez l'avoir entendu : « Vas-tu *t'émouvoir* ? » mais bien ; « Vas-tu *te mouvoir* », forme du verbe *mouvoir*. »

J'ai parfaitement entendu « t'émouvoir ». Mais mon honorable correspondant semble croire qu'il y a une différence de signification entre « mouvoir » et « émouvoir ». Or il n'y en a aucune. L'un et l'autre

se prenaient jadis tout aussi bien au physique qu'au moral, — témoin ces vers de Boileau, *Satire VI*, parlant d'une longue poutre sur une charrette :

Six chevaux attelés à ce fardeau pesant  
Ont peine à *l'émuvoir* sur le pavé glissant.

Donc, avec l'un ou avec l'autre, la paysanne voulait dire : Vas-tu te mettre en mouvement ?

## APPENDICE III

(Voir page 170)

A propos des violations de la règle du subjonctif, nous avons reçu la lettre suivante :

« Paris, le 28 novembre 1897.

» Monsieur,

» J'ai lu avec le plus grand plaisir, et non sans profit, l'étude que vous avez publiée dans la *Revue de Paris* sur *les Déformations de la Langue française*.

» Vous dites quelque part, dans le second : « Les » lettrés eux-mêmes, à présent, violent à chaque » instant la règle du subjonctif... ».

» Me permettez-vous de vous demander votre avis, à propos de cette règle du subjonctif, sur une phrase qui a donné lieu à discussion ?

» Une commission avait été chargée en ces dernières années de reviser la liturgie des Églises réformées de France. J'étais le secrétaire de cette commission, et voici la phrase que nous avons insérée en tête d'une *prière pour un temps de guerre*, à ajouter à la prière ordinaire pour le dimanche matin :

« Et puisque tu as permis que la paix soit trou-  
 » blée, protège nos armées et leurs chefs, et daigne  
 » assurer, si telle est ta sainte volonté, le succès de  
 » leurs efforts... »

» Il nous avait semblé que si, au moment où la prière est prononcée, l'*acte* exprimé par le premier membre de phrase est *passé*, les *effets de cet acte*, exprimés dans le second, sont *présents*, et qu'ainsi les deux verbes devaient bien être l'un *au présent* et l'autre *au passé*. Nous violions peut-être la règle du subjonctif dans la *lettre*, nous en respections l'*esprit*.

» *Ce non-obstant*, on nous a dit que la phrase était incorrecte ; et l'on nous a proposé les corrections « suivantes : « Et, puisque tu as permis que la paix » fût troublée », — ou bien : « Et, puisque tu permets que la paix soit troublée... » Le remède nous a paru pire que le mal ; car chacune de ces corrections de *forme* entraîne une incorrection d'*idée*, qui est autrement grave, la première en laissant croire que la paix fut troublée — et ne l'est plus ; la seconde en

faisant supposer que c'est au moment même où l'on parle que la paix, par la permission de Dieu, commence à être troublée.

» Je vous serais infiniment obligé, Monsieur, si vous vouliez bien éclairer notre religion sur ce point controversé : car, sans avoir la superstition de la grammaire, nous tenons à prier Dieu en bon français.

» Veuillez agréer, etc.

» E. LACHERET,  
» Pasteur de l'Église réformée. »

Cette analyse me paraît juste et fine, et pour ma part j'y souscris entièrement.

É. D.





## APPENDICE IV

(Voir page 211)

### AUTRE LETTRE

« Villa l'Alsace, Cannes, 2 décembre 1897.

» Monsieur,

. . . . .  
» Parmi les expressions populaires, j'apprécie volontiers celles dont l'incorrection est rachetée par le pittoresque, ou par une intention latente d'euphonie. — Mais que dire du mot « gosse », dont l'usage est, hélas ! répandu aujourd'hui un peu partout, et qui, je l'avoue, a le don de m'exaspérer ?

» D'où vient cet affreux mot ? de quelle déforma-

tion ? Quelle en est l'étymologie ? Je m'y perds, et n'y trouve que de la trivialité.

» Si l'influence des délicats peut quelque chose sur la foule, il serait heureux que vous flétrissiez ces horreurs de langage.

» Je vous prie, Monsieur, d'agréer, etc.

» P. A.,

» Ancien membre du Conseil supérieur  
de l'Instruction publique.

\* \* \*

J'ai indiqué, sans la garantir, l'étymologie qu'on donne de ce mot. Le peuple paraît l'aimer. C'est lui qui l'a fait.

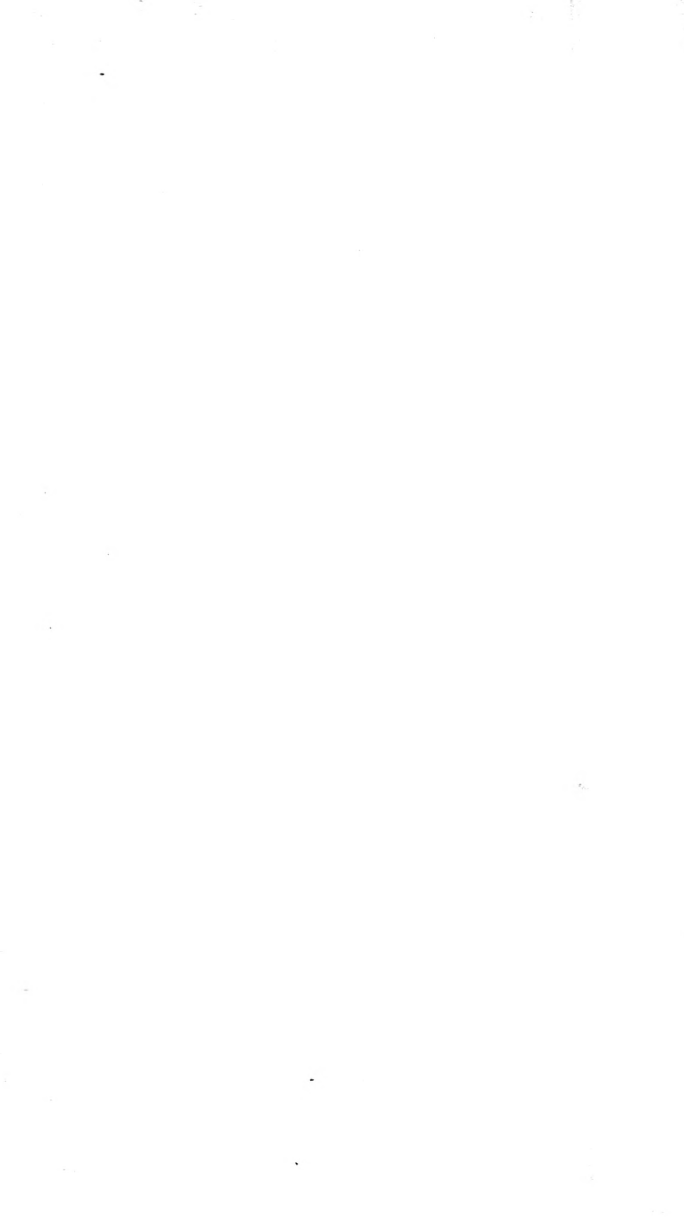
Le prodigieux succès du drame des *Deux Gosses*, pendant deux ans de suite, à l'Ambigu, plaidera peut-être en faveur de ce vocable populaire, adopté par M. Pierre Decourcelle, et qui ne lui a pas porté malheur.

Il y a aussi la jolie ballade de Jules Lemaitre, *l'Arbre de Noël*, avec ce refrain :

Je n'ai jamais vu tant de gosses !

É. D.

# INDEX



# INDEX

## DES MOTS NOTÉS

---

### A

- Abricot, 253, 254.  
Abside, 94.  
Absorption, 95.  
Académie (l'), 14, 61, 100, 121, 123, 127, 136, 189, 193.  
Accents, 90, 93, 122, 123.  
Aclame (J'), 129.  
Acoustique, 180.  
Acquerrai (j'), 66.  
Actionner, 99.  
Adjectif (ancienne règle de l'), 181.  
Administré, 40.  
Affétée, 76.  
Affirmer (s'), 27.  
*Affixa*, 175.  
Agissements, 198.  
Aimer à ce que, 158.  
*Alfana*, 214.  
Alfange, 254.  
Allemands, 83, 84.  
"Αλογον, 38.  
Ambitionner, 190.  
AMPÈRE (J.-J.), 240.  
Amour, 179.  
Amulette, 179.  
Analogie (l'), 105.  
Ancêtres, 225.  
*Anecdota*, 175.  
Anglois, 58, 72.  
Animation, 100.  
Anonner, 224.

Antan (d'), 23, 24.  
 Ante (t'), 51.  
 Antique (une), 176.  
 Ap et dépendances, 198.  
 Apocope, 200.  
 Apprentif, 133.  
 AOSTE, 225.  
 Aragne, 62.  
 Arboriste, 107.  
 Arcanes, 179.  
 Archevêque, 94.  
 Archipel, 200.  
 ARISTOTE, 200.  
 Armoire, 175.  
 Arrest, 98.  
 Arsenac, 76.  
 Ascensionner, 195.  
 Asperge, 217, 218.  
 Asperger, 217.  
 Assoir, 66.  
 A tors et à travers, 117.  
 Attentivités, 196.  
 Attérer, 121.  
 Atterrer, 121.  
 AUBIGNÉ (D'), 180, 188.  
 Aucun, 141, 142.  
 AUGUSTE, 71, 147.  
 Aumaille, 176.  
 Aussi, 31.  
 Aussi bien, 31.  
 Automobile, 202.  
 Automne, 179.  
 Avalage, 96.

Avatars, 195.  
 Avec, avecque, avecques, 62.  
 Avène, 55.  
 Avenier, 56.  
 Avoir l'air bonne, 169.  
 Avu, 70.

## B

Bal, baller, 232.  
 Ballade, balladin, balladière, 232.  
*Bacchanalia*, 175.  
 BALZAC (Guez de), 76.  
 BALZAC (Honoré), 19, 79, 158.  
 BANVILLE, 204, 205.  
 BARBERI, 248.  
 BARRIÈRE (Théodore), 120.  
 Baser, 194.  
 Bâtisse, 184.  
 BAUDELAIRE, 204.  
 Beaucoup, 144, 145.  
 BEAUMARCHAIS, 165.  
 Bénéficier, 102.  
 BENSERADE, 77.  
 BENOIT (Charles), 37.  
 BÉRANGER, 179.  
 Bercer, 233.  
 Béret, 236.  
 Berge, 233.  
 Besongne, 96.  
 Beu (bu), 71.

- Bibelots, 118.  
*Biblia sacra*, 175.  
 Bienveillant, 76.  
 Bienfacteur, bienfaicteur, 71.  
 Bienfaisance, 191.  
 Bigearre, 77.  
 Bimensuel., 31.  
*Bis-cocta.*, 176.  
 Bissac, 77.  
 Blanc de son épée, 116.  
 Boers, 90.  
 Boîte, 59.  
 BOÉTIE (LA), 90.  
 BOILEAU, 34, 36, 56, 65,  
 95, 126, 176, 205.  
 Boire (le), 183.  
 BOISSIER (Gaston), 101.  
 Bondieusard, 198.  
 Bône, 200.  
 BOSSUET, 64, 127, 138, 146,  
 159, 168, 190, 228.  
*Botica*, 255.  
 BOUHOURS, 159, 190.  
 Boule, bouler, boulage, bou-  
 lange, 95.  
 Boul' Mich' (le), 200.  
 Bouquet, 75.  
 Bourguignons, 133.  
 Boyer (un), 72.  
 BRACHET (Auguste), 55, 63,  
 209, 232, 233, 237, 238,  
 239.  
 Brasselet, 185.
- BRÉAL (Michel), 11, 38, 39,  
 40, 83, 84, 105, 141, 152,  
 196.  
 Bronze (de la), 175.  
 Budgé, 125.  
 Budget, 251.  
 Bureau, 33, 34.  
 Bureaucratie, 202.  
 BURIDAN, 61.  
 BYRON, 53.
- C**
- Caballus*, 41.  
 Cabiné, 125.  
*Cadaver*, 215.  
 Cahier, 126.  
 Cahiet, 126.  
 CAILLY (de), 214.  
 Caisse, 230.  
 CALONNE (de), 191.  
 Calvados, 107.  
 CALVIN, 172.  
 Canaille, 245.  
*Capsa*, 230.  
*Carè*, 112,  
 Carême, 225.  
*Carfour*, 62.  
 Carlovingiens, 106.  
*Carpentarius*, 41.  
 Casse (la), 184.  
 Casse (typographique), 230.

- Cassole, 81.  
 Cassonade, 81.  
 Catégorisation, 197.  
 CATROU, 190.  
 Causer à quelqu'un, 157.  
 CELLAMARE, 25.  
 Ce en dessus dessous, 78.  
 Ce n'est pas rien, 153.  
 Ce que nous avons ri ! 162,  
 163.  
 Cercleux, 198.  
 Certains, 145.  
 Certes, 192.  
 Chafouin, 233.  
 Chagrin, 215.  
 Chanoinesse (rue), 182.  
 Chaircuitier, 73.  
 CHAPELAIN, 190.  
 Châsse, 230, 231.  
 CHATEAUBRIAND, 55, 76,  
 179, 207.  
 Chauffe (la), 184.  
 Chausse-trappe, 234.  
 Chère, 111, 112.  
 Cherra, 63.  
 Chétif, 230.  
 Cheval, 214.  
 Chevance, 13.  
*Chi lo sa ?* 260.  
*Chi vivo ?* 116.  
 Choucroute, 238.  
 CHRISTOPHE, 200.  
 Chromo, 200.  
 Cimetière, 44.  
*Cingula*, 176.  
 Circuit (participe), 187.  
 Cipal (*Muni-*), 200.  
 Civet, 126.  
 Clamer, 102.  
 Clinquaillier, 120.  
 Clôturer, 99.  
 Coassocié, 89.  
 Coëffe, 59.  
 Colas, 200.  
 Collationner, 30.  
 Comble (adjectif), 183.  
 Comble (substantif), 32.  
*Communia*, 176.  
 Compaing, 72.  
 Compendieusement, 22, 23.  
 Conclave, 36.  
 Concurrencer, 102.  
 Confesse (à), 184.  
 Confidemment, 99.  
 Confrairie, 109.  
 Confusionner, 99.  
 Connaissance (faire votre),  
 156.  
 Connétable, 42.  
 Consonnes doublées. 131.  
 Consonnes tombées, 225.  
*Constat*, 98.  
 Contagionner, 197.  
 Contesté (sans), 184.  
 Continue (à la), 184.  
 Contre-danses, 237.



Cordonnées, 74.  
 Copain, 72.  
 Copeau, 234.  
 COPERNIC, 107.  
 Coq d'Inde, 74.  
 Coq en pâte, 186.  
 Cordouaniers, 73.  
 CORNEILLE (Pierre), 28,  
 54, 56, 57, 60, 61, 64, 143,  
 146, 149, 151, 152, 165,  
 167, 171, 254.  
 CORNEILLE (Thomas),  
 190.  
 CORNEILLE (mademoiselle)  
 178, 179.  
 Corréligionnaires, 89.  
 Couper cours, 117.  
 Courbaturé, 99.  
 Courir, courre, 68.  
 Courte-pointe, 247, 248.  
 Créances, 40.  
 Critère, 195.  
 Croître, craître, 60.  
 Croyance, créance, 61.  
 Cueiller, cueillir, 68.  
 Cucille, cueillette, 183.  
 Cuidier, 245.

## D

Dais, 34, 35.  
 DANCOURT, 18.  
 Dans le but de, 160.

DARMESTETER (Arsène),  
 17, 42, 46, 253.  
*Debita*, debte, 71, 176.  
 Décolte, 79.  
 Défier à quelqu'un, 159.  
 De guerre lasse, 116.  
 Déleurré, 70.  
 Délice, 179.  
*Delirare*, 256.  
 DELVAU (Alfred), 200.  
 Démagogue, 190.  
 Demander à ce que, 158.  
 Démandibuler, 109.  
 De manière à ce que, 158.  
 Démissionner, 102.  
 Départie, 16.  
 Départir, 14, 15.  
 Déplaisir, 192.  
 DESCARTES, 146, 172.  
 DESFONTAINES, 191.  
 DES PÉRIERS, 186.  
 DESOER, 91, 92.  
*Désuètes*, 203.  
 Deu (dù), 71.  
 Deubs (dues), 71.  
 Devers, 167.  
 Devoir (le), 183.  
 DIDOT (Ambroise-Firmin),  
 128.  
 DIDOT (Jules), 50.  
 Différencier, 102.  
 Diminutifs, 45.  
 Dine (la), 113.

DIOGÈNE, 248.  
 Disgrâce, 191.  
 DON-GUICHOT, 95.  
 DORINE, 200.  
 Dormir (le), 183.  
 Doublets, 227, 230.  
 DUBOIS (cardinal), 233.  
 DUMAS (Alexandre), 99.  
 DUMAS (fils), 161.  
 DUPIN (Maurice), 151.  
 DUQUESNOY, 240.  
 Dynamisme, 197.  
 Dys-entérie, 86.

## E

Éclat, 17.  
 Écoper, 199.  
 Éduquer, 165.  
 Effervescence, 190.  
 Effluves, 180.  
 Égaliser, 191.  
 Église, 94.  
 Égrener, 61.  
 Électrocuter, 202.  
 Élision, 48, 49, 50.  
 Émérite, 19, 20.  
 Émotionner, 99.  
 Émouvoir, 68, 269.  
 En, *inde*, 167.  
 Encroûtements, 97.  
 En dehors de moi, 161.  
 En demain (l'), 51, 52, 255.

Engeigner, 245.  
 Engin, 245.  
 Engluer, 197.  
 Engouer (s'), 234.  
 Ennui, 192.  
 En outre *de*, 160.  
 Enrayer (double sens), 257.  
 Entomeure, 70.  
 En un tourne-main. 117.  
 Enverrai, 65.  
 Envers, 167.  
 Épater, 102.  
 Epate, 102.  
 Epices, 39.  
 Épouste, 79.  
 Éreur, 125.  
 Errements, 199.  
 Errière (d'), 78.  
 Érudit, 190.  
 Escarboucle, 212.  
 Espion, 236.  
 ESTIENNE (Henry), 57, 79,  
 127.  
 Étatisation, 104.  
*Ethica*, 175.  
 Êtrète, 60.  
 Et si, 135.  
 Évangile (une), 176.  
 Événement, 124.  
 Évêque, 225.  
 Éviter à quelqu'un, 159.  
 Évu, éü, eu (u), 70, 71.  
 Eure (Ure), 70.

Εὐνοῦχος, 43, 44.  
 Exactitude, 190.  
 Exaucer, 218.  
 Excessivement, 33.  
 Exclusif, 41.  
 Exemple (une), 176.  
 Expansionner (s'), 197.  
*Ex-templo*, 257.  
 Extériorisation, 197.  
 Extraindien, 87.  
 Extraordinaire, 88.

## F

Faire, faisais, ferai, 71.  
 Farce (adjectif), 183.  
 Fastes, 179.  
*Fata*, 175.  
*Fe, feles, felis*, 37, 38.  
 FÉNELON, 193.  
 FERNEX, 72.  
*Festa*, 175.  
 Fêtard, 198.  
 Fier-à-bras, 65.  
 Fiert, 65, 265, 266.  
 FIGULUS, 213.  
*Filius*, 38.  
 Fillole, 60.  
 Fixer, 159, 165.  
 FLAUBERT, 171.  
 Fléau, 120.  
 FLÉCHIER, 192.  
 FLORIAN, 205.

Foible, 72.  
*Folia*, 176.  
 Fontainebleau, 75.  
 FONTENELLE, 143.  
 Fontenier, 61.  
 Fourmis (la), 62.  
*Fragilis*, fraïle, fraïle, frêle, 225.  
 Frairie, 109.  
 FRANCE (Anatole), 207.  
 François (les), 56.  
 FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, 144.  
 Frappe (la), 184.  
 Frayer, 110.  
 Frère, 214.  
 FRÉRON, 164, 166.  
 FROISSART, 14.  
 Fusinistes, 119.

## G

GABRIELLE D'ESTRÉE, 15, 16.  
 Gaffe, 199.  
 GAIDOZ (Henri), 248.  
 Gaillard, 234.  
 Galetas, 215, 216, 217.  
 GALILÉE, 107.  
 GAMBETTA, 14.  
 Gamin, 243, 244.  
*Gazette de Hollande*, 97.  
 Gène, 192.  
 Genèse, 195.

Génevois, 95.  
 Gênoise, 119.  
 Gens, 180, 181.  
 GEORGE SAND, 151.  
*Gesta*, 175.  
 GEVAERT, 90.  
 Glanes, 183.  
*Go ahead!* 259.  
 Gobeur, 198.  
 Gober (se), 198.  
 GOLDSMITH, 237.  
 GONCOURT, 159.  
 Gosse, 241, 275, 276.  
 Goujat, 234.  
 Gouverne (pour votre), 184.  
 Grâce à, 31, 32.  
 Gratte (la), 184.  
 Grenier, 60.  
 GRÉARD, 127.  
 GRIGNAN (madame de), 190.  
 Groenland, 90.  
 Groenendael, 90.  
 Guère, guères, 62, 141.

## H

HAMILTON, 237.  
 Haricot, 214.  
 Hâvre, 80.  
 Havresac, 238, 239.  
 Hébéter, 122.  
 HÉLIODORE, 15.  
 Hémisphère (un), 175.

HENRI IV, 15, 135, 186.  
 Herboriste, 108.  
 Hériter de... de, 146.  
 Hésite (je), 77.  
 Heur, 54.  
 Hierre (l'), 51, 255.  
 HIPPOCRATE, 109.  
 Hochepot, 239.  
 HOMÈRE, 241.  
 HORACE, 7, 96.  
 Horeur, 124.  
 Horloge, 174.  
 HUGO (Victor), 32, 183, 243, 244.  
 Hui, 52.  
 Hybrides, 201, 202.  
 Hypocondre (adjectif), 183.

## I

Idiosyncrasie, 195.  
 Idiot, 30.  
 Idiotie, 29.  
 Idiotisme, 29, 30.  
 Il (neutre), 137, 141.  
 Il n'y a pas que, 150, 153.  
 Immédiatement, 33.  
 Impartir, 14.  
 Impériorités, 197.  
 Impiteux, 77.  
 Impressionner, 99.  
 Inatteignable, 123.  
 Incarnations, 195.

Inconduite, 190.

*Inde*, 168.

Inéfabable, 124.

Infecter, 28, 29.

Infester, 28, 29.

Infinitifs-substantifs, 183.

Insidieux, 189.

*Insignia*, 176.

Intégralité, 104.

Intrôner, 95.

Investigation, 151.

Invite (une), 184.

Irrévéréncieux, 99.

## J

JACQUES VI, 212.

Jadis, 23.

JANIN (Jules), 31.

*Jarte* (elle), 79.

*Je m'en souviens*, 137,  
138.

JORDAENS, 90.

Jouir, 32.

Journal, 222, 223.

*Jumentum*, 41.

Jusque, jusques, 62, 63.

Jussienne (rue de la), 114.

JUVÉNAL, 219.

## K

Kilo, 200.

Korrigane, 131.

## L

*Laborare*, 37.

LA BOULAYE, 146.

LA BRUYÈRE, 33, 67, 71,  
100, 192, 193, 194, 219,  
221.

LAEKEN, 90.

LA FAYETTE (madame de),  
166, 168, 169.

LA FONTAINE, 13, 60, 62,  
77, 108, 110, 112, 143, 184,  
225, 245, 246.

LA GRANGE, 71.

Laideron, 178, 179.

Lairrai (je), 64.

LAMARTINE, 53, 149, 157,  
180, 208.

LA MOTTE, 184.

LAMENNAIS, 6, 197, 208.

Lapin (poser un), 199.

LARCHEY (Lorédan), 199.

LA ROCHEFOUCAULD, 166.

LAVOISIER, 176.

LE DIEU (l'abbé), 168.

*Legenda* (légende), 176.

LEMAITRE (Jules), 276.

*Lé* (le), 125.

*Ll* aime (je), 54.

LÉONIDAS, 23.

LE SAGE, 86.

Licorne, 255.

Lie, liesse, 112.

Linge, lingère, 183.

LINGUET, 165.

Liquider, 40.

LITTRÉ, 8, 9, 10, 14, 18,

49, 110, 113, 115, 121,

124, 133, 141, 150, 151,

160, 177, 185, 186, 194,

195, 200, 208, 215, 216,

218, 219, 220, 240, 242,

247.

Localité, 104.

Londres, 80.

Losange, 175.

Loue (la), 183.

Louer, 217.

Louves-chiennes, 75.

LOUIS XIV, 53.

*Luminaria*, 176.

## M

Magnifique, 112.

Mail, 252.

MAINE (duc du), 25.

Maintenant, 259.

MAINTENON (madame de).

50, 100.

MAISTRE (Joseph de), 215.

Majorer, 194.

Majorité, 194.

Majuscules, 93.

Mal-donne, 184.

Male mort, 24.

Male peur, 25.

Malesch! 260.

MALHERBE, 64.

Malin (le), 25.

*Malus, mala, malum*, 25.

M'amour, 50.

Mandibules, 109.

Mânes, 179.

Manger (le), 183.

Mannequin, 239.

Marcher (le), 183.

Maréchaux, 42.

MARIVAUX, 169.

MARLE, 129.

Marmot, 235.

MAROT (Clément), 144, 152.

MAROT (Jean), 120.

MASSILLON, 67, 219.

Masson, 185.

Matante (sa), 51.

MATHIEU-PARIS, 35.

Mathieu salé, 248.

Mauconseil, 25.

Maudétour, 25.

Maudire, 25.

Maufait, 25.

Maugréer, 25.

MAX BONNET, 46.

Mayonnaise, 117.

MÉDICIS (Catherine de), 57.

MÉNAGE, 77, 81, 214, 215,

239.

Méridional, 106.  
 Mérovingiens, 106.  
 Métail, 132, 176.  
 Meure (mûre), 70.  
 Mie (une), 50, 255.  
 Mièvre, 18, 19.  
 Miopportunistes, 87.  
 MIRABEAU, 122.  
*Mirabilia*, 176.  
 Mirouër, 59.  
 Mœurs (affaire de), 40.  
 Moëlle, 59.  
 MOLIERE, 14, 18, 50, 57,  
 60, 62, 79, 100, 112, 117,  
 134, 135, 139, 147, 168,  
 187, 193, 226, 237.  
 Monfré (notre), 51.  
 MONTAIGNE, 13, 58, 79,  
 229.  
 Montparnasse, 88.  
 Mortellerie, 247.  
 Motivation, 99.  
 Moucher (le), 183.  
 Mouchoir, 16, 17.  
 Moutard, 240, 241.  
 Moyenâgeux, 198.  
 MULLER (Max), 247.  
 MUSSET (Alfred DE),  
 102.  
 Myosotis, 44, 45.  
 Mystifier, 191.

## N

Nage (à la), 184.  
 Naguère, 23.  
 Nationalisation, 104.  
 Natolie, 255.  
 Ne (oiseux), 154, 155.  
 Néfaste, 27.  
 N'empêche, 162.  
 Neutre (en français), 141.  
 NISARD (Desiré), 102.  
 NODIER (Charles), 130.  
 Nonandières, 114.  
 Non-obstant, 162.  
 Nourrisse, 185.  
 Nourrisson (la), 185.  
 Nouveautés, 40.

## O

Obligeance, 191.  
 Obtempérer, 165.  
*Offerenda*, 176.  
 Oi, 56, 59.  
 Ojordui, 53.  
 Omelette, 235.  
*Oratio*, 215.  
 Or, ore, ores, 62.  
*Orgia*, 175.  
 Orgue, 179.  
 Oriot (l'), 51, 255.  
 Ornemanistes, 119.

Orteil, 230.

Ouate, 79.

Oues, 114.

Oât, 72.

Outil, 235.

Ouverture, 40.

## P

Palette (poélette), 110, 111.

Pâmoison, pâmaison, 60.

Pantomine, 114.

Papetiers, 119.

Papillotte, 39.

Paqué, 125.

PARÉ (Ambroise), 81, 103.

Paresse, 221, 222.

Parleure (parlure), 70, 208.

Parnassiens, 203.

Participes-substantifs, 186,  
187.

Partir (partager), 14.

Partir (s'en aller), 14, 15.

Partir à la campagne, 160.

PASCAL, 146, 172.

PASQUIER (Étienne), 127.

Passionnalité, 197.

Pâte (en), 186.

Payage, péage, 61.

PERRAULT (Charles), 63,  
175, 176.

Persifler, 191.

Personnalité, 104.

Personne (*nemo*), 140.

Perturber, 102.

Peu, 144, 145.

*Physica*, 175.

*Pia (via)*, 255.

Pié-d'estal, 83.

PIERRE I<sup>er</sup> (tsar), 243.

Platine, 176.

Pléiade, 203.

Pléonasmes, 196.

Ploermel, 90.

Pleurs (féminin), 180.

Plume (avoir la), 40.

Plurier, 126.

Plus tôt, plutôt 136. 137.

Pointe (la), 184.

Poison (la), 177.

Poissonnière (boulevard),  
106.

Pompe, 235.

Poncif, 21.

Poncive, 22.

Pon/vêque, 94.

Potable, 30.

Potence, 220.

Pouchette, 251.

Pourcentage, 102.

Pour de bon, 117.

Pour que, 158.

Pour ne pas que, 159.

Pour si grands que, 163.

Pousse (la), 183.

Pouvoir (le), 183.



*Præbenda*, 176.  
*Præmia*, 176.  
 Pratiquer, 40.  
 Précautionneusement, 195.  
 Préférer... que de, 160.  
 Préséance, 85.  
 Présupposer, 85.  
 Primordial, 30.  
 Purge (la), 184.

## Q

Quant à, 149.  
 Quelque chose (*aliquid*), 140.  
 Quel que soit, 146, 149.  
 Qui (*si quis*), 142, 144.  
 Quiconque, 161.  
 Quiers (je), 66.  
 Quincaillier, 120.  
 QUINTILIEN, 82.  
 Qui vive ? 116.

## R

RABELAIS, 14, 26, 78, 187,  
 202, 235.  
 RACHEL, 243.  
 RACINE, 15, 22, 23, 39, 53,  
 56, 60, 65, 243.  
 Raiguiser, 80.  
 Rais, 252, 256.  
 Ramage, 46.

Rappeler (s'en), 138.  
 Rassies, 122.  
 Rassortir, 80.  
 Rat, 200, 214.  
*Recepta*, recette, 176.  
 Record (détenir le), 199.  
 Receu (reçu), 71.  
 Recrue, recruter, 97.  
 Récurer, 80.  
 Réglementer, 98.  
 REGNIER (Mathurin), 246.  
 Relâche, 175.  
 Relève (la), 184.  
 Remplir un but, 161.  
 Rentrer, 80.  
 Répartir, 14.  
*Reprimenda*, 176.  
 Requiers (je), 65.  
 Ressentir, 85.  
 Revenger (se), 118.  
 Revient (prix de), 184.  
 Rien, 141.  
 Rien moins, 139.  
 RISTELBUHER, 247.  
*Rivalis*, 258  
 RODIA, 115.  
 Roide, 229.  
*Roncevaux (Poème de)*, 14.  
 Ronfler, 236.  
 RONSARD, 83.  
 Ross, 41.  
*Rostbif* de mouton, 166.  
 ROTROU, 59.

- ROUSSEAU (J.-J.), 73,  
 117, 157, 161, 191.  
 ROYER-COLLARD, 194.  
 Royne (la), 61.  
 RUYSDAEL, 90.
- S**
- SS (les deux), 85.  
 Sabotière, 118.  
 Sacristine, 113.  
 Sagi (il a), 123.  
 SAINTE-BEUVE, 3, 67, 88,  
 100, 158, 180.  
 SAINT-MARC GIRARDIN,  
 53.  
 SAINT-PIERRE (abbé de),  
 191.  
 SAINT-SAENS, 90.  
 SAINT-SIMON, 25, 50, 67,  
 147, 148, 161, 183, 184,  
 219, 233, 242, 243.  
 Salaud, 113.  
*Saliceta*, 176.  
 Salonique, 200.  
 S'âme, 49.  
 Sans que, 168, 169.  
 Sans que *ne*, 164.  
 SATIRE MÉNIPPÉE, 122.  
 Sauve qui peut! 116.  
 Savoir (le), 183.  
 Savoir-faire (le), 190.  
 SCARRON, 246.
- SCHAERBEEK, 90.  
 SCHELER, 215.  
 SCHERER (Edmond), 6.  
 Sculpter, 191.  
 Ségretaire, 94.  
 Sèmes (les), 183.  
 Sens-froid, 117.  
 Sentimentaliser, 197.  
 Seoir, 121.  
*Sequentia*, 176.  
 Serpente (rue), 182.  
 SÉVERIN (saint), 94.  
 SÉVIGNÉ (M<sup>me</sup> de), 75, 111,  
 146, 147, 169, 172, 184,  
 190, 218.  
 Sexante, 55.  
 Seyant, séant, 61.  
 Seyé, 67.  
 Siau, 119.  
 Siéent, siéyent, 67.  
*Sin-embargo*, 259.  
 Singularités de prononcia-  
 tion, 131, 132.  
 Soin, 192.  
 Soleille (il), 195.  
 Solonel, 123.  
 Solutionner, 102.  
 Sonnet (pour sonnez), 126.  
 Souloir, 246.  
 Soupçon, 177, 178.  
*Spatia* (une espace), 175.  
*Species*, 38.  
*Spiculos*, 39.

- Spiraler, 195.  
 STAEL (madame de), 90, 91, 191.  
 STENDHAL, 32.  
 Stupéfié, 102, 103.  
 Stupéfier, 103.  
 Subjonctif (la règle du), 170, 271.  
 Subsistances, 40.  
 Substanter, 122.  
 Substantifs de verbes, 182, 183.  
 Substantifs - adjectifs, 183, 184.  
 Suicide, 191.  
 SULLY, 250.  
 Synthèse, 195.  
 SYRINX, 42, 43.
- T**
- Tanner, 113.  
 Tant qu'à, 149.  
 Taonner, 113.  
 Télescoper, 198.  
 Tel que soit, 146, 147.  
 Tela, toile, 55.  
 Terre-plein, 118.  
 Terrifier, 103.  
 Terrorifier, 103.  
 Terroriser, 103.  
 Tertiaire (l'homme), 40.  
 TERTULLIEN, 97.
- Tervueren, 90.  
 T'espée, 49.  
 Théâtre-Français (histoire du), 35.  
*Time is money*, 259.  
 Tire-point, 118.  
 Toinette, 200.  
 Tonnelle, 251.  
 Tonton, 118.  
 Tourne-main, 117.  
 Tout de bon, 117.  
 Traits-d'union, 83, 89.  
 Tram, 200.  
 Trémas, 90, 91, 92.  
 Tressailler, tressaillir, 68.  
 Trêve, 32.  
 Tricoter, 236.  
 Triumvirs, 107.  
 Trouve, treuve, 60.  
 Truculent, 21.  
 Tsar NICOLAS II, 100, 101.  
 Tuileries, 35.  
 TUOLD (*chanson de Roland*), 60.  
*Tympana*, timbale, 175.
- U**
- Ugène, Ugénie, 70.  
 Ustache, 70.
- V**
- Vaillance, 190.

- Vair, verre, 115.  
 VALOIS (les), 57.  
 VAN PRAET, 90.  
 VARRON, 213.  
 Vasistas, 236.  
 VAUGELAS, 7, 76, 190.  
 Veinard, 198.  
 Véracité, 26.  
 VERGNIAUD, 95.  
 Verrai (voirai), 63.  
*Vescopo*, 255.  
 Veu (vu), 71.  
 Vidage, vidange, 96.  
 Vigie, 236.  
 Vilainie, vilenie, 61.  
 VILLARS, 168.  
 VILLON, 24, 61, 234.  
 VIRGILE, 147, 219.  
 Virgules, 92, 93.
- Vis-à-vis de, 164, 165, 166.  
 Vivre (le), 183.  
*Volatilia*, volaille, 176.  
 VOLTAIRE, 18, 28, 29, 50,  
 71, 72, 146, 147, 160, 164,  
 191, 199, 219, 225.  
 Voyelles tombées, 225.  
 Voyeur, voyeuse, 242, 243.  
 Voyeux, 242, 243.  
 Voyou, 242.  
 Vulgarité, 191.
- W**
- WALCKENAER, 90.  
 WALTER SCOTT, 217.
- Y**
- Yver, 178.

## TABLE DES MATIÈRES

---

LES DÉFORMATIONS DE LA LANGUE FRANÇAISE :	5
CHAP. PREMIER. — Changements de signification.	13
— II. — Changements de prononciation et de forme. . . . .	48
— III. — Changements de construction et de tours. . . . .	134
— IV. — Changements de genre, de nombre, etc. . . . .	174
— V. — Création de mots mal venus ou inutiles. . . . .	189
— VI. — Étymologies et doublets. . . . .	209
APPENDICES. . . . .	261
INDEX. . . . .	277













JAN 14 1971

PC  
2073  
D4  
1898

Deschanel, Émile Auguste  
Étienne Martin  
Les déformations de la  
langue française. 2. éd. 1898.

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

